



Schéma de cohérence territoriale

Pièce I.1 Diagnostic

1.1.3 Livret I Mode de développement

VERSION APPROUVÉE

Sommaire

DÉMOGRAPHIE	5
<i>Population</i>	<i>5</i>
<i>Structuration</i>	<i>14</i>
<i>Ménages</i>	<i>15</i>
<i>Migrations résidentielles</i>	<i>17</i>
HABITAT	20
<i>Parc de logements</i>	<i>20</i>
<i>Le marché immobilier et foncier</i>	<i>27</i>
ÉCONOMIE	33
<i>Emploi</i>	<i>33</i>
<i>Main d'œuvre</i>	<i>39</i>
<i>Migrations domicile-travail</i>	<i>43</i>
<i>Revenus fiscaux</i>	<i>44</i>
<i>Entreprises</i>	<i>45</i>
<i>L'agriculture</i>	<i>60</i>

Répartition spatiale de la population

Plusieurs grands espaces de peuplement

En 2010, le territoire du BUCOPA accueillait 133 849 habitants.

Elle s'élèverait à 139 404 habitants en 2013, sur la base de l'évolution intercensitaire observée depuis 1999.

La population du BUCOPA se répartit selon 3 grands espaces :

- **la Plaine de l'Ain** (la CC du même nom et les deux communes isolées du Canton de Chalamont), avec 49 % de la population totale, notamment avec le pôle urbain du SCoT composé d'Ambérieu-en-Bugey et des communes limitrophes (15,6 %),
- **la Côtère de l'Ain** (CC Miribel et Plateau et CC Canton de Montluel), avec 34% de la population, le long de la pénétrante Nord-Est de l'agglomération lyonnaise, la RDI084 (27 % de la population),
- **la Montagne** (17 % de la population), principalement composée de communes de moins de 500 habitants,

En 2010, le BUCOPA comprend 13 communes de plus de 2 500 habitants et qui concentrent 53 % de la population totale, dont :

- **le cœur urbain du territoire** Nord-Sud avec Ambérieu-en-Bugey (13 835 habitants), la commune la plus peuplée du SCoT du BUCOPA, Lagnieu (6 756 hab.) et Pont d'Ain (2 627 hab.),
- **les communes directement connectées à Lyon :**
 - Miribel (9 066 hab.),
 - Montluel (6 999 hab.),
 - Beynost (4 475 hab.),

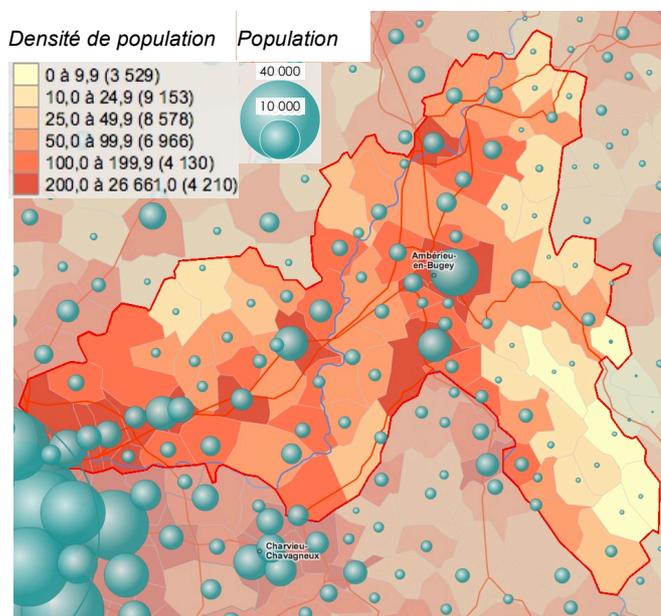
- Saint-Maurice-de-Beynost (3 865 hab.),
- Dagneux (4 099 hab.),
- et La Boisse (2 928 hab.).

- **le pôle urbain intermédiaire**, constitué de :
 - Meximieux (7 268 hab.),
 - Villieu-Loyes-Mollon (3 095 hab.),
 - Béligneux (2 905 hab.).
- et de petites communes très nombreuses :
 - 27 ont entre 1 000 et 2 500 habitants,
 - 30 ont entre 200 et 1 000 habitants,
 - et 16 ont même moins de 200 habitants.

Le BUCOPA est donc un espace de transition entre l'urbain et le rural, selon un gradient Ouest (relativement dense et peuplé) – Est (rural et montagneux), à proximité de communes importants de première couronne de banlieue lyonnaise telles que Vaulx-en-Velin – 41 421 hab., ou Rillieux-la-Pape – 29 952 hab.).

Sources : Observatoire des territoires, DATAR, 2013, INSEE, INSEE, Recensement de la population 2013, Données principales au 1^{er} janvier 2010.

Population et densité de peuplement du BUCOPA, en 2010



Évolution de la population	1968	1975	1982	1990	1999	2010	% du BUCOPA en 2010
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	9 212	9 217	9 340	10 248	11 134	13 304	10%
CC de la Vallée de l'Albarine	6 846	5 865	5 440	5 108	4 949	5 388	4%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	3 082	3 023	3 181	3 203	3 573	4 351	3%
CC du Canton de Montluel	9 278	11 949	14 053	18 016	20 101	22 787	17%
Com. Isolées Canton de Chalamont	947	915	1 195	1 286	1 547	2 235	2%
CC de Miribel et du Plateau	11 869	13 528	15 972	17 920	20 716	22 622	17%
CC de la Plaine de l'Ain	30 588	35 881	40 125	47 919	53 288	63 162	47%
SCOT BUCOPA	71 822	80 378	89 306	103 700	115 308	133 849	100%

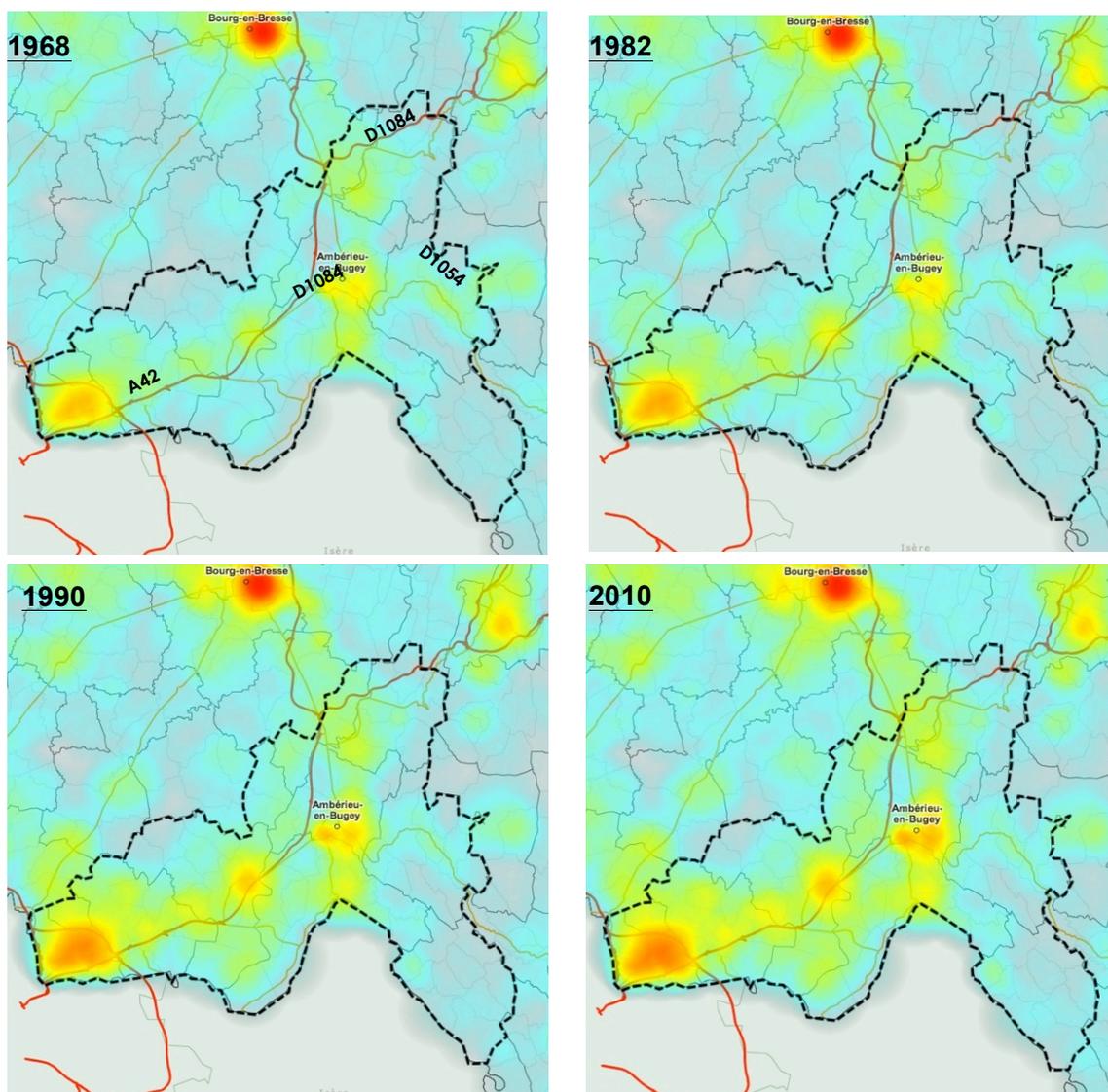
Une répartition de la population de plus en plus polarisée

- Entre 1968 et 2010, une croissance continue de la population (+86 %) et deux fois plus forte que celle du Rhône-Alpes (+41 %).
- Une hausse de la population accélérée entre 1999 et 2010 (+1,4 %/an) avec 18 541 habitants supplémentaires, après un ralentissement pendant les années 1990 (seulement +1,2 %/an).
- Une population qui a tendance à se concentrer au cours du temps le long des axes structurants (axes Lyon-Ambérieu, vallée de l'Ain-Ambérieu-Bourg en Bresse).
- Et un développement démographique polarisé (Meximieux, Ambérieu, CC de Miribel et Plateau et celle du Canton de Montluel).

Sources : Observatoire des territoires, DATAR, 2013, INSEE. INSEE, Recensement de la population 2013, Données principales au 1^{er} janvier 2010.

La polarisation de la population dans le BUCOPA, entre 1968 et 2010.

Source : Observatoire des territoires de l'Ain, 2013, à partir des données du recensement INSEE, 2013.



Évolution de la population

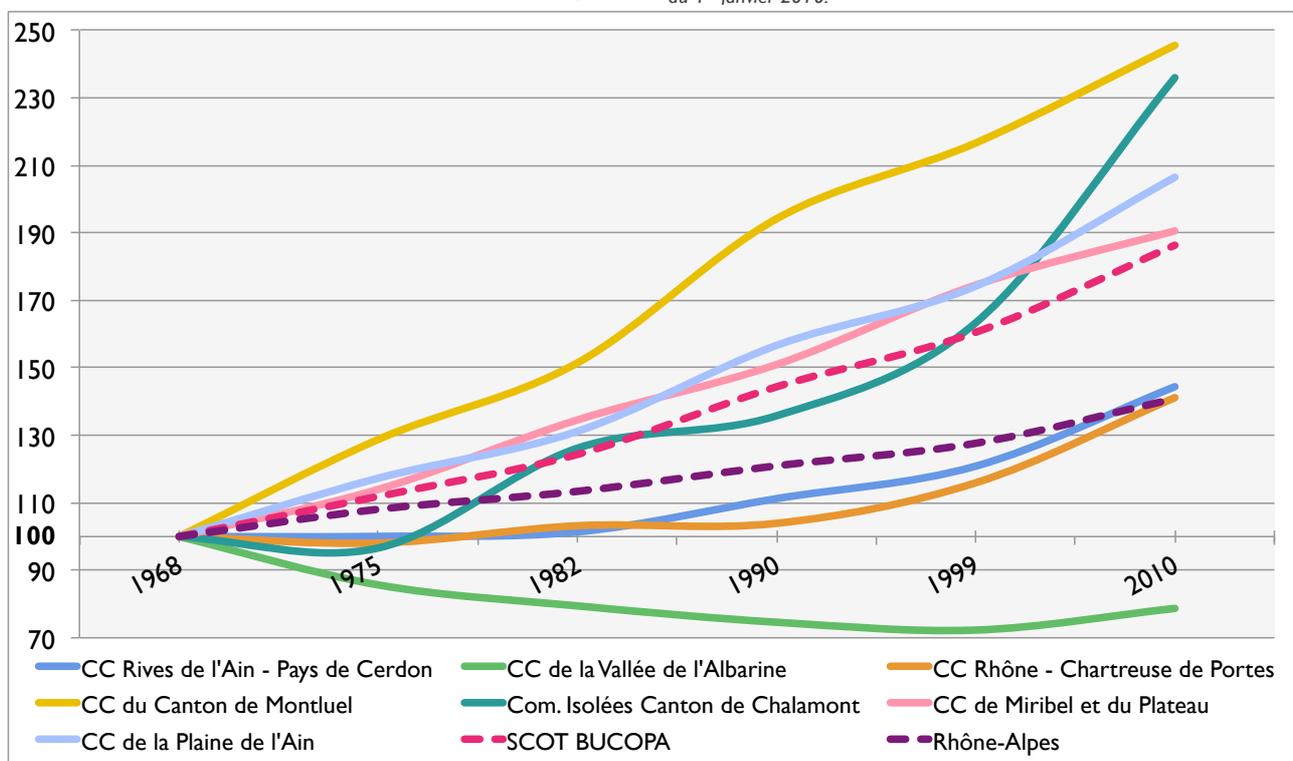
Des tendances d'évolution différenciées sur le long terme

Une évolution démographique différenciée selon les EPCI :

- les espaces liés directement à Lyon ont plus que doublé leurs populations (CC du Canton de Montluel, CC de Miribel et Plateau et CC Plaine de L'Ain),
- les espaces reculés :
 - soit perdu des habitants (-21 % pour la CC de l'Albarine entre 1968 et 2010, et ce malgré la poussée dans la dernière période),
 - soit entamé un rattrapage depuis les années 1990 (environ +40 % dans les CC de Rhône-Chartreuse des Portes et CC Rives de l'Ain).

Évolution de la population municipale des EPCI du BUCOPA
Base 100 : 1968

Source : INSEE, recensement de la population, 2013, données principales au 1^{er} janvier 2010.



Évolutions annuelles moyennes de population municipale entre 1999 et 2010 en valeurs absolues et relatives.

Evolution de la population, 1999-2010	évolution démographique	solde naturel	Solde migratoire	Taux d'évolution		
				annuel	dont naturel	dont migratoire
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	2 170	404	1 766	1,63%	0,30%	1,33%
CC de la Vallée de l'Albarine	439	- 146	585	0,78%	-0,26%	1,03%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	778	75	703	1,81%	0,17%	1,63%
CC du Canton de Montluel	2 686	2 221	465	1,15%	0,95%	0,20%
Com. isolées CC Cant. Chalamont	688	107	581	3,40%	0,53%	2,87%
CC de Miribel et du Plateau	1 906	1 346	560	0,80%	0,57%	0,24%
CC de la Plaine de l'Ain	9 874	4 364	5 510	1,56%	0,69%	0,87%
SCOT BUCOPA	18 541	8 381	10 160	1,36%	0,62%	0,75%
Rhône-Alpes	584 844	349 399	235 445	0,90%	0,54%	0,36%
Ain	81 863	29 756	52 107	1,35%	0,49%	0,86%

Des espaces qui gagnent différemment de la population

Entre 1999 et 2010 :

- un solde naturel de 8 381 personnes supplémentaires (+0,62 %/an),
- Un solde migratoire de 10 160 nouveaux habitants (+0,75 %/an).

Un profil à l'image de l'Ain, mais qui contraste fortement avec Rhône-Alpes :

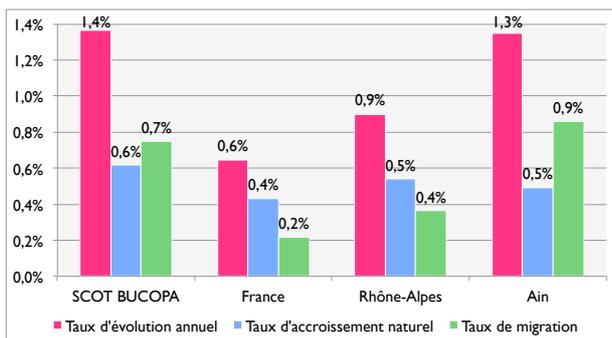
- le principal contributeur à la croissance rhonalgine est le solde naturel au contraire du territoire du SCoT,
- le BUCOPA a connu des taux annuels de croissance démographique deux fois plus forts.

Une croissance de la population dans quasiment toutes les communes du BUCOPA, mais qui est alimentée différemment selon les secteurs du territoire du SCoT :

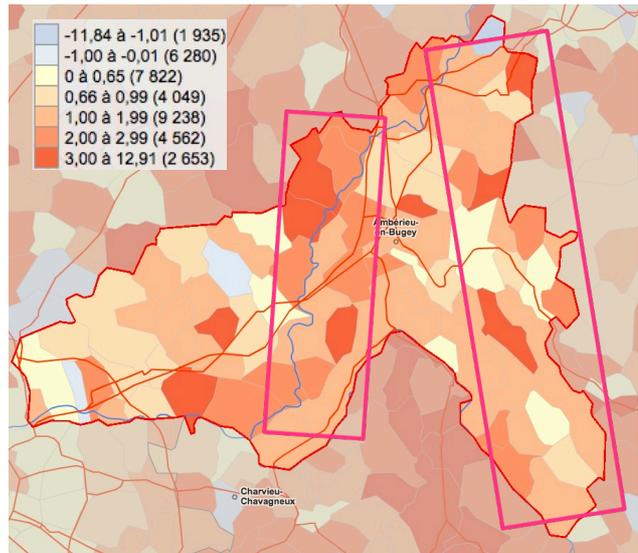
- à l'Est, des communes attractives qui compensent le vieillissement rapide des populations,
- à l'Ouest et encore plus encore en Cœur de BUCOPA, des communes dynamiques et attractives (toutefois, moins fortement qu'avant), notamment le long des principaux axes routiers du BUCOPA.

Taux de variation annuelle de la population, 1999-2010

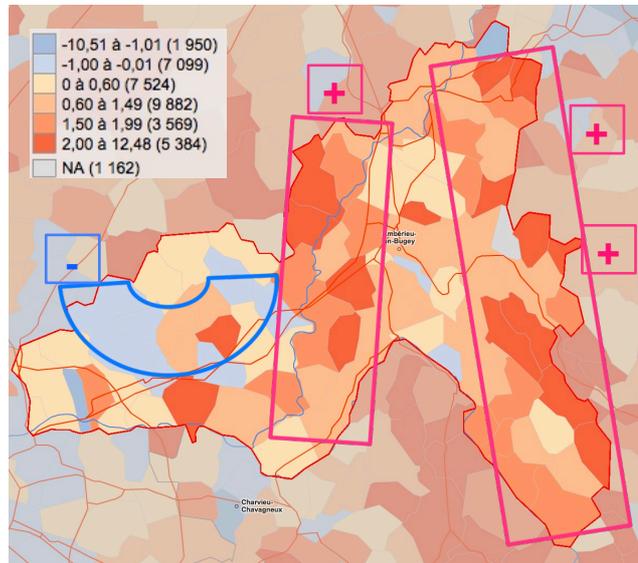
Source : INSEE, Recensement de la population, 2013, Données principales au 1^{er} janvier 2010.



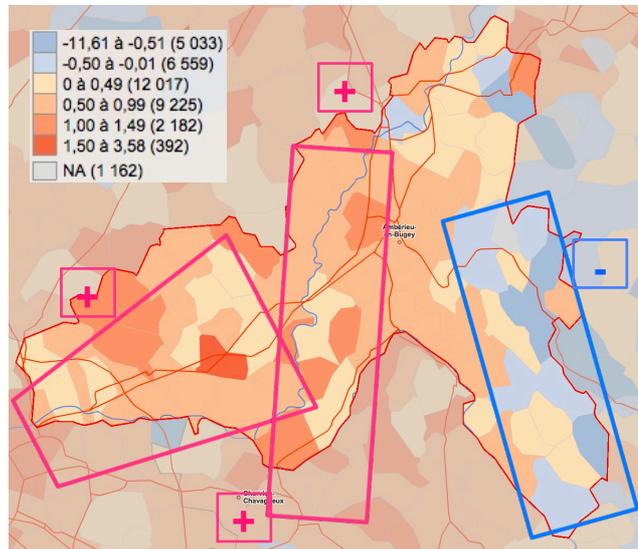
Taux d'évolution annuel, 1999-2010 : la moitié Ouest enregistre des taux plus forts



Taux de migration annuel, 1999-2010 : attractivité



Taux d'accroissement naturel annuel, 1999-2010 : vieillissement Vs accroissement naturel



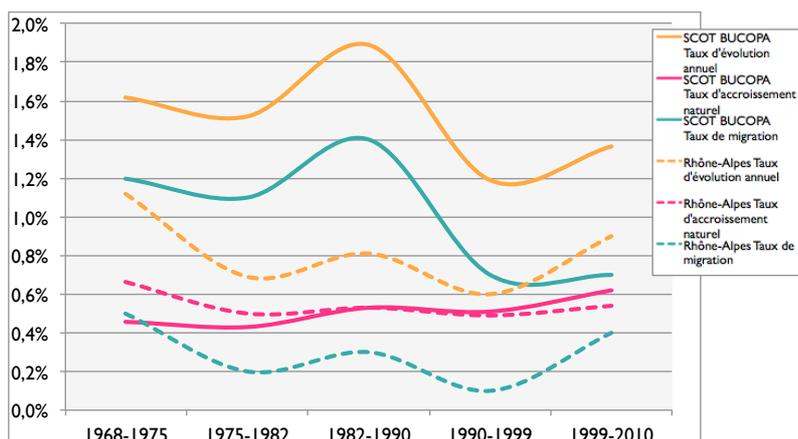
Un territoire attractif et dynamique

Un territoire avant tout périurbain

Un développement de la population en lien avec le desserrement de l'agglomération lyonnaise :

- jusqu'en 1999, la dynamique migratoire conditionne l'évolution globale de la population du BUCOPA avec notamment son ralentissement lors de la période 1990-1999,
- les EPCI les plus à l'Ouest sont ceux qui ont connu et qui connaissent toujours les apports en population les plus massifs, effet de la périurbanisation en cours,
- le Nord du territoire bénéficie du desserrement de Bourg-en-Bresse,
- un territoire qui suit historiquement la tendance d'évolution régionale, mais de manière amplifiée avec des taux de migration de 2 à 7 fois plus forts.

Composition de l'évolution démographique depuis 1968



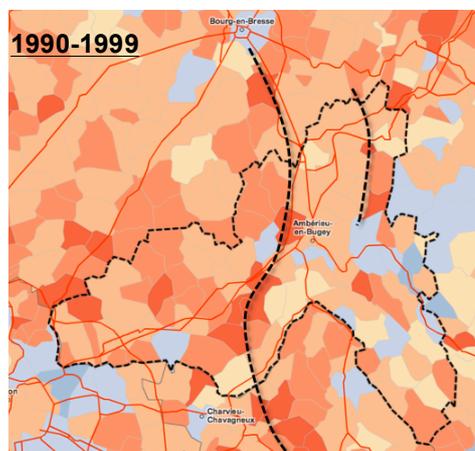
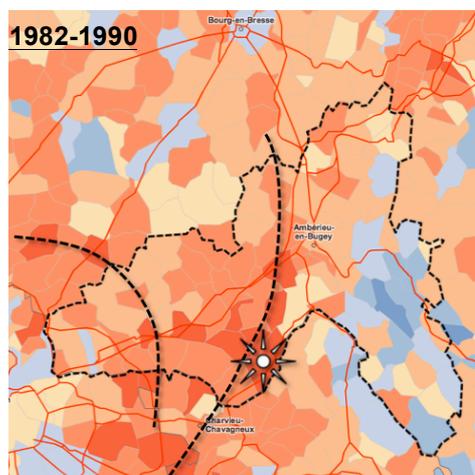
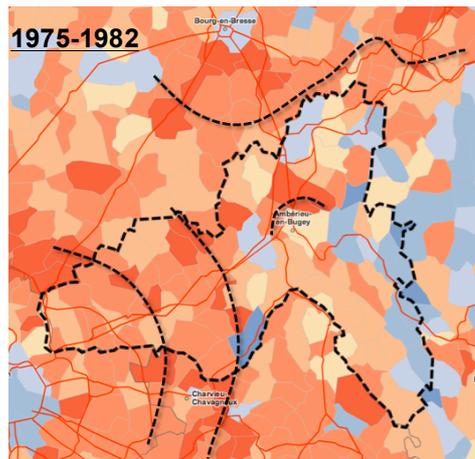
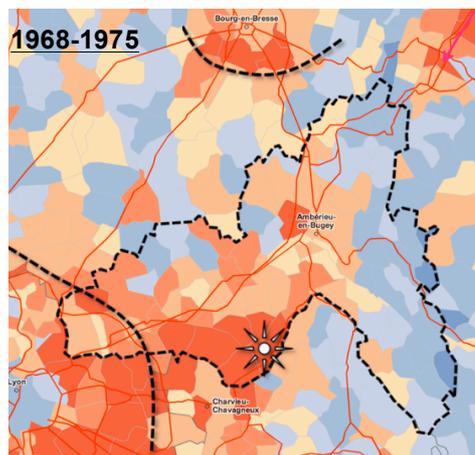
Mais aussi support d'un développement endogène

Les communes situées à proximité immédiate de la centrale nucléaire de Saint-Vulbas, qui ont bénéficié dès les années 1960 des plus forts taux de croissance : de + 14,9 %/an entre 1968 et 1975, et d'environ + 5%/an pour les autres communes pendant une vingtaine d'années.

Les taux d'évolution annuels moyens entre 1968 et 1999 : un passé démographique plus contrasté à la tendance d'évolution récente

Source : INSEE, 2013 ; Traitement : EAU, 2013.

Évolution de la population	Période 1968-1999		
	Taux de variation annuel migratoire	Taux de variation annuel naturel	Taux de variation annuel population
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	0,6%	0,0%	0,6%
CC de la Vallée de l'Albarine	-0,5%	-0,6%	-1,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	0,6%	-0,2%	0,5%
CC du Canton de Montluel	1,5%	1,0%	2,5%
Com. Isolées Canton de Chalamont	1,7%	-0,1%	1,6%
CC de Miribel et du Plateau	1,2%	0,7%	1,8%
CC de la Plaine de l'Ain	1,2%	0,6%	1,8%
SCOT BUCOPA	1,04%	0,50%	1,54%
France	0,09%	0,46%	0,55%
Rhône-Alpes	0,2%	0,5%	0,8%
Ain	0,9%	0,5%	1,4%



Les taux de croissance annuels depuis 1968, témoin d'une périurbanisation depuis l'Ouest et le Nord

Vers une nouvelle donne démographique ?

Une période 1999-2010 qui interroge les grandes tendances observées précédemment :

- le solde naturel est plus fort qu'auparavant, de part la présence plus importante de population en âge d'avoir des enfants (Cf. Classes d'âges),
- un renouvellement accéléré de la population principalement dans la moitié Est, avec notamment une attractivité démographique forte : la CC des Rives de l'Ain - Pays de Cerdon est la seconde en terme de gain de population dû aux migrations (+1 766 hab.) derrière la Plaine de l'Ain (+ 5510 hab.),

- les EPCI les moins dynamiques jusqu'en 1999 sont ceux qui ont les taux d'évolution annuels les plus forts sur la dernière période : vers un contexte de campagnes peuplées ?

La dernière période intercensitaire : vers un renversement des tendances observées ?

Source : INSEE, 2013, Données principales au 1^{er} janvier 2010.

Évolution de la population Comparaison de périodes intercensitaires	Période 1999-2010		
	Taux de variation annuel naturel	Taux de variation annuel migratoire	Taux de variation annuel population
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	0,3%	1,3%	1,6%
CC de la Vallée de l'Albarine	-0,3%	1,0%	0,8%
Com. Isolées du Cant. Chalamont	0,2%	1,6%	1,8%
CC du Canton de Montluel	0,9%	0,2%	1,1%
CC du Canton de Chalamont	0,5%	2,9%	3,4%
CC de Miribel et du Plateau	0,6%	0,2%	0,8%
CC de la Plaine de l'Ain	0,7%	0,9%	1,6%
SCOT BUCOPA	0,6%	0,7%	1,4%
France	0,4%	0,2%	0,6%
Rhône-Alpes	0,5%	0,4%	0,9%
Ain	0,5%	0,9%	1,3%

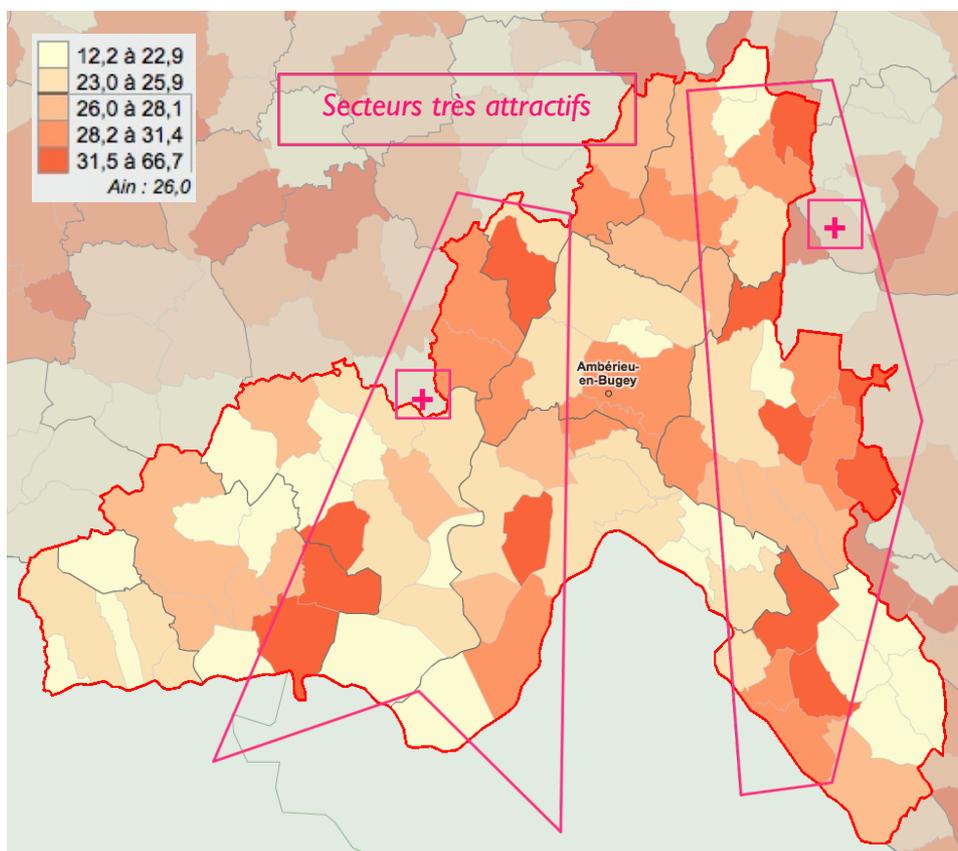
Des évolutions démographiques historiquement caractérisées :

- dans l'Ouest, par les flux migratoires forts,
- dans l'Est, par une déprise démographique (vieillesse et émigration depuis les villages de montagne).

Mais un renversement des équilibres : l'accroissement naturel a remplacé les apports migratoires comme principal contributeur à la croissance démographique des secteurs Ouest du BUCOPA.

Des migrations qui participent au renouvellement de la population, très fortement à l'Est pendant la dernière période (Part de la population en 2008 résidant dans une autre commune il y a 5 ans)

Sources :
1- Observatoire des Territoires de l'Ain, Conseil général de l'Ain, 2013.
2- INSEE, Recensement de la population, 2013, population légale au 1^{er} janvier 2010.



Structuration de la population Classes d'âges

Un territoire globalement jeune

Des données de base optimistes

Une population relativement jeune, avec un âge moyen de 37,4 ans, assez bas comparé aux territoires de référence :

- une surreprésentation des moins de 15 ans et des 30-44 ans, soit les personnes en âge de procréer et leurs enfants...
- des indices relatifs à l'âge de la population en deçà des moyennes de référence...
- les moins de 20 ans très présents...
- ... mais un vieillissement accéléré, l'âge moyen du BUCOPA augmentant plus vite que la Région et la France entre 1999 et 2010.

Mais une réalité géographiquement nuancée

- Des disparités spatiales concernant l'âge moyen, compris entre 35,4 ans en CC de Montluel et 40,9 ans dans la CC de la Vallée de l'Albarine.
- L'Est du BUCOPA reste plus âgé que les autres secteurs du territoire, avec entre 18 et 20 % de 65 ans et plus dans les CC de la Vallée de l'Albarine et Rhône-Chartreuse de Portes (indices de dépendance élargie et de vieillissement élevé).
- Au contraire, un Ouest très jeune, notamment dans les communes isolées du Canton de Chalamont, le Canton de Montluel et la Plaine de l'Ain (28 % de moins de 20 ans).

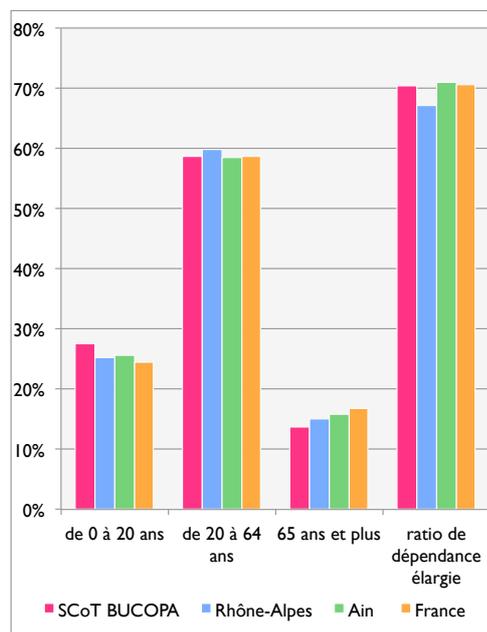
Indice de vieillissement : part des 65 ans et plus sur celle des moins de 25 ans.

Ratio de dépendance élargie : part des 65 ans et plus et part des moins de 20 ans sur celle des 20 à 64 ans.

Indice d'âges	Âge moyen		Ratio de dépendance élargie	Indice de vieillissement
	1999	2010		
SCOT BUCOPA	35,9	37,4	0,82	0,50
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	38,9	38,9	0,89	0,63
CC de la Vallée de l'Albarine	41,4	40,9	0,89	0,87
CC Rhône - Chartreuse de Portes	40,9	40,1	0,90	0,74
CC du Canton de Montluel	33,3	35,4	0,76	0,37
Com. Isolées Canton de Chalamont	37,6	36,6	1,02	0,37
CC de Miribel et du Plateau	35,3	38,2	0,78	0,52
CC de la Plaine de l'Ain	35,6	37,1	0,82	0,48
Ain	36,6	38,1	0,75	0,65
Rhône-Alpes	37,1	38,6	0,76	0,60

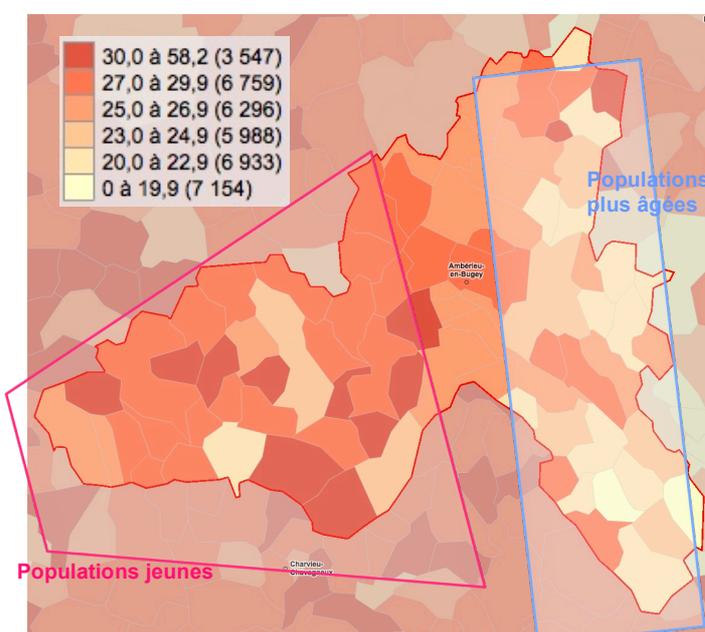
Les populations par grandes classes d'âges, en 2010

Source : INSEE, 2013, Données principales au 1^{er} janvier 2010.



Part des moins de 20 ans, en 2010

Source : INSEE, 2013 ; Observatoire des territoires, DATAR.



Tendances

Un territoire globalement vieillissant ...

En 2010, on compte 6 172 personnes âgées de 60 ans et plus supplémentaires par rapport à 1999, contre seulement 4755 personnes pour les moins de 30 ans :

- les 60 ans et plus enregistrent la plus importante hausse (+2,2 pts entre 1999 et 2010), du fait de l'allongement général de l'espérance de vie,
- l'âge moyen dans le SCoT croît plus rapidement qu'ailleurs en France (+1 an entre 1999 et 2010), notamment dans la CC de Miribel et Plateau et celle du Canton de Montluel,
- un territoire qui reste jeune : une baisse rapide de l'indice de jeunesse alors que celui de dépendance est égal à ceux des territoires de référence.

Indice de jeunesse : part des moins de 25 ans sur la part des 65 ans et plus.

Ratio de dépendance : part des 65 ans et plus sur celle des 20 à 64 ans.

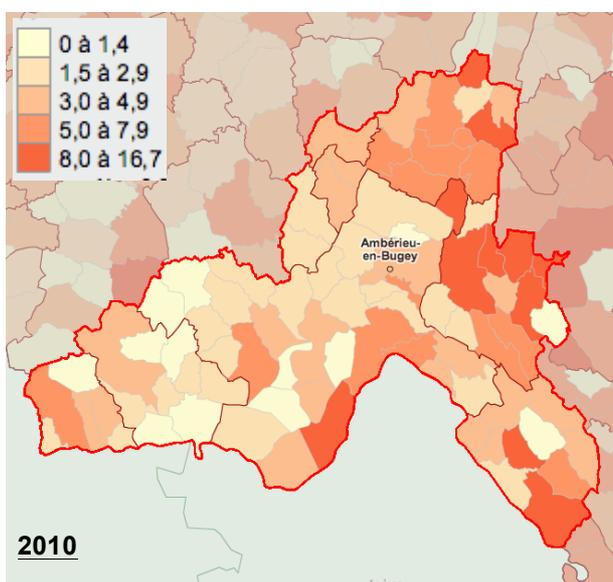
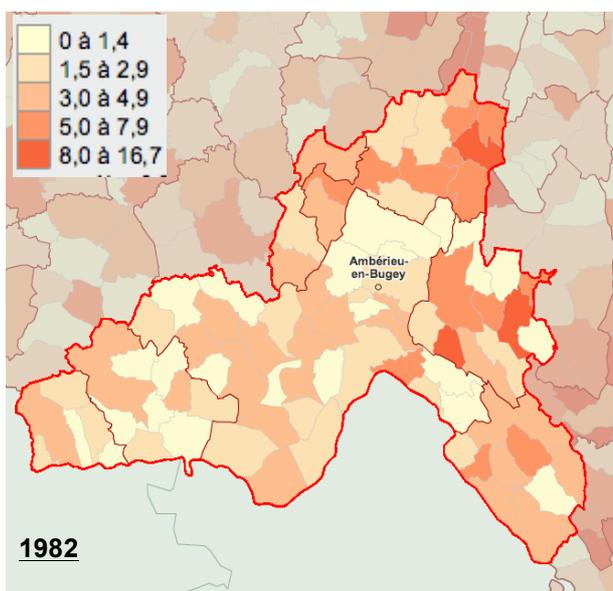
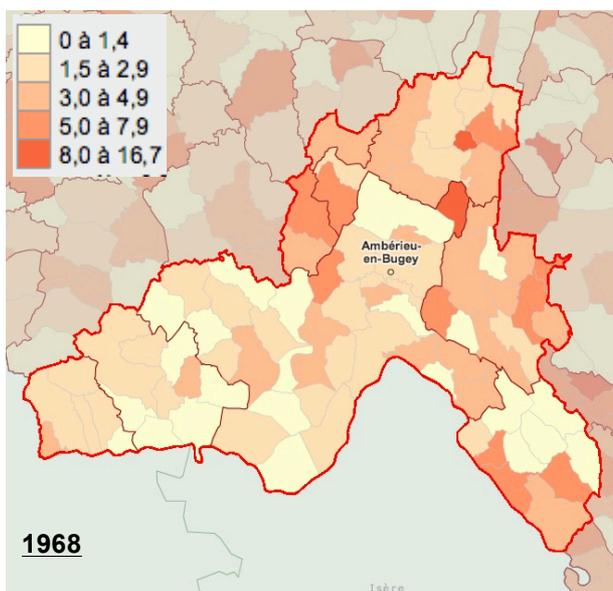
Sources : Observatoire des territoires de l'Ain, "Comment réduire les disparités socioéconomiques des territoires ? Evolution de catégorie de population fragile" ; INSEE 2013, Recensement de la population 2010.

Indicateurs synthétiques des classes d'âges, évolution 1999-2010

Indice d'âges	Indice de jeunesse	
	1999	2010
SCoT BUCOPA	2,58	2,39
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	1,64	1,83
CC de la Vallée de l'Albarine	1,23	1,39
CC Rhône - Chartreuse de Portes	1,35	1,51
CC du Canton de Montluel	4,17	3,40
Com. Isolées Canton de Chalamont	2,11	2,92
CC de Miribel et du Plateau	3,02	2,33
CC de la Plaine de l'Ain	2,65	2,46
Ain	2,23	2,02
Rhône-Alpes	2,31	2,04
	Ratio de dépendance	
	1999	2010
SCoT BUCOPA	0,24	0,27
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	0,34	0,34
CC de la Vallée de l'Albarine	0,45	0,41
CC Rhône - Chartreuse de Portes	0,39	0,39
CC du Canton de Montluel	0,17	0,20
Com. Isolées Canton de Chalamont	0,25	0,28
CC de Miribel et du Plateau	0,21	0,27
CC de la Plaine de l'Ain	0,23	0,27
Ain	0,27	0,30
Rhône-Alpes	0,24	0,28

La population de 80 ans et plus dans le SCoT du BUCOPA Des publics fragilisés de plus en plus présents

Source : INSEE, 2013 – Geoclip, 2013.



... vers un renversement des équilibres ?

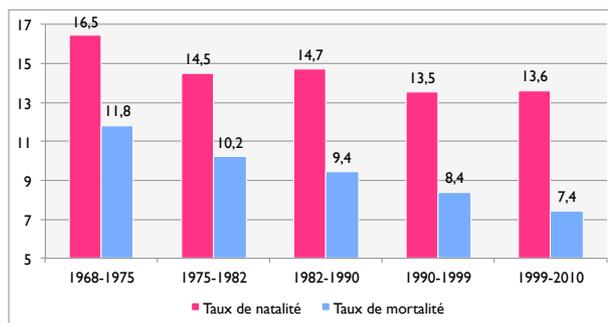
Une tendance à la **convergence des âges moyens** dans chacun des EPCI,

- les territoires jeunes vieillissent : les moins de 45 ans voient leur part dans la population totale baisser (-4,3 pts), très fortement dans le Canton de Montluel et la CC Miribel et Plateau,
- alors que les territoires historiquement âgés rajeunissent : hausse des moins de 15 ans et forte baisse des 60-74 ans dans les CC de la Vallée de l'Albarine et de Rhône-Chartreuse de Portes,
- la classe d'âge active (45-59 ans) voit sa part augmenter partout (+2,04 pts entre 1999 et 2010),
- la reprise de la natalité témoigne de la présence forte de populations en âge d'avoir des enfants (CC du Canton de Montluel le plus dynamique, avec 14,4 enf. Pour 1000 hab).

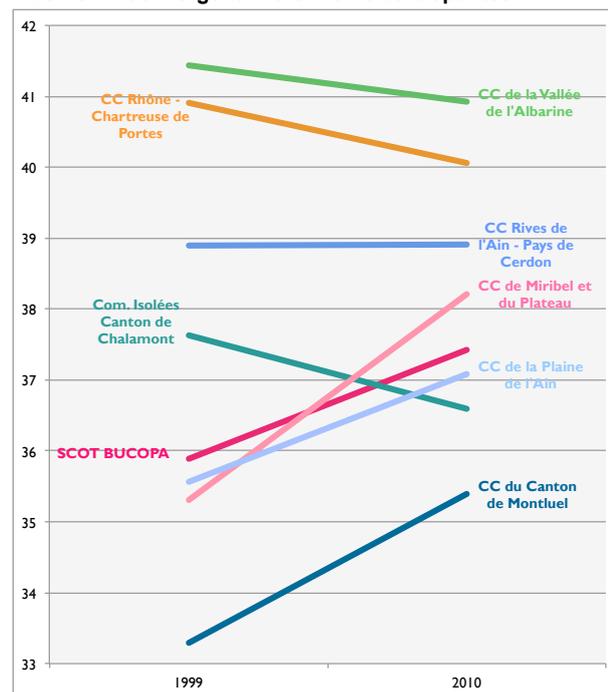
Le BUCOPA est un territoire jeune et qui s'inscrit dans la dynamique d'allongement de la durée de la vie, mais dont le vieillissement s'effectue moins rapidement qu'ailleurs.

Les disparités spatiales selon un gradient Ouest jeune - Est vieillissant semblent se niveler, avec la convergence des différents profils territoriaux selon les classes d'âges.

Taux de natalité et de mortalité du BUCOPA, 1968- 2010

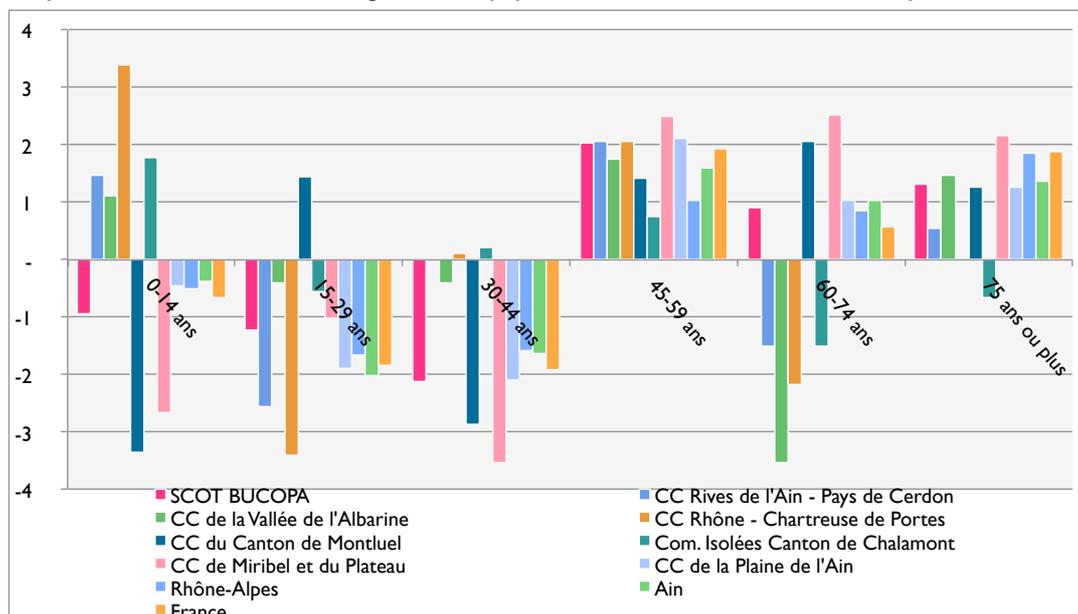


L'âge moyen dans les communautés de communes du BUCOPA convergent : vers moins de disparités



Sources : INSEE 2013, Recensement de la population, population légale au 1^{er} janvier 2010.

Évolution de la part des différentes classes d'âges dans la population des EPCI entre 1999-2010, en points



Profil socioéconomique

Un héritage productif très marqué

- Une **tradition industrielle forte** (des ouvriers nombreux) et un artisanat local égal à celui de Rhône-Alpes.
- Des **retraités sous-représentés** à l'échelle du SCoT, mais très nombreux en CC de l'Albarine et des Rives de l'Ain-Pays de Cerdon.
- Des **inactifs peu nombreux** du fait :
 - du départ des jeunes pour leurs études,
 - du taux d'activité féminin et masculin plus forts qu'ailleurs (Cf. partie Economie-Emploi).

- Une **tertiarisation bien réelle** avec des professions intermédiaires et des employés surreprésentés, malgré des fonctions d'encadrement encore peu présentes (CSP+).

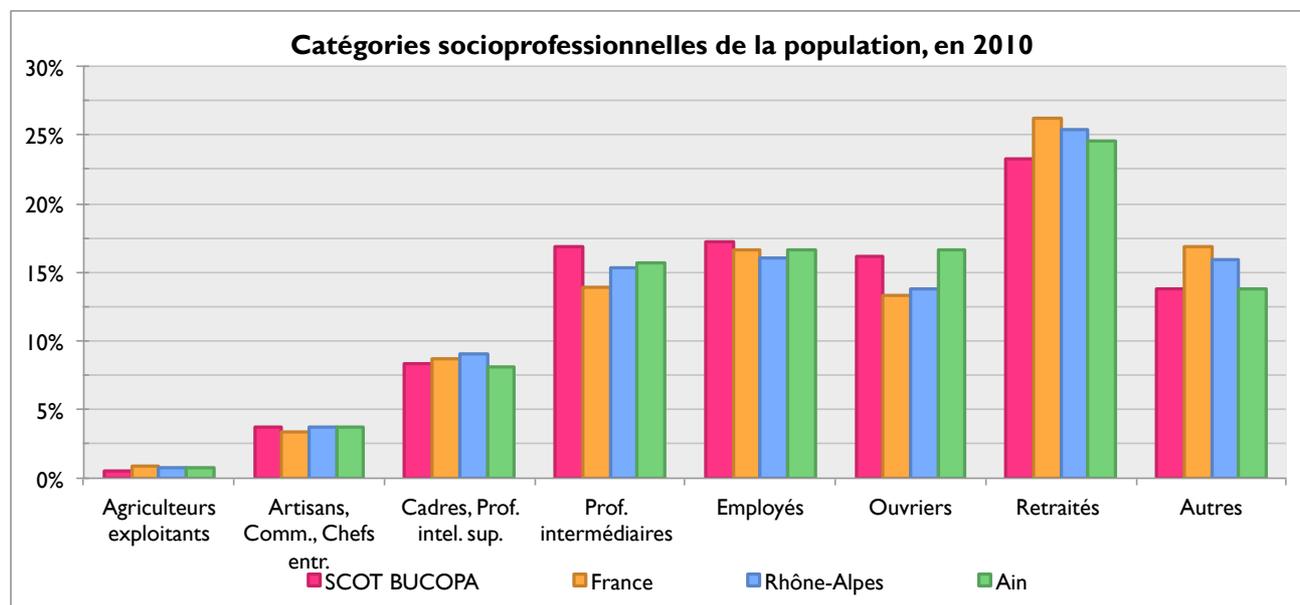
Vers la tertiarisation des sociétés locales

- Un profil socioéconomique d'un **territoire industriel qui se résidentialise** (des ouvriers nombreux, des employés et professions intermédiaires localement très présents).

Catégories socioprofessionnelles dans les EPCI, en 2010

Source : INSEE, Recensement de la population 2013.

Catégories socioprofessionnelles	Agriculteurs exploitants		Artisans, Comm., Chefs entr.		Cadres, Prof. intel. sup.		Prof. intermédiaires		Employés		Ouvriers		Retraités		Autres	
	%	en 2010	%	en 2010	%	en 2010	%	en 2010	%	en 2010	%	en 2010	%	en 2010	%	en 2010
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	0,8%	82	3,3%	343	6,4%	673	15,9%	1 664	16,5%	1 729	17,9%	1 873	28,2%	2 953	11,2%	1 171
CC de la Vallée de l'Albarine	1,0%	45	3,5%	156	3,3%	144	11,6%	512	15,4%	677	21,1%	927	31,1%	1 366	12,9%	568
CC Rhône - Chartreuse de Portes	2,4%	83	4,9%	173	5,2%	182	12,3%	432	14,0%	490	19,6%	687	29,4%	1 029	12,2%	428
CC du Canton de Montluel	0,6%	108	3,5%	623	8,7%	1 552	17,4%	3 109	21,7%	3 872	15,3%	2 725	19,2%	3 435	13,6%	2 427
Com. Isolées Canton de Chalamont	0,5%	8	5,1%	84	9,9%	165	18,2%	302	15,5%	257	16,0%	266	21,6%	358	13,3%	221
CC de Miribel et du Plateau	0,5%	88	4,1%	748	11,7%	2 108	18,0%	3 249	15,0%	2 715	12,2%	2 206	23,4%	4 224	15,1%	2 724
CC de la Plaine de l'Ain	0,5%	247	3,7%	1 830	7,9%	3 897	16,8%	8 312	16,9%	8 343	17,1%	8 477	22,9%	11 334	14,2%	7 000
SCOT BUCOPA	0,6%	578	3,7%	3 784	8,4%	8 539	16,8%	17 147	17,3%	17 594	16,2%	16 474	23,2%	23 670	13,8%	14 112



Évolution de la population des catégories socioprofessionnelles dans les EPCI, entre 1999 et 2010

Source : INSEE, Recensement de la population, 2013.

Catégories socioprofessionnelles	Agriculteurs exploitants	Artisans, Comm., Chefs entr.	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	-53%	-20%	98%	59%	30%	14%	22%	-24%
CC de la Vallée de l'Albarine	-20%	8%	24%	78%	40%	6%	6%	-30%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	-10%	14%	204%	44%	53%	2%	25%	-26%
CC du Canton de Montluel	-13%	3%	69%	40%	40%	5%	44%	-29%
Com. Isolées Canton de Chalamont	0%	24%	194%	54%	31%	23%	21%	-6%
CC de Miribel et du Plateau	-8%	6%	65%	21%	5%	-6%	44%	-18%
CC de la Plaine de l'Ain	-42%	11%	72%	43%	29%	5%	40%	-20%
SCOT BUCOPA	-34,6%	5%	72%	40%	27%	5%	36%	-22%

Un territoire familial

La typologie des ménages présents dans le BUCOPA témoigne de la diversité des réalités territoriales :

- De petits ménages dans les communes rurales de l'Est du territoire :

- 2,35 personnes par ménage dans la CC Rhône - Chartreuse de Portes,
- 2,37 p/m dans la CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon,
- 2,20 p/m dans la CC de la Vallée de l'Albarine.

Du fait :

- de la surreprésentation des personnes de 60 ans et plus,
- conséquemment de la part plus élevée de personnes vivant seules : entre 29 et 37 % environ des ménages, contre 21 à 25 % dans les autres communautés de communes (29 % dans l'Ain),
- de la diminution des couples avec ou sans enfant, et le nombre moyen d'enfant par famille, en dessous de la moyenne du BUCOPA.
- de l'allongement de la vie.

- Des familles plus présentes dans les autres territoires :

- entre 2,5 et 2,6 personnes par ménage dans les CC urbaines et la CC de la Plaine de l'Ain.
- des couples avec ou sans enfant(s) (entre 63 et 70 % de la totalité des ménages contre 56 % en Rhône-Alpes) très présents, voire de familles nombreuses (moyenne élevée d'enfants par famille dans certains territoires).

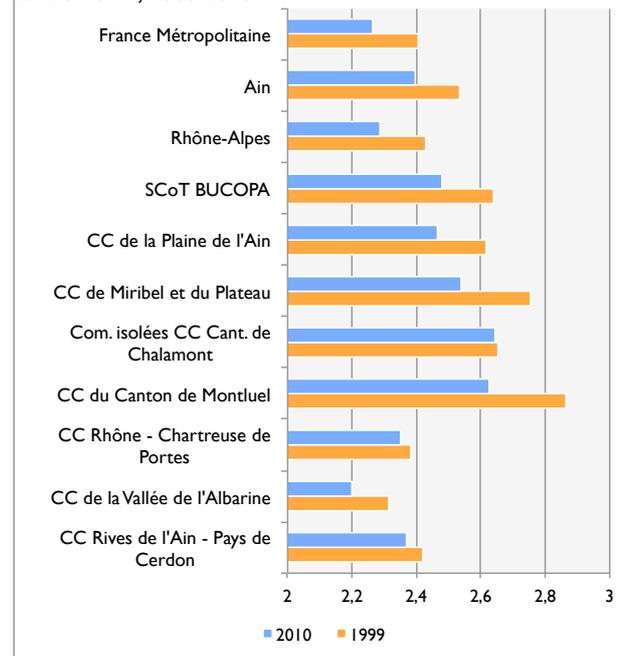
* Les couples sans enfant sont les actifs dont les enfants ont décohabité, ou de jeunes actifs sans enfant.

En lien avec la périurbanisation, le modèle de développement du BUCOPA est familial dans les secteurs les plus connectés aux grandes agglomérations qui l'entourent (secteur Ouest et jusqu'aux petites villes de la Plaine de l'Ain).

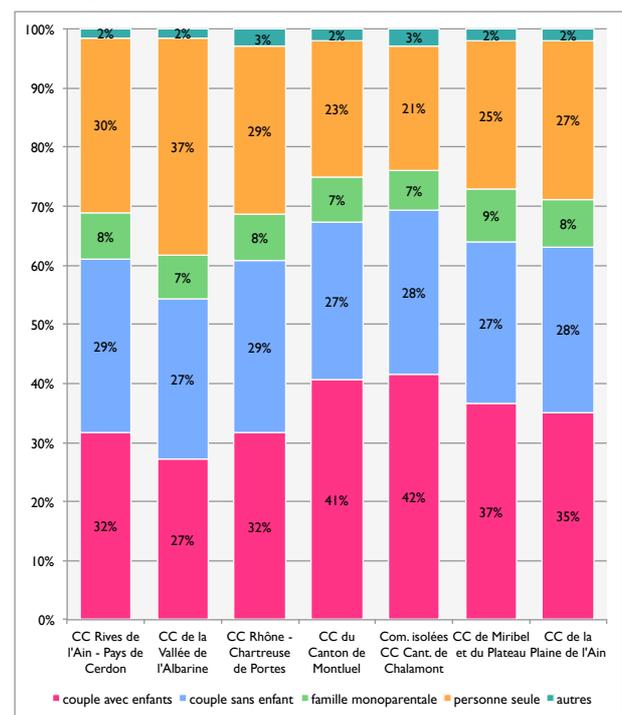
Dans les espaces plus reculés de l'Est et du Nord, les tendances d'évolution des classes d'âges invitent à questionner le devenir de ces zones.

Sources : INSEE 2013, Recensement de la population, population légale au 1^{er} janvier 2010.

Taille des ménages dans les communautés de communes du BUCOPA, 1999-2010



Typologie des ménages, dans le BUCOPA



Moyenne du nombre d'enfant par famille, dans le BUCOPA

Source : INSEE, Données principales, 2013. Traitement EAU, 2013.

Caractéristiques des ménages	1999	2010
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	0,93	0,98
CC de la Vallée de l'Albarine	0,95	0,90
CC Rhône - Chartreuse de Portes	0,88	0,91
CC du Canton de Montluel	1,27	1,11
Com. isolées CC Canton de Chalamont	1,02	1,15
CC de Miribel et du Plateau	1,17	1,05
CC de la Plaine de l'Ain	1,09	1,04
SCoT BUCOPA	1,11	1,04
France Métropolitaine	0,99	0,93
Rhône-Alpes	1,03	0,97

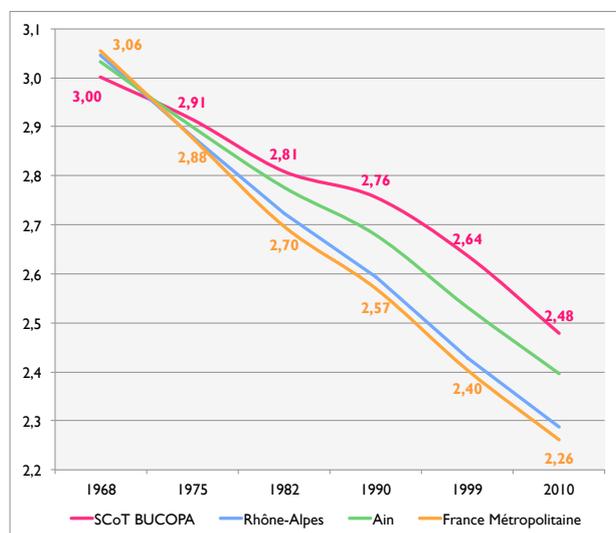
Le desserrement des ménages

L'accélération du desserrement

Taille moyenne des ménages	1999	2010
Rhône-Alpes	2,43	2,29
Ain	2,53	2,40
France Métropolitaine	2,40	2,26
SCoT BUCOPA	2,64	2,48

- Une diminution du nombre de personnes par ménage pendant les années 1970.
- Avec une accélération entre 1999 et 2010 (-0,56 %/an, contre -0,37 %/an entre 1982 et 1999).
- Le décrochement entre l'augmentation du nombre de ménages et celle de la population des ménages avec :
 - le recul des familles avec enfants : -5,4 points dans le BUCOPA, avec même -8,4 pts dans la CC de Miribel et Plateau et -7,6 pts dans le Canton de Montluel,
 - le vieillissement de la population, l'augmentation des ménages de personnes seules
 - celle des couples sans enfant.

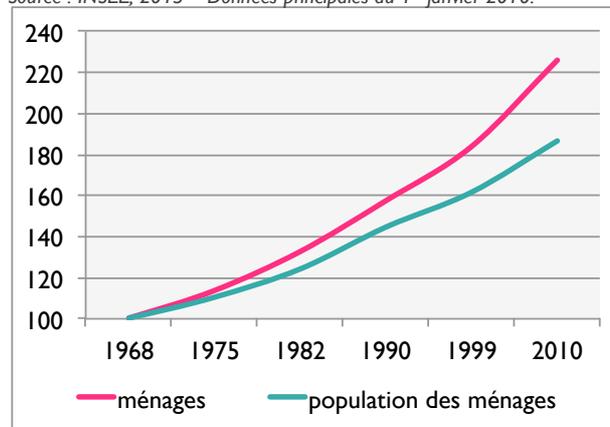
Cela ne signifie pas que le territoire n'a pas accueilli de nouvelles familles, mais que ces arrivées n'ont pas été suffisantes pour compenser les effets de la diminution tendancielle de la taille des ménages.



La menace du vieillissement

Évolution Comparée de la population des ménages et du nombre de ménages Base 100 : 1968

Source : INSEE, 2013 – Données principales au 1^{er} janvier 2010.



Dans le territoire, la taille des ménages reste très supérieure aux moyennes nationales, soulignant une certaine prégnance du modèle familial, lequel constitue la base son développement démographique (fort taux de natalité).

Les dernières évolutions des ménages mettent en évidence la menace que constitue le vieillissement. Celui-ci l'emporte sur l'attractivité auprès des ménages avec enfants, ce phénomène s'observant sur tous les territoires du SCoT.

Le desserrement des ménages

À l'échelle de toute la France, il s'agit de la diminution tendancielle de la taille des ménages sous l'effet des évolutions sociales (vieillesse, divorces, décohabitation liée aux études supérieures, ...) Résultant de la hausse du nombre des ménages plus rapide que celui de la population, ce desserrement impact très fortement le besoin en logements.

Avec le vieillissement de la population et le ralentissement des flux migratoires, le desserrement s'est accéléré sur la dernière période. Avec une population qui continuera à vieillir (les 45 ans et plus sont la principale classe d'âge du territoire) et en l'absence d'une reprise migratoires, cette tendance perdurera. Son impact sur le nombre de logements à construire pour garder une population stable devrait alors être anticipé.

Évolution de la taille des ménages, 1968-2010

Source : INSEE, 2013, Recensement de la population, Données légales au 1^{er} janvier 2010.

Des apports migratoires massifs

Un territoire très attractif

Un large excédent migratoire

- Entre 2003 et 2008, un large excédent migratoire avec 17 540 entrées contre 14 670 départs du BUCOPA.
- Les communautés de communes les plus peuplées constituent une destination privilégiée des flux entrants, dont 46 % dans la Plaine de l'Ain, 20 % dans la CC de Miribel et Plateau, 14 % dans le Canton de Montluel, et 10 % dans les Rives de l'Ain-Pays de Cerdon.
- En 2009, 12,0 % des ménages occupaient leur logement depuis moins de 2 ans (un peu plus de 6 100 ménages), contre 13,8 % et 13,3 % en Rhône-Alpes et dans l'Ain.

Des flux qui entretiennent les profils familiaux locaux

Les nouveaux arrivants sont :

- en majorité des adultes d'un couple avec (36 % des migrants) ou sans (21 %) enfant(s), et les enfants d'un couple (18 % des flux du BUCOPA). Ce sont :
 - 64 % des migrations dans les communes isolées du Canton de Chalamont (à relativiser compte tenu du peu de flux à destination de ce secteur),
 - 57 % dans la CC de Miribel et du Plateau,
 - et 58 % dans les CC de Rhône-Chartreuse de Portes et Rives de l'Ain-Pays de Cerdon.
- des personnes seules (9,9% des flux) sont principalement dans l'Est du BUCOPA :
 - 10,6 % dans la Plaine de l'Ain,
 - et respectivement 13,1 % et 10 % dans les CC des Rives de l'Ain-Pays de Cerdon et celle de Rhône-Chartreuse de Portes.

Les personnes habitant seules peuvent être à la fois des personnes âgées, entretenant la tendance au vieillissement de la population dans ce secteur, ou alors des actifs isolés, qui peuvent également constituer des populations fragiles socialement.

Sources : fichier MIGCOM – fichier des Migrations résidentielles (localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure), 2008.

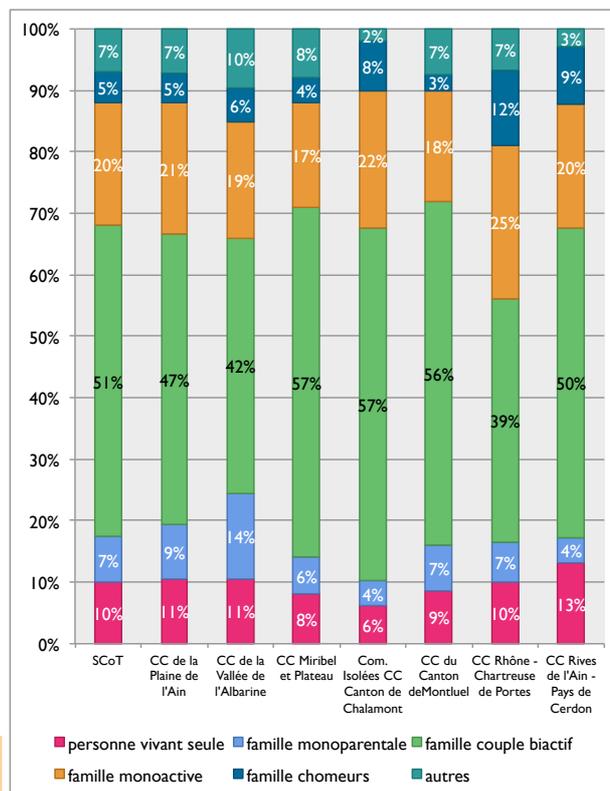
Typologie des territoires d'accueil

Des flux spécifiques qui entretiennent le profil social des grands secteurs du BUCOPA :

- une population diversifiée et dynamique dans les communes isolées de la CC du Canton de Chalamont, CC du Canton de Montluel et la CC de Miribel et Plateau (biactifs, de CSP + à celles des ouvriers, classes d'âges diversifiées).
- de nouveaux ménages monoactifs et populaires dans la CC de la Plaine de l'Ain, principale destination des flux entrants (famille monoparentale ou personne seule, monoactive, de classes sociales modestes, avec une large proportion des 40-54 ans et leurs enfants).
- une population jeune et socialement modeste voire fragilisée dans la CC de la Vallée de l'Albarine, la CC Rhône - Chartreuse de Portes et la CC Rives de l'Ain-Pays de Cerdon (des familles mono-actives ou de chômeurs, des personnes seules, des classes sociales plus fragiles et une surreprésentation des 25-39 ans –environ 60 % des flux sauf dans le Sud du territoire, attractif sur les 40 ans et plus, 46 %).

Profils des nouveaux habitants dans les EPCI du BUCOPA

Source : INSEE, les migrations résidentielles, Migcom 2008.



Une forte dépendance à l'agglomération lyonnaise

Une attractivité d'abord locale ...

- 11 319 migrations internes au BUCOPA soit 51,1 % des migrations entrants dans les communes (ne sont pas compris les déménagements au sein d'une même commune),
- Des échanges denses avec l'environnement régional. Parmi les flux provenant de l'extérieur du BUCOPA :
 - 40,1 % de l'agglomération lyonnaise,
 - 12,8 % du reste du département de l'Ain,
 - 5,2 % de l'étranger (proximité de la Suisse).
- Le **desserrement** des agglomérations de Lyon et de Bourg-en-Bresse constitue un moteur puissant à l'attractivité du BUCOPA, qui semble proposer des logements adaptés aux besoins des :
 - ménages de 4 à 5 personnes, dans les CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon, CC de Montluel, CC de Miribel et Plateau et dans les communes isolées du Canton de Chalamont (entre 25 à 30 %),
 - ménages plus petits, plutôt dans les CC Rhône - Chartreuse de Portes et Vallée de l'Albarine (29 % de ménages de 2 personnes).

Un territoire singulier

L'origine des ménages récemment emménagés dans le territoire du SCoT démontre que :

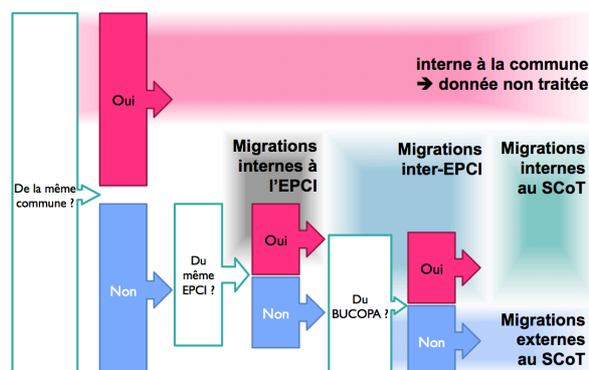
- l'attractivité du territoire est liée à la fois au **phénomène de périurbanisation** (Cf. ci-dessus),
- mais également **qu'il attire pour lui-même**, au-delà du seul positionnement de couronne de desserrement de Lyon :
 - 26,3 % des flux entrants proviennent des autres régions de provenance, notamment de PACA ou d'Île-de-France.

Migrations résidentielles des ménages entre 2003 et 2008, issues de communes hors du SCoT

Lieu de résidence 5 ans auparavant	Nombre de personnes ayant migré	Part des migrations totales
Rhône-Alpes, dont :	12 020	68,5%
Ain, dont :	2 247	12,8%
communes rurales	875	5,0%
Unité urbaine de Bourg-en-Bresse	396	2,3%
Unité urbaine de Hauteville-Lompnes	173	1,0%
Unité urbaine de Lyon	112	0,6%
autres	691	3,9%
Ardèche	83	0,5%
Drôme	100	0,6%
Isère	1 617	9,2%
Loire	223	1,3%
Rhône, dont :	7 256	41,4%
Unité urbaine de Lyon	4 785	27,3%
Lyon centre	2 146	12,2%
autres	325	1,9%
Savoie	198	1,1%
Haute-Savoie	296	1,7%
Autres régions, dont :	4 614	26,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	746	4,3%
Bourgogne	356	2,0%
Nord-Pas-de-Calais	337	1,9%
Centre	264	1,5%
Île-de-France	811	4,6%
Autres	2 100	12,0%
Étranger	905	5,2%
Total	17 540	100%

Méthodologie d'analyse des flux

Est-ce que l'emménagement enregistré concerne un ménage issu :



Sources : fichier MIGCOM – fichier des Migrations résidentielles (localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure), 2008.

Tableau de synthèse des migrations résidentielles entrantes, hormis les migrations internes à une même commune.

INSEE : Migrations résidentielles, Fichier MIGCOM, 2008 ; Traitement EAU.

Migrations résidentielles dans le BUCOPA	Total des migrations internes au SCoT		Interne à la ComCom		Migrations inter-ComCom		Hors SCoT		Total migrations entrantes dans la ComCom	
		%		%		%		%		%
CC de la Plaine de l'Ain	5 888	52%	4 114	61%	1 774	39%	8 152	46%	9 926	45%
CC de la Vallée de l'Albarine	529	5%	181	3%	349	8%	489	3%	838	4%
CC de Miribel et du Plateau	1 666	15%	882	13%	784	17%	3 583	20%	4 368	20%
Com. Isolées CC Canton	149	1%	0	0%	149	3%	384	2%	533	2%
CC du Canton de Montluel	1 617	14%	824	12%	793	17%	2 507	14%	3 300	15%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	311	3%	170	3%	141	3%	642	4%	783	4%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	1 159	10%	551	8%	608	13%	1 782	10%	2 390	11%
SCoT BUCOPA	11 319	100%	6 721	100%	4 598	100%	17 540	100%	22 138	100%

Des flux résidentiels sortants spécifiques

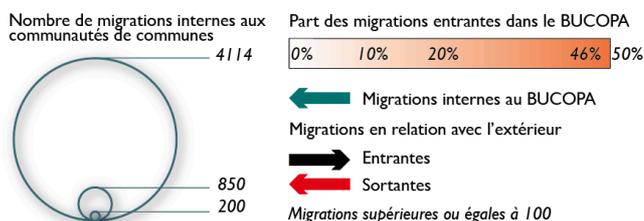
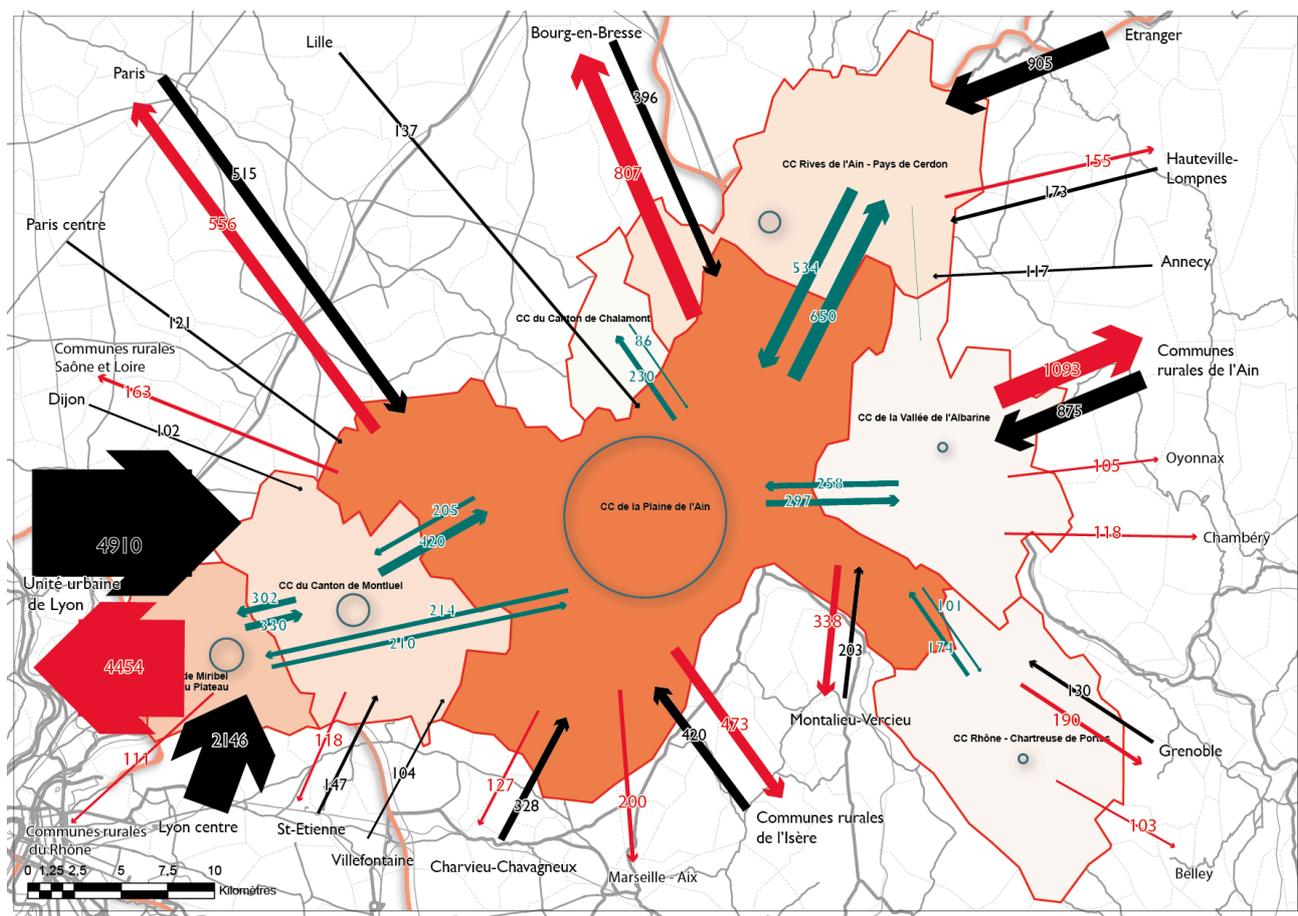
- la volatilité des ménages de 1 à 2 personnes (48 % des flux),
- les CSP moyennes à modestes (professions intermédiaires, employés et ouvriers) représentent 48 % des personnes ayant quitté le territoire,
- les 25-39 ans représentent 41 % des flux sortants, qui se dirigent en premier dans l'unité urbaine de Lyon.

Interdépendances

- un parc de logement inadapté à la demande de la population jeune (en termes de taille et de type de produits présents, ...)
- l'excédent migratoire suppose :
 - un besoin en équipements et en services élevé, notamment au regard des populations accueillies dans certaines communautés de communes (chômeurs, personnes âgées, familles monoparentales),
 - de se doter d'un parc de logements permettant de diversifier le profil social et socioéconomique du territoire (petits logements, aides à l'accession, logements aidés, ...)

Synthèse des migrations résidentielles entrant et sortant du SCoT du BUCOPA (migrations représentées : 100 ≤) :

De l'importance des relations du BUCOPA avec les territoires voisins, plus particulièrement avec l'agglomération lyonnaise, et le reste du département de l'Ain (communes rurales et unité urbaine de Bourg-en-Bresse). La concentration de la moitié des flux entrant dans la communauté de la Plaine de l'Ain, qui contribue au développement démographique des autres intercommunalités.



Un effort constructif plus puissant qu'ailleurs (1990-2010)

Un mode de développement résidentiel peu contraint

Un effort constructif important quasiment continue depuis 1990.

Deux grandes périodes dans le BUCOPA :

- Du milieu des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000, malgré quelques sursauts, le nombre de logements construits par an n'a cessé d'augmenter, tendance contraire à celle observée dans les territoires de référence,
- Malgré le ralentissement de la construction à partir de 2007, il a été construit plus de logement entre 1999 et 2010 (953 log/an) qu'entre 1990 et 1999 (673 log/an).
- Le taux de construction passant de 14,8 % (entre 1990 et 1999) à 21,1 % (entre 1999 et 2010) témoigne de cette tendance.

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période sur le nombre total de logements à la fin de cette période.

Répartition de l'effort constructif entre les pôles urbains du BUCOPA et le reste du territoire

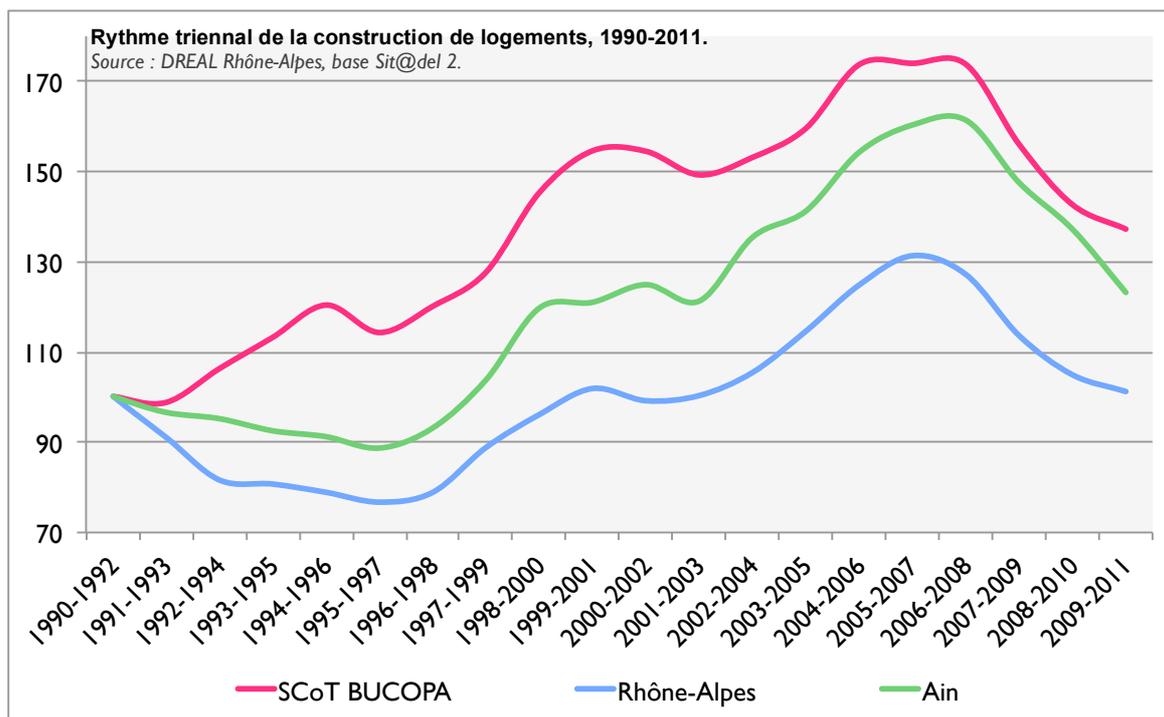
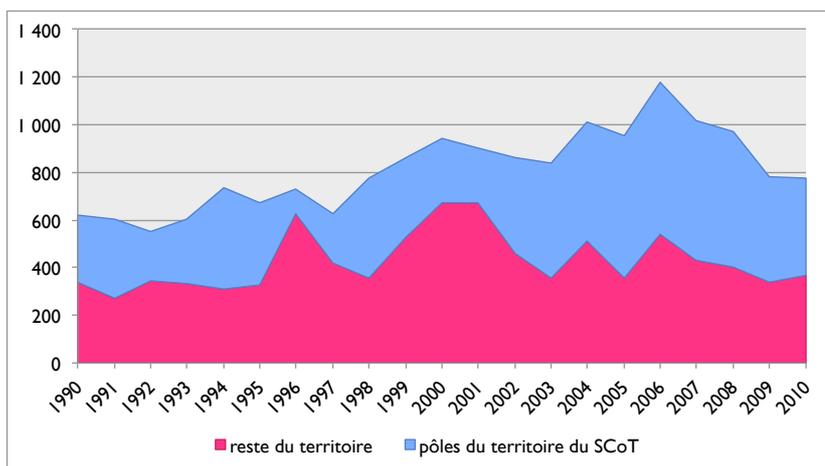
Source : DREAL Rhône-Alpes, base Sit@del 2, 1990-2011. Traitement : EAU, 2013.

- La Région et le Département observent les mêmes tendances du rythme constructif, mais dans des proportions plus faibles, de même que leur taux de construction : Rhône-Alpes (15,4 %) et Ain (19,0 %).

... de plus en plus urbain.

La construction de logements neufs se concentre dans les pôles définis dans le précédent SCOT (47 % des 17 007 logements totaux, et même 16,1 % seulement dans l'agglomération d'Ambérieu-en-Bugey).

Le développement du territoire est faiblement contraint par son environnement (plaine alluviale du Rhône), qui détermine un marché immobilier. Ces éléments ont permis une croissance résidentielle rapide.



Rythmes constructifs

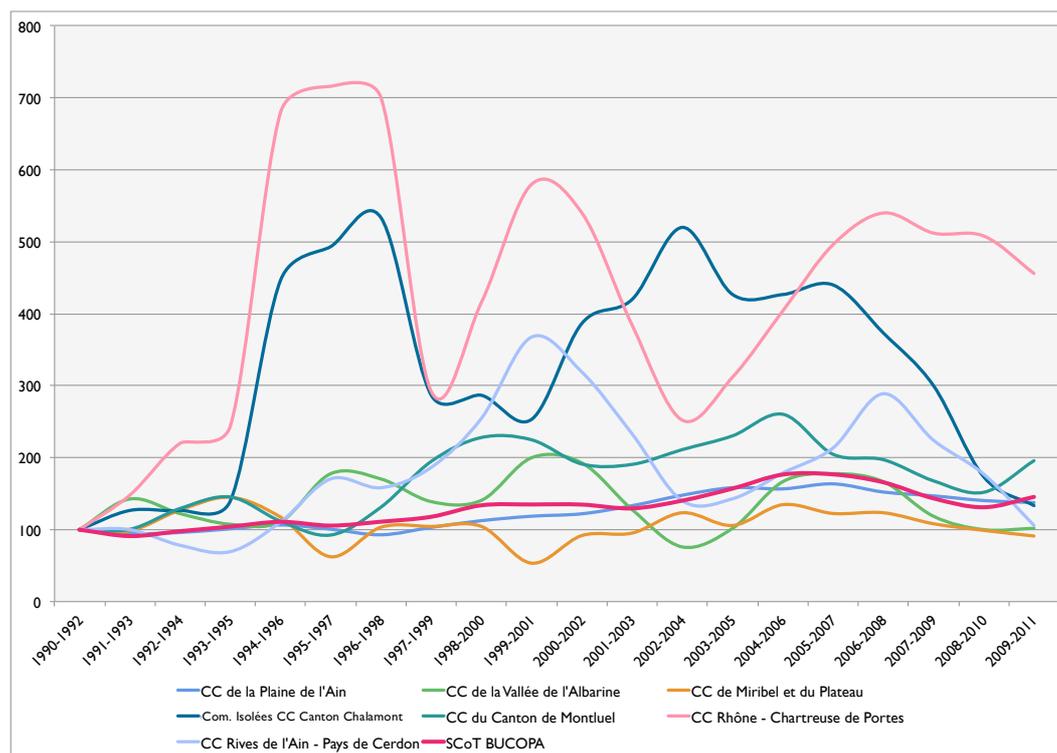
- Après 1990, le ralentissement de la construction dans la Plaine de l'Ain et plus globalement, la diminution de la construction tant des logements individuels que collectifs,
- À partir de 1993, et ce jusqu'au début des années 2000, le rythme constructif rattrape puis dépasse celui de 1990 :
 - d'abord grâce à la construction de logements individuels tandis que les logements collectifs restent en deçà du volume produit en 1990.
 - toutes les intercommunalités du territoire produisent au moins autant de logements qu'auparavant, proportionnellement plus fort dans la Plaine de L'Ain et les communautés de communes plus rurales*.
- Après une légère baisse entre 2000 et 2002, du fait de la baisse des logements individuels, la construction s'accélère jusqu'en 2005 :
 - sous l'impulsion des logements collectifs,
 - les communautés de communes de la Plaine de l'Ain, Miribel et Plateau et du Canton de Montluel enregistrent les plus fortes hausses en volume du nombre de logements, correspondant à l'accélération de la périurbanisation, avec l'arrivée des actifs lyonnais.
- Pendant la seconde moitié des années 2000, la hausse s'est stabilisée :
 - le rythme constructif étant au plus haut,
 - les communautés de communes rurales présentent une forte augmentation de leur taux de construction correspondant à la dynamique immobilière des années 2000, impulsée par un retour des actifs urbains en campagne.
- depuis 2009, une relance timide de la construction de logements individuels compensée par la forte reprise des logements collectifs principalement entretenue par le Canton de Montluel.

Ce mode de développement a permis d'accueillir de nouvelles populations, notamment les familles lyonnaises avec enfants, intégrant le BUCOPA dans le fonctionnement de l'agglomération lyonnaise et de son aire d'attraction.

**(communes isolées du Canton de Chalamont, Rhône-Chartrreuse de Portes, Vallée de l'Albarine)
 Cette « explosion constructive est à nuancer », la base 100 permettant de comparer les EPCI entre-eux toute chose égale par ailleurs, mais biaisant l'analyse en volume (le niveau de construction de ces EPCI ruraux passe de très peu à peu).*

Rythme triennal de la construction de logements entre 1990 et 2011 dans les communautés de communes du BUCOPA, en base 100 : 1990,

Source : DREAL Rhône-Alpes, base Sit@del 2.



Caractéristiques du parc de logements

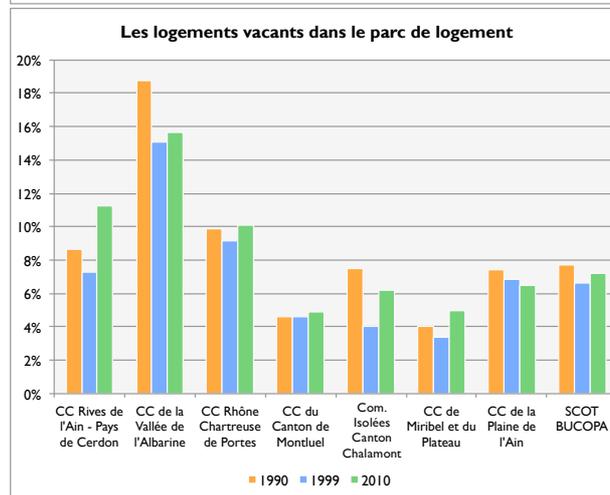
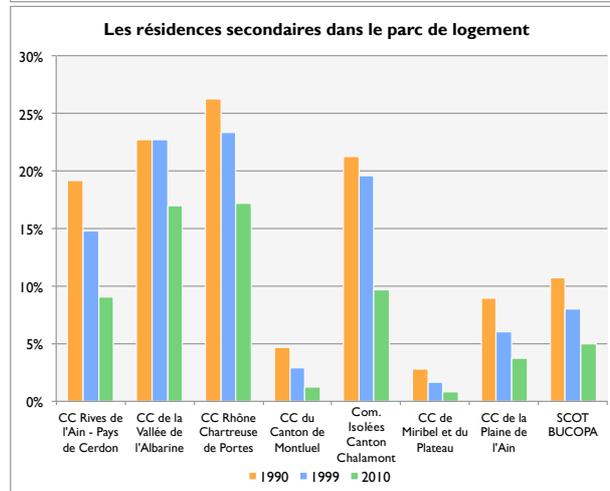
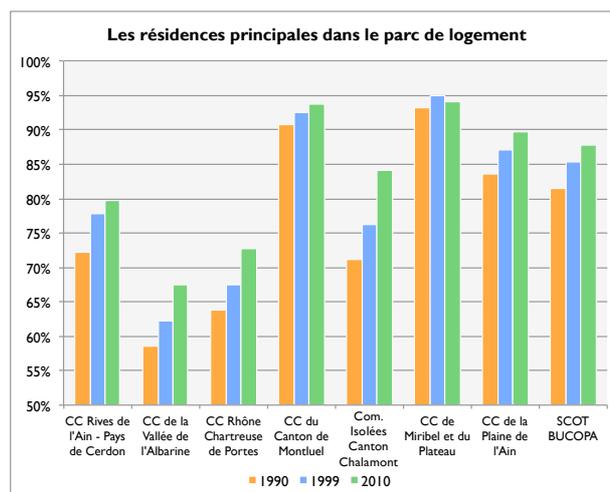
Le changement du statut d'occupation des logements

L'augmentation de la part des résidences principales résulte de la remobilisation des résidences secondaires et occasionnelles.

- Le logement principal (+22,9 % en onze ans) évolue plus rapidement que le logement total : de 85,4% de résidences principales dans le parc de logements en 1999 à **87,8 %** en 2010.
- La forte baisse des résidences secondaires et occasionnelles (-25,6%) :
 - souligne la rurbanisation des campagnes, un marché immobilier meilleur marché que dans les agglomérations, plus facilement accessible par les ménages les plus modestes...
 - ... nuancée par la persistance de la villégiature dans les territoires les plus ruraux du BUCOPA (entre 9 et 17 % du parc).
- L'augmentation de la vacance depuis 1999, autour de **7%** du parc de logements. Des réalités locales à nuancer :
 - elle est très faible dans le Canton de Montluel et la CC de Miribel et Plateau (5 %) témoin d'une certaine tension du marché immobilier (engendre du report dans les autres territoires, plus accessibles) ;
 - elle est très forte dans la Montagne (de 10% dans la CC Rhône - Chartreuse de Porte à plus de 15% dans la Vallée de l'Albarine) soulignant l'inadaptation du parc de logement existant aux demandes et qui soulève des questions de réhabilitation (Opérations de Programmation et d'Amélioration de l'Habitation en cours).

Évolution du parc de logement, 1990-2010

Source : INSEE, Recensement 2010.



Évolution du parc de logements dans les EPCI, de 1968 à 2010

Source : INSEE, Recensement 2013, Données principales, au 1^{er} janvier 2010.

Logements	1968	1975	1982	1990	1999	2010
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	4 355	4 925	5 337	5 428	5 817	6 933
CC de la Vallée de l'Albarine	3 527	3 504	3 699	3 579	3 328	3 514
CC Rhône - Chartreuse de Portes	1 582	1 707	1 978	2 007	2 159	2 496
CC du Canton de Montluel	3 490	4 418	5 328	6 412	7 416	8 762
Com. Isolées Canton Chalamont	506	560	677	719	764	1 004
CC de Miribel et du Plateau	4 234	4 913	5 885	6 562	7 758	9 266
CC de la Plaine de l'Ain	12 452	14 824	17 320	20 318	23 013	28 068
SCOT BUCOPA	30 146	34 851	40 224	45 025	50 255	60 043

Des typologies de logements qui répondent à différents besoins

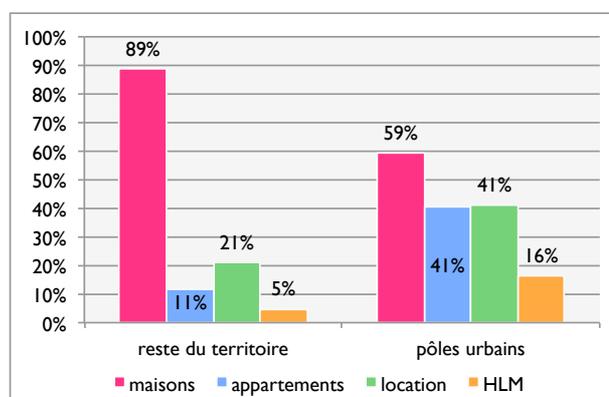
Un fort contraste entre ville et campagne

- Des logements individuels surreprésentés :
 - qui déterminent les tendances du rythme constructif,
 - 13 170 maisons construites entre 1990 et 2012, dont 2 275 logements construits dans des opérations d'ensemble, avec une part croissante dans le logement individuel.
 - Le territoire apparaît **spécialisé** dans l'habitat individuel occupé par les propriétaires.
- Un clivage fort entre les pôles urbains du BUCOPA* et les territoires plus ruraux :
 - un parc de logements diversifié dans les **pôles urbains des différentes intercommunalités** qui leur permet d'accueillir des ménages variés.

* Pôles urbains du BUCOPA : agglomération d'Ambérieu (Ambérieu-en-Bugey, Château-Gaillard, Ambutrix, Saint-Denis-en-Bugey, Bettant), Beligneux, Lagnieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Meximieux, Dagneux, Montluel, La Boisse, Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost, Miribel, Pont d'Ain, Poncin, Jujurieux.

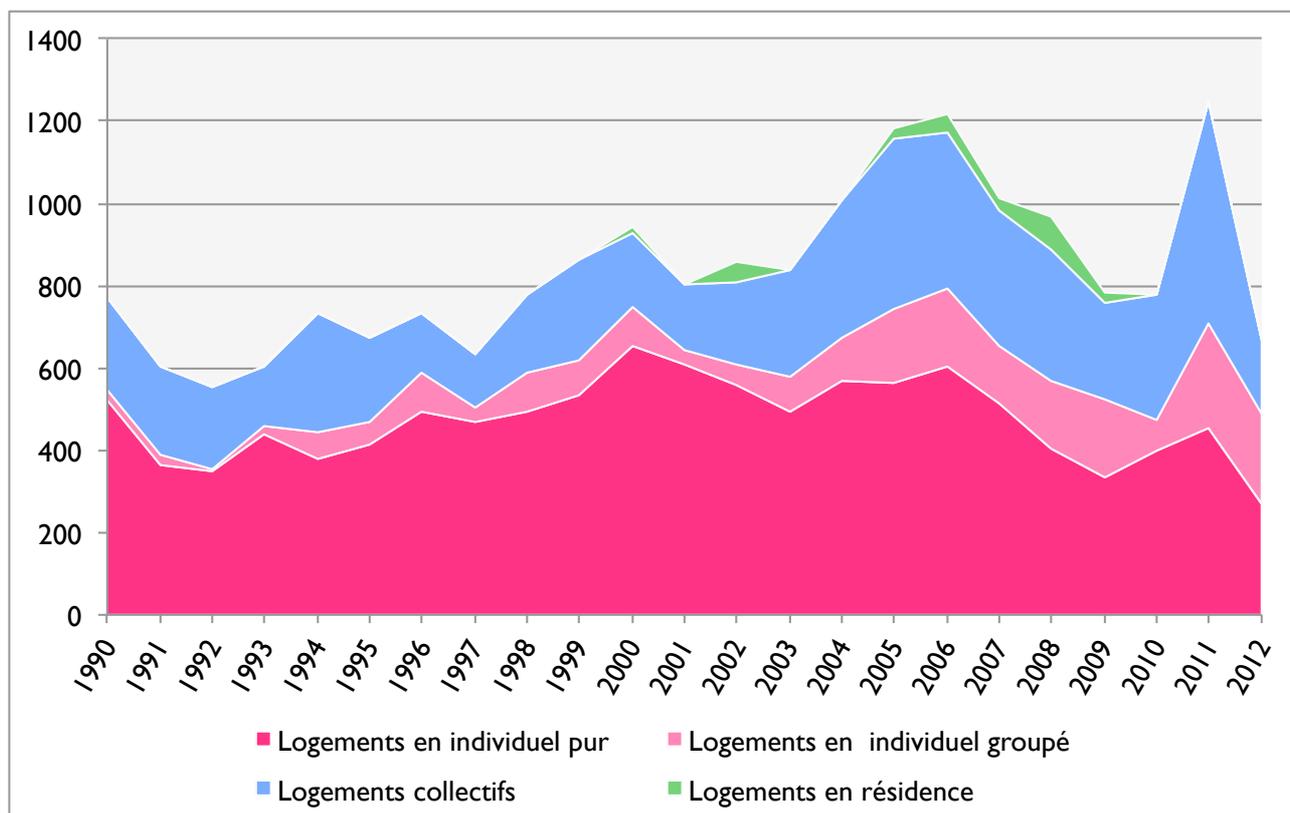
Caractéristiques du parc des résidences principales dans le BUCOPA

Source : INSEE, Recensement de la population, 2010.



Rythme constructif des différents types de logements, 1990-2012

Source : Sit@del 2013, DREAL Rhône-Alpes. Traitement : EAU, 2013.



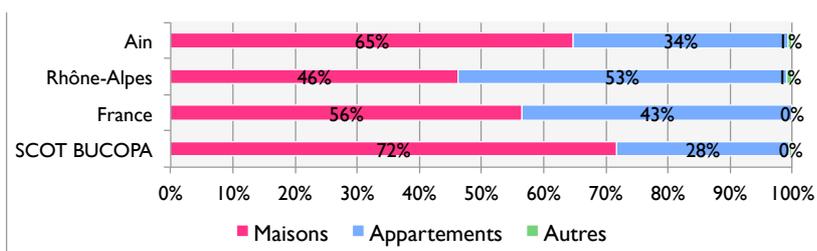
Un parc de logements pour les familles

- De grands logements qui correspondent aux besoins des familles avec enfants, et des actifs plus âgés (Cf. *Caractéristiques des ménages*)
- Un accroissement de la taille moyenne des logements, de 4,27 pièces en 1999 à 4,43 pièces en 2010, qui ne correspond pas avec la tendance au desserrement des ménages :
 - La surreprésentation des grands logements de 5 pièces et plus (46 % dans le BUCOPA, contre 35 % en Rhône-Alpes),
 - de petits logements peu présents (9 % contre 17 % en Région),
 - dans les villes, une offre plus grande en petits logements (12 % du parc), alors que les logements de 3 pièces et plus dominent dans le reste du territoire (94 %).

Un léger contraste entre deux types de parcs de logements qui ne permet pas de répondre à tous les besoins de logement, notamment aux premières étapes du parcours résidentiel.

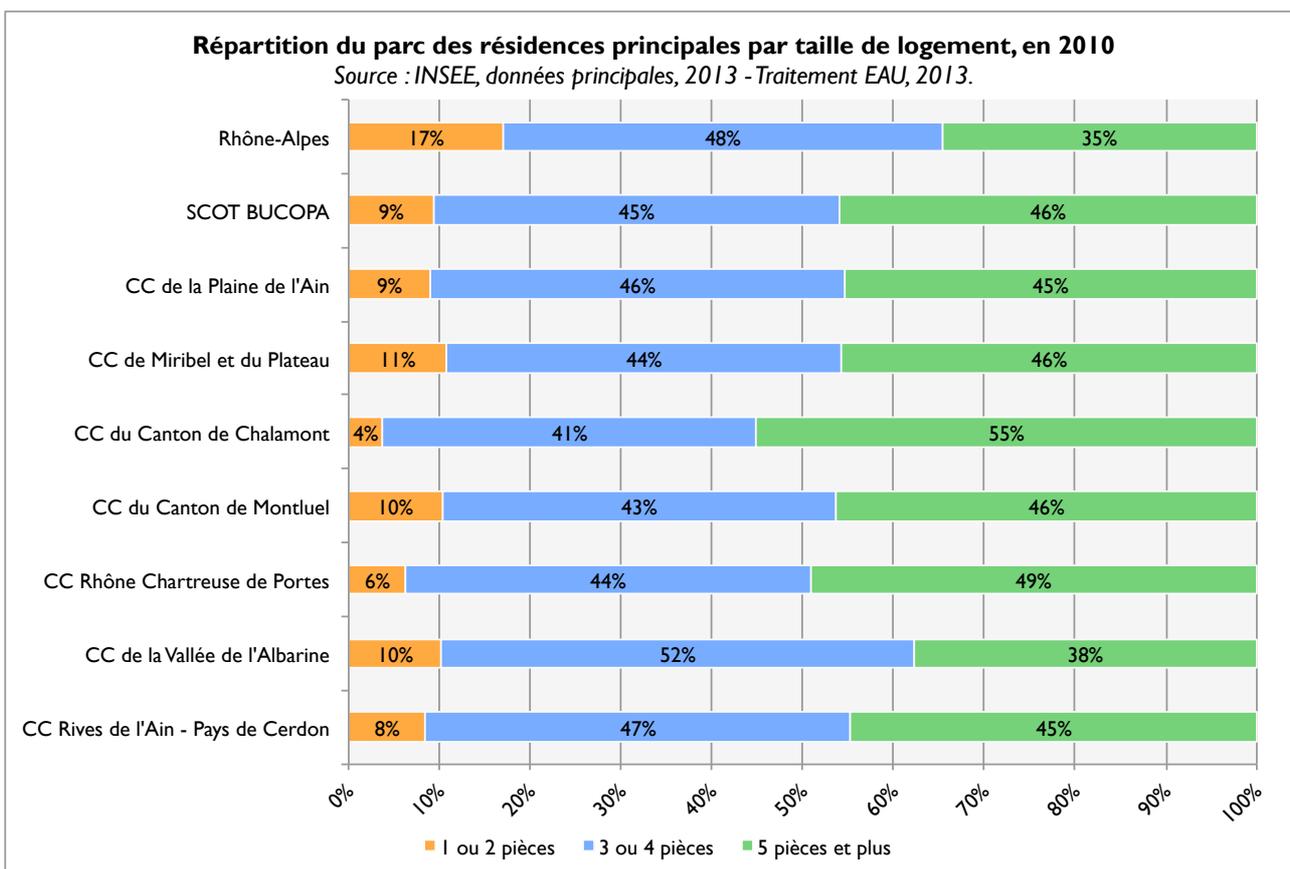
Un **parcours résidentiel complet** est impossible, le parc de logement étant difficilement accessible aux jeunes actifs (petits logements, location).

Le **parcours résidentiel** : les différentes étapes de la vie auxquelles correspondent des besoins en logements différents (accession/location, taille, localisation).



Typologie du parc des résidences principales, 2010

Source: INSEE, Recensement de la population, 2010.



Le logement social

Un parc qui se développe

Entre 2003 et 2010 (soit la période de mise en œuvre des objectifs de logements fixés par le Schéma directeur du BUCOPA valant SCoT) :

- 6 466 logements sociaux en 2010, contre 6 184 en 2003,
- une hausse du parc de logements locatifs sociaux de 4,6 % (282 logements supplémentaires)...
- principalement portée par le secteur du Bugey (+185 logements) ce qui lui permet de conserver le taux de 7,7 % de logements sociaux dans son parc.

Mais moins rapidement que le parc privé

- Malgré cette augmentation du parc social dans tous les secteurs du SCoT (à l'exception de la Côtière de la Dombes) :
 - la part globale du parc sociale dans le parc total a diminué : de 11,0 % en 2003 à 10,8 % du parc en 2010.

Logement social	2003	2010
Côtière de la Dombes	13,9%	12,6%
La Dombes	0,6%	2,0%
Le Bugey	7,7%	7,7%
Le Piémont du Bugey	11,9%	12,4%
La Plaine de l'Ain	14,1%	13,7%
SCoT BUCOPA	11,0%	10,8%

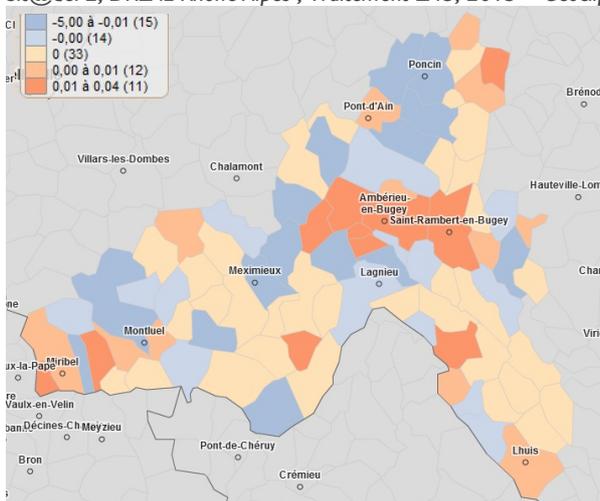
Des pôles urbains soumis à la loi SRU

Au 1^{er} janvier 2011, parmi les communes de plus de 3 500 habitants et soumises à l'inventaire SRU :

- 2 communes respectaient l'obligation de 20 % de logements locatifs sociaux :
 - Montluel (22,6 %),
 - et Saint-Maurice-de-Beynost (22 %).
- 3 ne respectaient pas l'obligation de 20 % de logements locatifs sociaux :
 - Beynost (5,2 %),
 - Miribel (17,6 %),
 - Et Dagneux (8,6 %).
- 2 communes de moins de 3 500 habitants soumises toutefois à l'inventaire SRU ne respectaient pas non plus le taux de logements sociaux :
 - Neyron (10,8 %),
 - La Boisse (2,0%).
- Dans les communes de moins de 3 500 habitants hors loi SRU, l'augmentation du nombre de logements sociaux est due en partie à la mise en œuvre du Schéma directeur valant SCoT.
- Notons que de nombreux projets de logements comprenant des logements locatifs sont actuellement en cours de réalisation dans le BUCOPA.

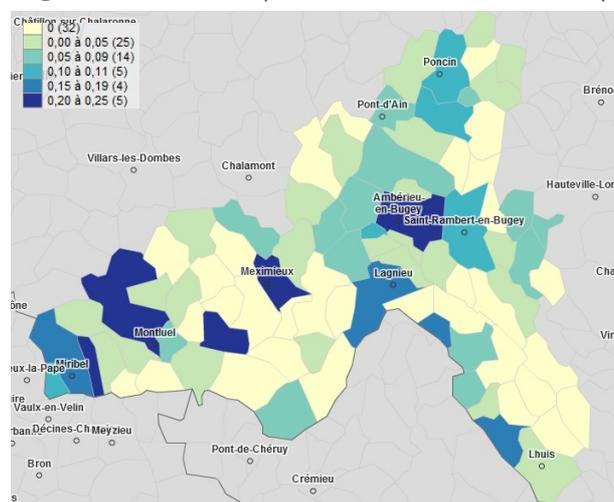
Évolution de la part des logements locatifs sociaux dans le parc de logement, entre 2003 et 2010 (en points)

Sources : INSEE, Données principales 2010, recensement 2013 ; Sit@del 2, DREAL Rhône-Alpes ; Traitement EAU, 2013 – Geoclip 3.



Part des logements locatifs sociaux dans le parc de logement, en 2010 (en %)

Sources : INSEE, Données principales 2010, recensement 2013 ; Sit@del 2, DREAL Rhône-Alpes ; Traitement EAU, 2013 – Geoclip.



Besoins en logement

Le point mort

Afin de comprendre et d'anticiper sur les besoins en logements à venir, il est possible de construire un modèle théorique basé sur la notion de « point mort ».

Le point mort est le nombre de logements minimum afin de permettre le maintien de la population à son niveau.

Le « point mort » est calculé en additionnant :

- le nombre de logements nécessaires au desserrement résidentiel,
- à la variation du stock de logements vacants et de résidences secondaires,
- et au renouvellement du parc.

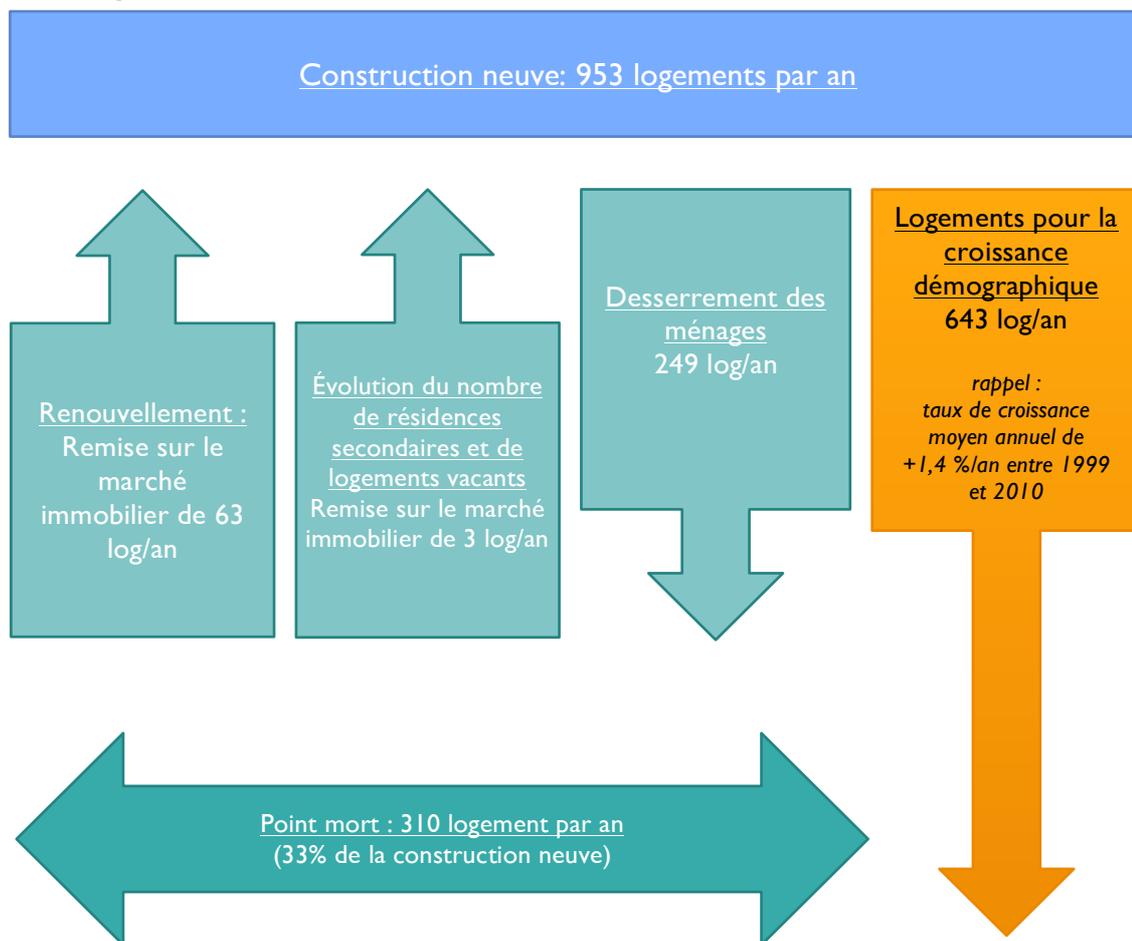
Il est égal à 310 logements par an.

- Le **desserrement résidentiel** correspond aux besoins en logements créés par la diminution de la taille des ménages et l'augmentation du nombre de ménages qui en découle. Il est estimé à 249 logements/an.

- La variation du stock de logements vacants (INSEE) sur la période 99-2010 correspond à une augmentation de 91 logements par an.
- La variation du stock de résidences secondaires (INSEE) est évaluée sur la période 99-2010, à une remise sur le marché de 93 logements par an.
- Le renouvellement du parc est estimé (INSEE et SITADEL) à la création supplémentaire de 63 logements par an.

Répartition des postes du point mort et des logements construits entre 1999 et 2010

Traitement EAU – Source : INSEE, Sit@del, DREAL Rhône-Alpes



Le marché immobilier

Une poche de prix immobiliers faibles

En 2013, les prix de l'immobilier et des terrains à bâtir présentaient les caractéristiques suivantes :

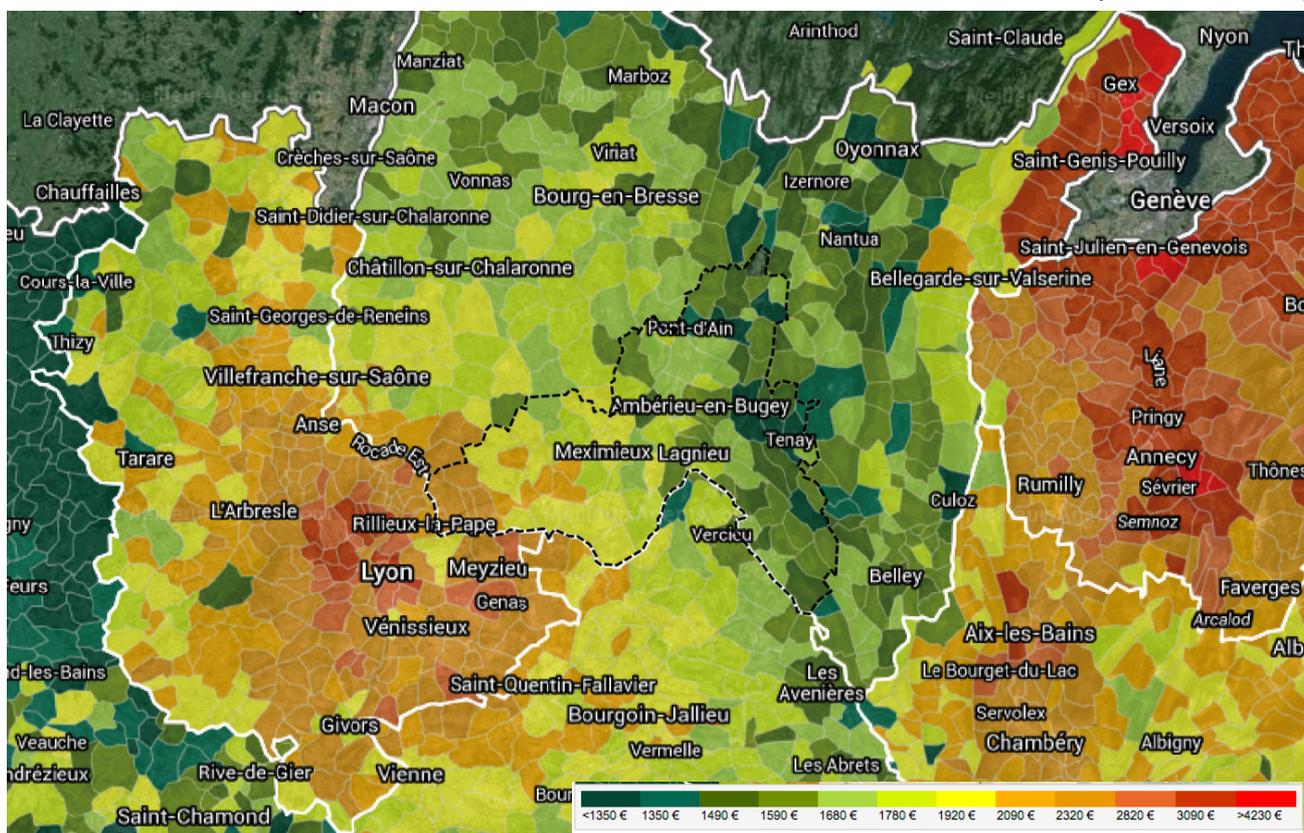
Marchés immobiliers et fonciers	Appartement		Maison ancienne	Terrain à bâtir
	neuf	ancien		
Secteur de Lyon	3 670	2 820	302 200	162 000
Belley	2 620	1 510	169 500	59 000
Bourg-en-Bresse	2 890	1 810	193 500	71 800
Gex	4 790	4 040	540 000	262 400
Nantua	-	1 320	169 800	75 000
Tour-du-Pin	2 680	1 690	18 000	70 000

Plusieurs espaces :

- La Côtière (de Miribel à Montuel) avec des prix supérieurs à la moyenne départementale (2 027 €/m² en moyenne, contre 2 770 €/m² à Beynost),
- La Plaine de l'Ain avec des prix autour de la moyenne départementale,
- La Montagne, avec des prix nettement inférieur (environ 1 200 €/m², mais 969 €/m² seulement à Tenay).

Dans le périmètre du BUCOPA, un gradient Ouest-Est des prix immobiliers, la Côtière offrant des prix quasiment deux fois plus élevés que dans la Montagne.

- Des prix immobiliers et fonciers bon marché dans un contexte régional et départemental de cherté : le BUCOPA est enserré par Lyon et le Pays de Gex.
- Un marché immobilier attractif pour les ménages les plus modestes.
- Le marché bressan égal à celui de la Plaine de l'Ain, ce qui appelle à nuancer le desserrement depuis Bourg-en-Bresse du fait des prix (un des facteurs mais pas le seul).



Prix moyen au m² en Rhône-Alpes

Source : site internet meilleursagents.com (<http://www.meilleursagents.com/prix-immobilier/rhone-alpes/>)

Éléments de contexte

Gouvernance

La loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social

Cette loi récente modifie celle du 13 décembre 2000, dite Loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" (SRU), qui obligeait les communes de 3500 habitants et plus d'avoir 20 % au moins de son parc de logement en logements sociaux. Depuis, ce taux est de 25 %.

Le Plan département de l'Habitat de l'Ain, 2010-2015.

Ce document développe 5 grandes orientations ...

- répondre aux besoins de parcours résidentiels,
- assurer l'effectivité du droit au logement ,
- agir pour des logements durables et des chantiers propres,
- assurer un développement résidentiel équilibré entre pôles et secteurs ruraux,
- privilégier le tissu urbanisé et les bâtiments existants.

... Déclinées par secteur géographique. Pour le SCoT BUCOPA, les objectifs territorialisés sont :

- - Produire suffisamment de logements pour répondre à la très forte demande; mais assurer cette production dans une optique de développement durable et de préservation de l'environnement et donc en limitant fortement la consommation d'espace et en urbanisant à proximité des gares et des services
- - Préparer l'avenir du territoire en mettant en place une diversité des statuts d'occupation et des coûts de logement, dans le tissu existant comme en extension d'urbanisation - Tendre vers un parc de logements disposant de 15% de logements locatifs publics - Mettre en place l'ensemble des dispositifs permettant de délivrer des prestations de premier accueil et des prestations d'insertion
- - Assurer une diversité de produits pour les personnes âgées

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communautés de communes la Plaine de l'Ain (septembre 2012)

Il fixe 5 grandes orientations :

- 1 - organiser et maîtriser la croissance de l'habitat dans un espace de développement durable
- 2 – développer une offre de logements diversifiée et accessible qui répond à la diversité des besoins
- 3- assurer la modernisation du parc de logements existant tant privé que social
- 4- répondre aux besoins spécifiques en matière de logement (publics jeune, âgé, gens du voyage, besoins spécifiques)
- 5- organiser les conditions de mise en œuvre et de suivi des actions du PLH

Le PLH de la communauté de communes de Miribel et Plateau. (juin 2010)

Il fixe 3 grands objectifs opérationnels :

- 1- orienter le développement résidentiel, avec :
 - la réalisation de 150 log/an,
 - la mutualisation du développement démographique et résidentiel des communes à l'échelle de la CCMP,
 - privilégier la localisation dans les secteurs équipés,
 - la diversification des typologies de logements
 - et une meilleure qualité environnementale.
- 2- renforcer les chaînons manquants ou déficitaires :
 - le doublement de la production annuelle de logements locatifs aidés, principalement du parc public et dans des secteurs urbains déjà bâtis, le rééquilibrage progressif entre les communes, l'adaptation de l'offre de logement à la demande (typologie et niveaux de loyer)
 - le développement de la primo-accession,

- assurer l'hébergement d'urgence des familles dans le territoire,
- mettre ne place des solutions de logement "accompagné".
- 3- Veiller à l'état et l'adaptation du parc existant :
 - le maintien du suivi du parc privé ancien et la vigilance sur l'évolution des dispositifs existants,
 - la coordination du PLH et des CUCS.

Le programme de l'État "Habiter mieux"

Ce programme d'État permet de réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien chauffer son logement tout en réduisant les consommations énergétiques. Ainsi, a été développé :

- une aide financière,
- et des structures d'accompagnement personnalisé pour permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Bugey – Vallée de l'Ain, de la communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon

Destinée aux habitants de cet EPCI, cette OPAH vise à aider financièrement les propriétaires de logements (occupants ou bailleurs) pour l'amélioration de la qualité des bâtiments :

- amélioration de l'accessibilité,
- réduction de la consommation énergétique,
- diversification de l'offre de logements,
- amélioration du confort des logements.

La directive territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise, version actuellement en modification

Ce document cadre, avec lequel le SCOT devra être en compatibilité, dresse certaines prescriptions directement applicables au territoire dd BUCOPA :

Prescription 2 - Urbanisation à vocation d'habitat

Pour 17 communes, dont Balan, Nievroz, Thil, à l'occasion des Plans Locaux d'urbanisme, en matière d'urbanisation à vocation d'habitat :

" La DTA réaffirme l'objectif d'une limitation globale de la croissance démographique autour de la plateforme aéroportuaire (nonobstant les dispositions du PEB) et de hiérarchisation prioritaire du développement résidentiel sur les 3 sites d'accueil privilégié : **Ière couronne de l'Est Lyonnais**, agglomération nord-iséroise et agglomération de Pont-de-Cheruy.

En matière d'urbanisation à vocation d'habitat, la capacité d'accueil réelle totale en population fixée à l'échelle des 17 communes prescrites peut être mobilisée à travers l'optimisation des enveloppes urbaines constituées, résultant des PLU (ou POS) opposables à la date d'ouverture de l'enquête publique de la DTA (1er mars 2005). Des adaptations mineures de ces enveloppes peuvent être définies, en accord avec la maîtrise d'ouvrage du SCOT concerné.

L'État, en association avec les maîtres d'ouvrage des SCOT, assure l'évaluation et le suivi de cette prescription. **La population totale des 17 communes, résultant de la mise en oeuvre de ce modèle de développement, devra se limiter à 68 000 habitants à l'horizon 2030.**

Pour répondre à l'objectif national de limitation de l'étalement urbain et de la consommation foncière, **les SCOT ont en charge la structuration du développement résidentiel sur leurs territoires respectifs, selon leurs armatures urbaines** (liant développement résidentiel, bassins d'emplois, offre de services et accessibilité en transports collectifs). **Les documents d'urbanisme mettent en oeuvre les outils à leur disposition afin d'engager prioritairement les opérations de renouvellement urbain, de densification et de diversification des formes d'habitat.** "

Prescription 4 – Urbanisation à vocation économique

Une armature de sites d'accueil d'activités économiques est définie, constituée de : (sites de niveau 1 et 2).

Les trois communes comprises dans le territoire du BUCOPA (Balan Thil, Nievroz) ne comprennent que des sites de niveau 3 (tissu économique local) qui sont l'ensemble des autres zones urbanisées ou urbanisables destinées à l'accueil d'activités économiques dans les documents d'urbanisme (en date du 1^{er} mars 2005).

L'ouverture à l'urbanisation des sites de niveaux 1, 2 et 3 se fera selon les conditions d'un développement économe en foncier, d'une qualité environnementale des aménagements, du respect des enjeux de la ressource en eau, de niveaux adaptés de desserte et d'équipement numérique.

A l'occasion de la révision des plans d'occupation des sols ou plans locaux d'urbanisme, en matière d'urbanisation à vocation économique pour le tissu local et artisanal, la superficie des zones urbanisées ou urbanisables destinées à l'accueil d'activités économiques telle qu'elle résulte du POS ou du PLU opposable à la date d'ouverture de l'enquête publique de la DTA (1^{er} mars 2005) ne pourra pas globalement être augmentée.

Des modifications de ces emprises sont néanmoins envisageables, soit dans le cadre d'accords compensatoires entre les communes, soit pour permettre de conforter les entreprises présentes localement. Ces modifications seront ponctuelles et de faible envergure. Elles respecteront les enveloppes urbaines, les armatures territoriales des SCOT et leurs documents d'aménagement commercial. Elles devront être validées par les structures porteuses de SCOT et par l'Etat, sous réserve des autres dispositions de la DTA.

Sur l'ensemble de ces sites, l'accueil des entreprises devra considérer les possibilités offertes par la reconquête de friches et par les potentialités des zones d'activités existantes à requalifier. Outre les dispositions communes à l'ensemble des sites de niveaux 1, 2 et 3, l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par les exigences suivantes :

- *vocation économique excluant les nouvelles implantations d'activités logistiques qui doivent trouver leur place au sein des sites de niveaux 1 et 2 ;*
- *compatibilité des développements projetés avec l'enjeu de limitation des nuisances pour les riverains et usagers, en particulier celles liées au trafic de poids lourds.*

Prescription 5 – Ressources naturelles et environnementales

Le secteur de Nievroz, Thil et Balan sont inscrits comme couronne verte d'agglomération, qui doit être préservée.

Des coupures et liaisons vertes structurantes, telles que cartographiées, permettront :

- *d'assurer le maintien de séparations nettes entre l'agglomération lyonnaise, l'agglomération nord-iséroise et l'agglomération de Pont-de-Cheruy et de structurer le grand paysage ;*
- *de préserver la couronne verte d'agglomération, et les grandes pénétrantes agricoles et naturelles à l'Est de l'agglomération lyonnaise dans la continuité des branches du "V-Vert" ;*
- *d'assurer le maillage vert entre des espaces écologiques majeurs que sont le corridor bleu Rhodanien et les Balmes Viennoises.*

Il appartiendra aux documents d'urbanisme de les localiser précisément et de définir les modalités de leur préservation.

Prescription 6 : Couronne verte d'agglomération à dominante agricole

Plusieurs dispositions sont liées à la couronne verte d'agglomération dans laquelle se trouvent les trois communes du BUCOPA comprises dans la DTA.

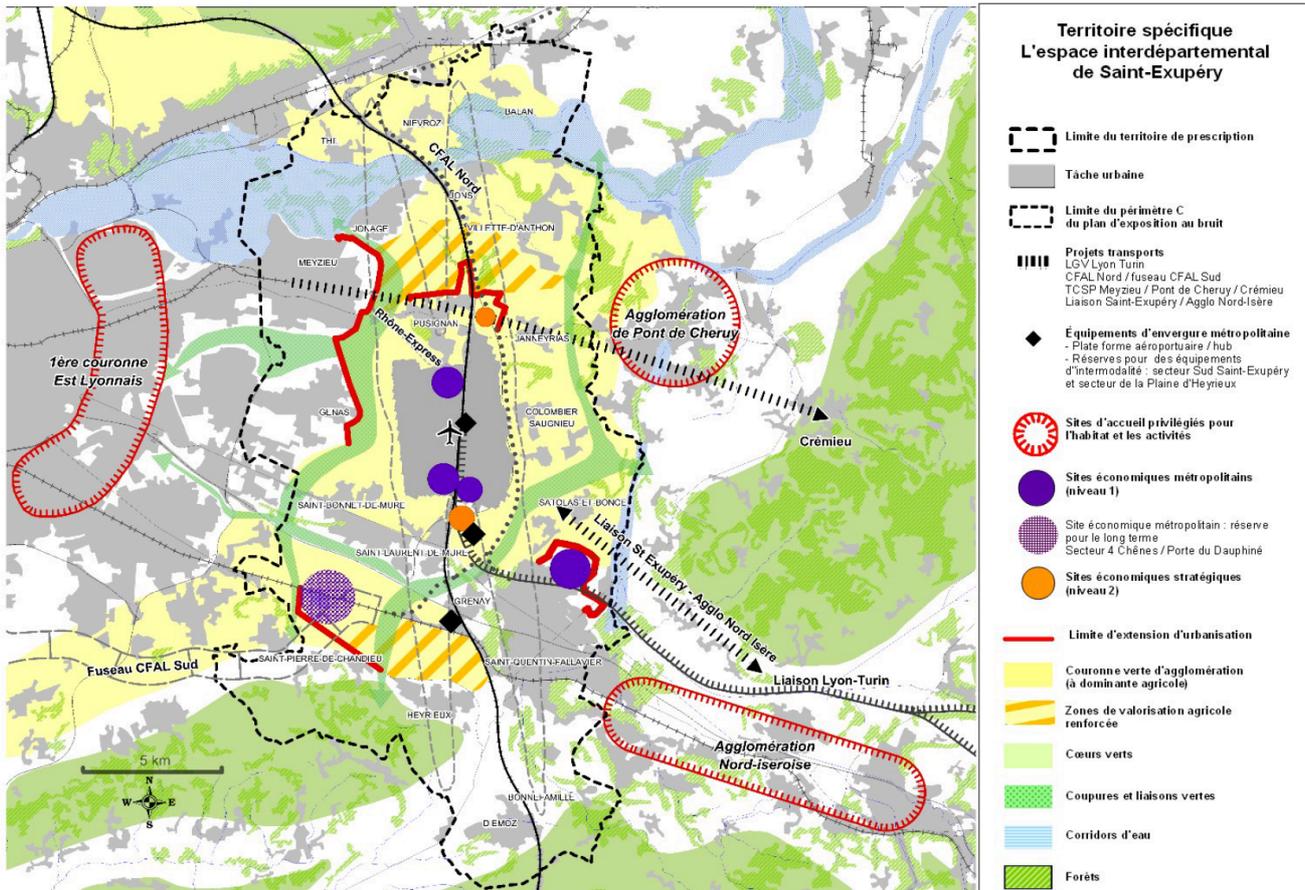
"La Plaine de l'Est et la Plaine d'Heyrieux sont reconnues comme espaces agricoles d'envergure métropolitaine et constitutifs de la couronne verte d'agglomération. Les nouvelles infrastructures de

transports et les équipements liés devront s'insérer dans ces espaces en prenant en compte la viabilité économique et fonctionnelle des entités agricoles homogènes.

Sur l'ensemble de la couronne verte d'agglomération, la mise en oeuvre d'outils de protection de type "périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains" ou "zones agricoles protégées" devra être favorisée, en s'appuyant sur les démarches déjà engagées, afin de maintenir et valoriser des espaces agricoles conséquents d'un seul tenant."

Extrait de la carte des différents espaces de la DTA Saint-Exupéry

Source : Directive territoriale d'aménagement de l'Aire métropolitaine lyonnaise. Modification sur l'Espace interdépartemental Saint-Exupéry. Orientations et prescriptions modifiées. Septembre 2013.





Caractéristiques des emplois

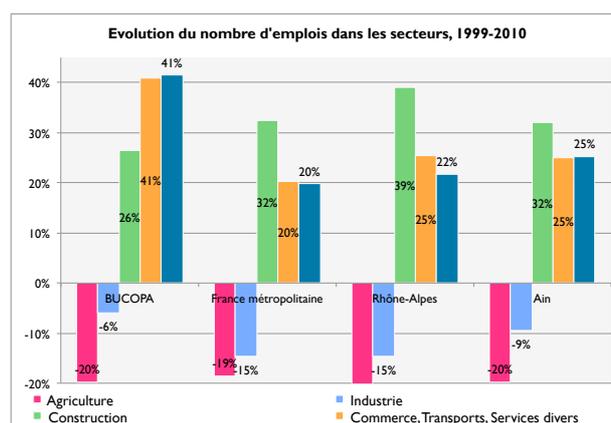
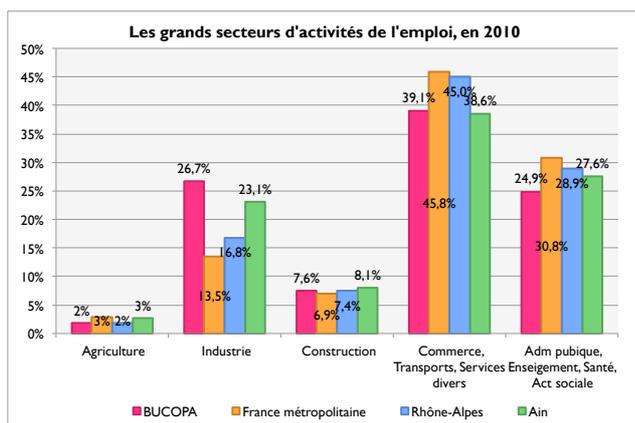
Grands secteurs d'activités

- Le territoire du SCoT du BUCOPA comptait 53 508 emplois au lieu de travail en 2010, soit 24,9 % de l'emploi du département de l'Ain.
- Un profil moyen de l'emploi très spécifique au BUCOPA, par rapport aux territoires de référence :
 - L'industrie est toujours très présente grâce aux ZAE du BUCOPA, la centrale du Bugey et le PIPA, à Saint-Vulbas.
 - le territoire n'accueille aucune préfecture ou sous-préfecture,
 - le secteur de la construction est dynamique à l'image du contexte régional dynamique de la construction.
- +6 677 emplois entre 1999 et 2010, soit une hausse de 22,1 % (contre +15,0 % en Rhône-Alpes et 13,9 % en France).
- Une désindustrialisation moins rapide qu'ailleurs : des emplois industriels qui diminuent moins rapidement (-901 emplois, soit -5,9 % contre -14,6 % en France et en Rhône-Alpes).
- La tertiarisation de l'économie des emplois :
 - du fait de l'externalisation des fonctions tertiaires des entreprises industrielles et du développement plus rapide des services.

Sources : INSEE, CLAP, 2010 et exploitations complémentaires au lieu de travail, 2010.

Les emplois dans les communautés de communes du BUCOPA

Emplois au lieu de travail, en 2010	Emplois au lieu de travail		Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Adm pubique, Enseignement, Santé, Act sociale	
	effectif	% dans le SCoT	effectif	% des emplois	effectif	% des emplois	effectif	% des emplois	effectif	% des emplois	effectif	% des emplois
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	3 502	6,5%	138	3,9%	1 064	30,4%	422	12,0%	956	27,3%	920	26,3%
CC de la Vallée de l'Albarine	1 278	2,4%	33	2,6%	337	26,4%	136	10,7%	324	25,3%	448	35,1%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	1 276	2,4%	82	6,4%	588	46,1%	88	6,9%	287	22,5%	232	18,2%
CC du Canton de Montluel	10 121	18,9%	139	1,4%	2 834	28,0%	521	5,1%	3 064	30,3%	3 567	35,2%
Com. Isolée du Canton de Chalamont	258	0,5%	9	3,4%	22	8,5%	41	15,8%	95	36,8%	92	35,5%
CC de Miribel et du Plateau	11 934	22,3%	122	1,0%	3 478	29,1%	887	7,4%	5 563	46,6%	1 884	15,8%
CC de la Plaine de l'Ain	25 139	47,0%	429	1,7%	5 932	23,6%	1 948	7,7%	10 681	42,5%	6 153	24,5%
SCoT BUCOPA	53 508	100,0%	959	1,8%	14 267	26,7%	4 048	7,6%	20 922	39,1%	13 318	24,9%



Les emplois dans les communautés de communes du BUCOPA : Evolution entre 1999 et 2010 en valeurs absolues et relatives

Evolution des emplois, 1999-2010	Emplois au lieu de travail		Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Adm pubique, Enseignement, Santé, Act sociale	
	évolution	%	évolution	%	évolution	%	évolution	%	évolution	%	évolution	%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	-120	-3,3%	-64	-31,4%	-281	-20,7%	73	20,6%	-29	-2,9%	179	23,8%
CC de la Vallée de l'Albarine	233	20,0%	-16	-30,8%	-27	-6,8%	36	31,9%	34	10,6%	206	72,5%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	41	3,1%	-21	-19,4%	-62	-9,0%	25	36,2%	-7	-2,2%	107	76,4%
CC du Canton de Montluel	2 555	34,0%	-14	-9,2%	103	3,8%	81	18,5%	897	41,7%	1 491	72,5%
Com. Isolées Cant. Chalamont	-47	-16,7%	-8	-50,0%	-16	-44,4%	1	2,8%	25	41,0%	-49	-37,1%
CC de Miribel et du Plateau	1 943	20,0%	6	5,3%	-735	-17,8%	64	8,0%	2 030	59,6%	578	45,8%
CC de la Plaine de l'Ain	5 072	25,2%	-119	-21,7%	117	2,0%	564	40,6%	3 124	41,2%	1 390	29,1%
SCoT BUCOPA	9 677	22,1%	-236	-19,8%	-901	-5,9%	844	26,4%	6 074	40,9%	3 902	41,5%

Niveau de qualification des emplois du BUCOPA

Des emplois qui correspondent au niveau de qualification de la population active

- Les ouvriers et les employés sont les CSP dominantes.
- Un niveau de qualification qui correspond aux fonctions d'exécution, plus qu'à des fonctions de décision et production à haute valeur ajoutée.
- Un profil socioéconomique des emplois qui correspond toutefois à celui du département.

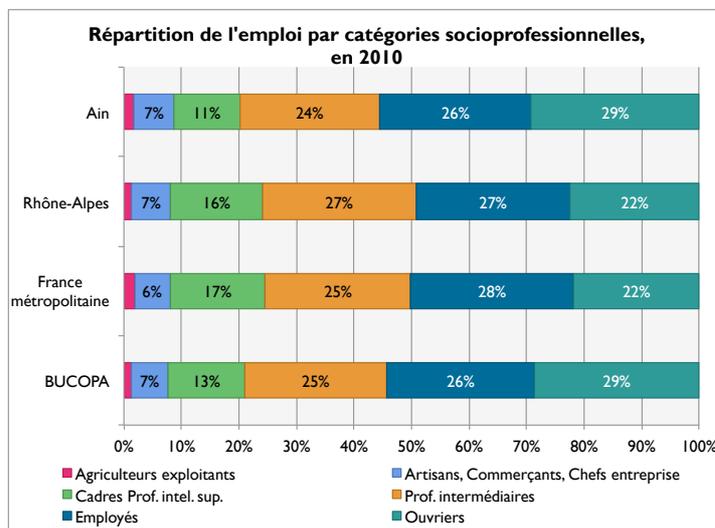
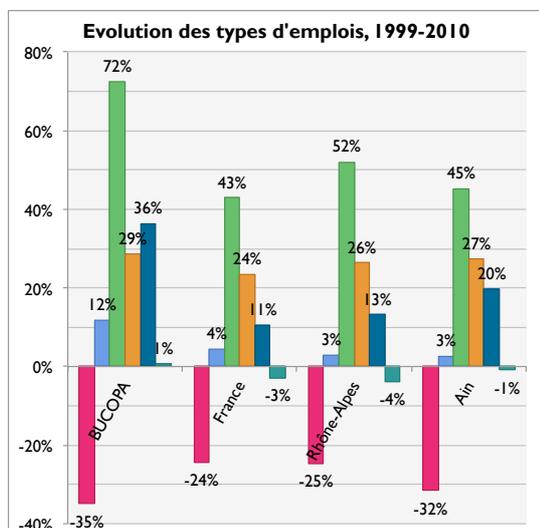
Vers un rattrapage accéléré des CSP + ?

- Les professions intermédiaires et les Cadres et professions intellectuelles supérieures croissent en proportion plus rapidement qu'ailleurs.
- La progression des ouvriers signale la spécificité du BUCOPA comme terre de production qui résiste.

Sources : INSEE, CLAP, 2010 et exploitations complémentaires au lieu de travail, 2010.

Répartition de la population active selon les Catégories Socioprofessionnelles, en 2010

Catégories socioprofessionnelles des emplois, 2010	Agriculteurs exploitants		Artisans, Commerçants, Chefs entreprise		Cadres Prof. intel. sup.		Prof. intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	2010	%	2010	%	2010	%	2010	%	2010	%	2010	%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	78	2,2%	342	9,6%	380	10,7%	812	22,9%	841	23,7%	1 092	30,8%
CC de la Vallée de l'Albarine	28	2,0%	140	10,0%	107	7,7%	242	17,3%	383	27,4%	496	35,5%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	71	5,2%	136	10,0%	99	7,3%	248	18,3%	289	21,3%	516	38,0%
CC du Canton de Montluel	96	1,0%	545	5,4%	1 413	14,0%	2 360	23,4%	3 219	32,0%	2 434	24,2%
Com. Isolées Canton Chalamont	8	3,4%	36	15,4%	24	10,3%	63	26,9%	62	26,5%	41	17,5%
CC de Miribel et du Plateau	96	0,8%	659	5,7%	1 909	16,4%	3 233	27,7%	2 623	22,5%	3 143	26,9%
CC de la Plaine de l'Ain	263	1,0%	1 645	6,5%	3 111	12,3%	6 318	25,1%	6 240	24,8%	7 628	30,3%
BUCOPA	640	1,2%	3 503	6,6%	7 043	13,2%	13 276	24,8%	13 657	25,5%	15 350	28,7%



Évolution des Catégories Socioprofessionnelles dans la population active, entre 1999 et 2010

Catégories socioprofessionnelles des emplois, 2010	Agriculteurs exploitants		Artisans, Commerçants, Chefs entreprise		Cadres Prof. intel. sup.		Prof. intermédiaires		Employés		Ouvriers	
		%		%		%		%		%		%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	-102	-56,7%	-34	-9,0%	99	35,2%	156	23,8%	-15	-1,8%	-224	-17,0%
CC de la Vallée de l'Albarine	-16	-36,4%	8	6,1%	43	67,2%	66	37,5%	147	62,3%	-17	-3,3%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	-21	-22,8%	19	16,2%	47	90,4%	77	45,0%	65	29,0%	-144	-21,8%
CC du Canton de Montluel	-32	-25,0%	31	6,0%	687	94,6%	547	30,2%	1 244	63,0%	77	3,3%
Com. Isolées Canton Chalamont	-4	-33,3%	12	50,0%	24	-	-29	-31,5%	-11	-15,1%	-39	-48,8%
CC de Miribel et du Plateau	8	9,1%	138	26,5%	833	77,4%	655	25,4%	673	34,5%	-364	-10,4%
CC de la Plaine de l'Ain	-177	-40,2%	194	13,4%	1 224	64,9%	1 482	30,6%	1 535	32,6%	810	11,9%
BUCOPA	-344	-35,0%	368	11,7%	2 957	72,4%	2 954	28,6%	3 638	36,3%	99	0,6%

Répartition dans le BUCOPA

La concentration de l'emploi

En 2010, 68,8 % des emplois dans les pôles d'emplois de 1 000 emplois et plus :

- 3 pôles principaux : Ambérieu-en-Bugey (7 719 emplois, soit 14,4 % de la totalité du BUCOPA), Saint-Vulbas (9,8 %), et Miribel (5 159 emplois, soit 9,6 %).
- Certains pôles d'emploi ne sont pas les pôles urbains identifiés au schéma directeur du BUCOPA :
 - Saint-Vulbas avec 5 267 emplois, dont le développement de l'emploi est lié à la présence de la centrale nucléaire du Bugey d'Électricité de France et le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain,
 - Balan avec 2 343 emplois, principalement issus du camp militaire de La Valbonne et l'industrie chimique Arkema (75 emplois),
 - Neyron avec 975 emplois, grâce à la présence de la Zone d'activités "Porte de la Dombes".

Des pôles d'emploi qui se renforcent

Des évolutions contrastées

Entre 1999 et 2010, une hausse globale de l'emploi de + 24 % (+ 10 222 emplois), mais :

- Les pôles d'emplois gagnent plus rapidement en nouveaux emplois, avec 9 062 emplois supplémentaires (+ 32 %),
- Les pôles urbains en gagnent moins (+6 000 emplois, soit + 22 %).

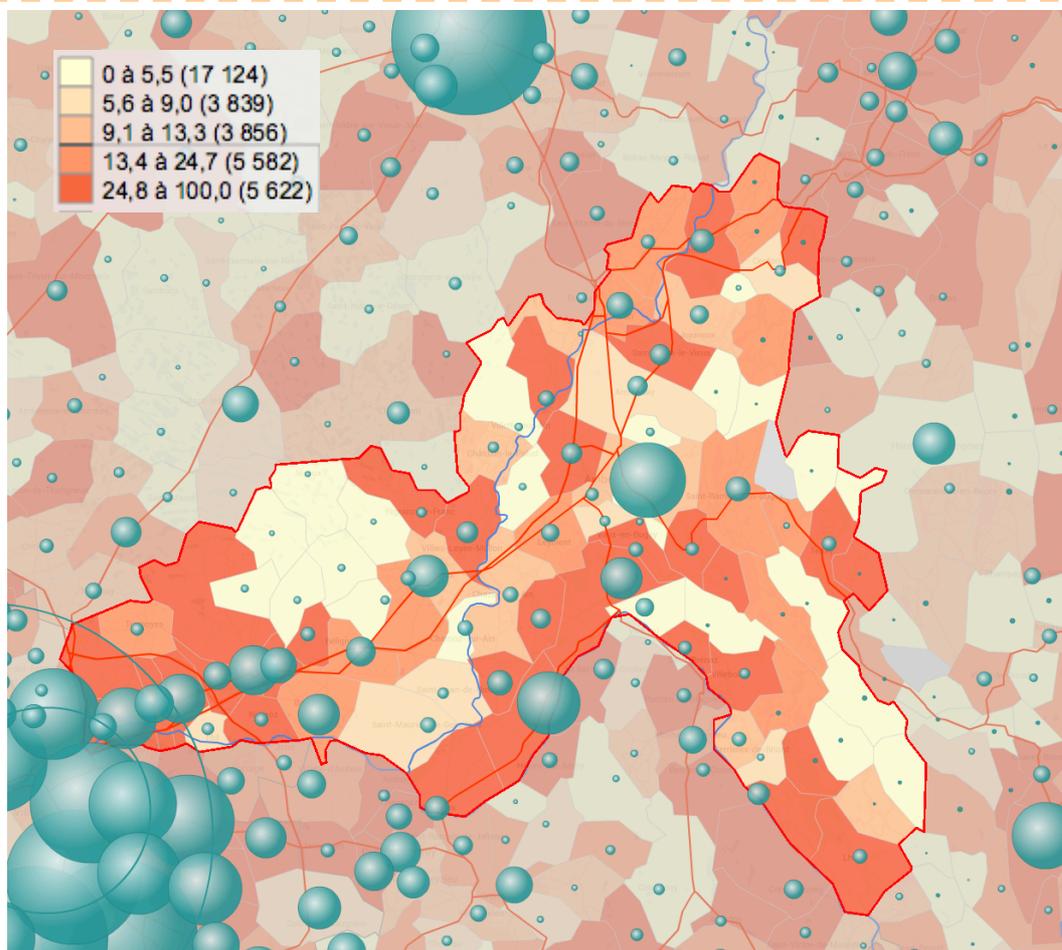
La création de grands équipements permet à certaines de communes d'enregistrer de fortes hausses :

- le PIPA à Sainte-Julie, +830 % (502 emplois en 2010) et à Saint-Vulbas (+73 %).
- le Parc du Cheval à Chazey-sur-Ain, créé en 2006 et autour duquel se sont créés des entreprises liées à la filière équine (+ 200 %).

Pôles d'emplois : les villes ou agglomérations qui concentrent un grand nombre d'emplois.
Pôles urbains : les villes ou agglomérations qui concentrent la population.

Les emplois dans le BUCOPA et la part des emplois industriels dans l'emploi total communal, en 2010

Source : INSEE 2013 ; Geodip 3, 2013.



Les formes d'emploi

L'emploi à temps partiel

- 13,7 % des emplois salariés sont à temps partiel, une proportion inférieure à celle des territoires de référence,
- 16,3 % de la population active est à temps partiel, principalement des femmes (84,0 % du total).
 - La présence de structures d'accueil périscolaires (garderies, 20 centres de loisirs) et de la petite enfance (9 relais assistants maternels) permet aux femmes d'exercer à temps complet une activité professionnelle.
- des disparités internes au BUCOPA, avec des emplois à temps partiel plus présents dans la moitié Est, dans la Plaine de l'Ain et le secteur de la montagne (entre 14,4 % dans la CC Rives de l'Ain-PC, et 16,1 % dans la Vallée de l'Albarine)

Répartition des emplois entre temps partiel et temps plein, en 2010

Le temps partiel, en 2010	Emplois Salariés Temps partiel	Emplois Salariés Temps plein
SCoT BUCOPA	13,7%	86,3%
France métropolitaine	15,8%	84,2%
Rhône-Alpes	17,4%	82,6%
Ain	15,2%	84,8%

L'emploi salarié et non-salarié

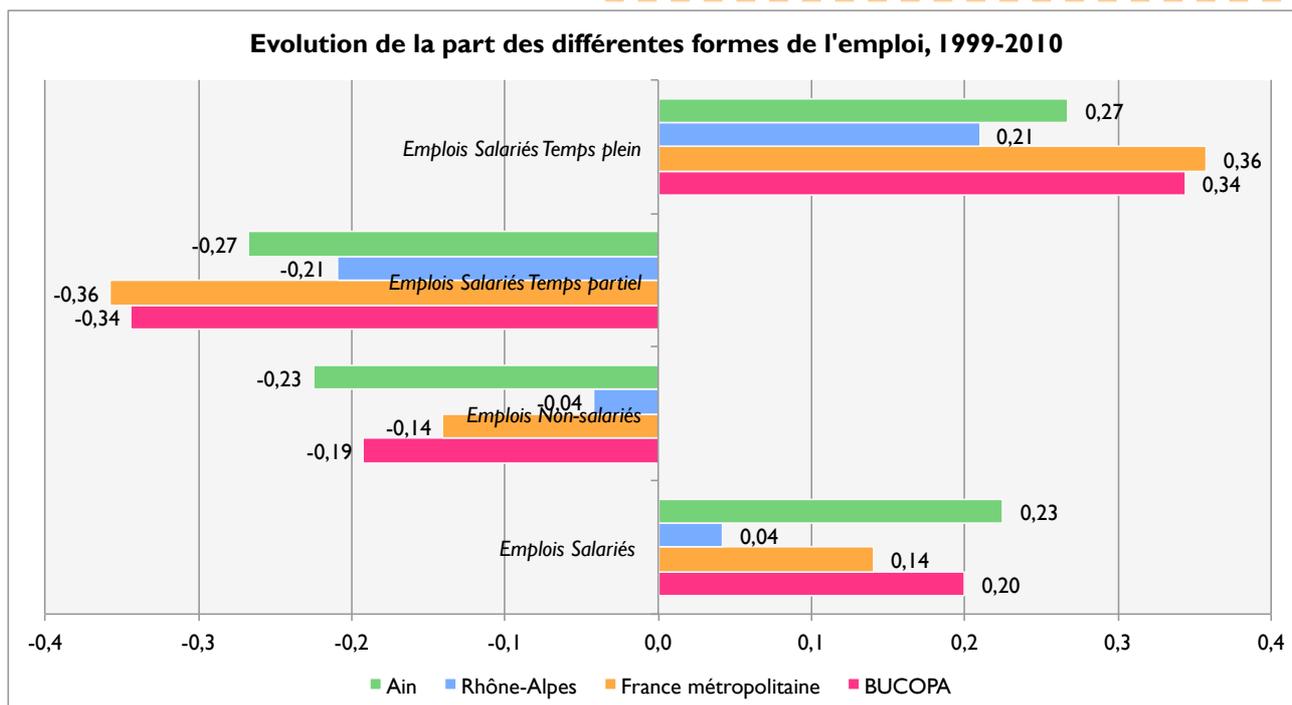
- Un territoire où l'emploi non-salarié est très peu présent, en comparaison des territoires de référence, par :
 - une sous-représentation des hommes non-salariés (13,6 % contre 15,7 % en Rhône-Alpes),
 - des créateurs d'entreprises (indépendant et employeurs) plus rares, ce qui interroge la capacité du territoire à accompagner et susciter le développement endogène (niveau de qualification, formation continue, reconversion professionnelle, ...)
- un emploi agricole qui a connu un repli rapide dans la dernière décennie, et qui contribue à un taux d'emploi non-salarié aussi faible.

Emploi non-salarié : personne exerçant une activité professionnelle se rémunérant autrement que par un salaire. Ce sont les indépendants (autotpreneurs, professionnels free lance), les employeurs et les aides familiaux (notamment dans la main d'œuvre agricole).

Le salariat, en 2010	Emplois Salariés	Emplois Non-salariés
SCoT BUCOPA	88,8%	11,2%
France métropolitaine	87,6%	12,4%
Rhône-Alpes	87,3%	12,7%
Ain	87,3%	12,7%

Sources : INSEE, CLAP, 2010.

Evolution de la part des différentes formes de l'emploi, 1999-2010



L'emploi présentiel et non-présentiel

Un secteur de production singulier

- 48 % d'emplois non-présentiels dans le BUCOPA, ce qui est nettement plus fort qu'ailleurs (35 % en France, 37 % en Région).
- 25 513 emplois non-présentiels et 27 963 emplois présents en 2010.
- Un taux élevé qui se maintient depuis les années 1970, avec une part inférieure à 50 % pendant les années 1980 et 1990.

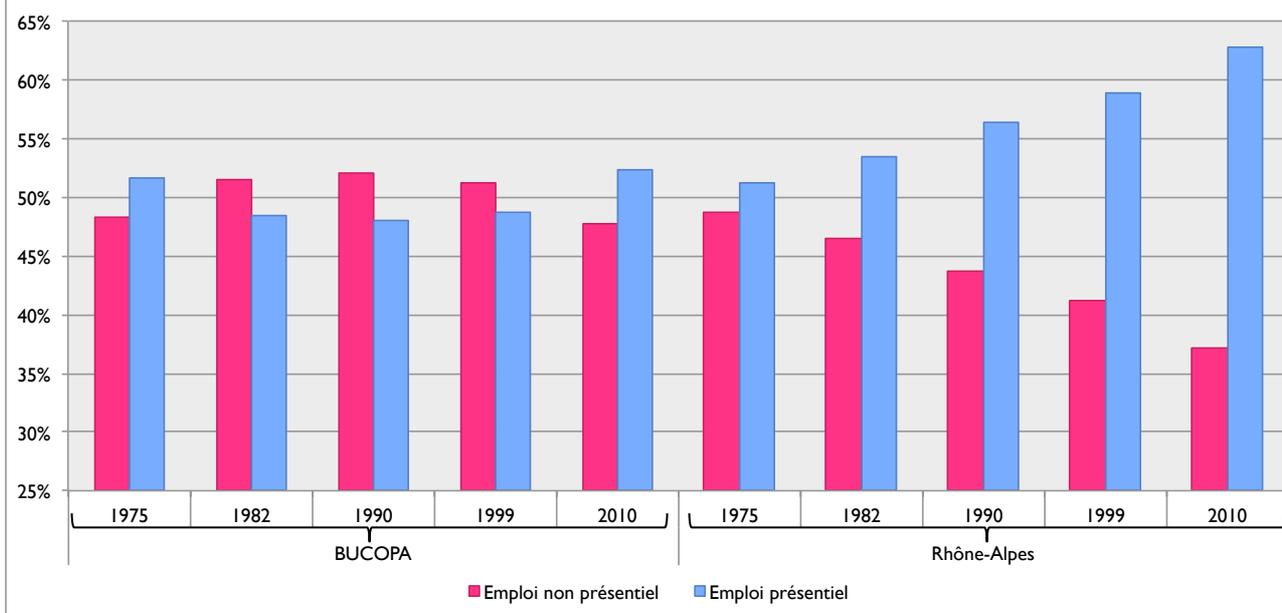
Emplois présentsiels : les emplois liés à la consommation de la population présente dans le territoire (habitants, tourisme, de passage).

Emplois non-présentiels : les emplois productifs (industrie et tertiaire productif), dont la production est vouée à être consommée dans et en dehors du territoire.

Vers une tertiarisation accélérée des emplois ?

- Au cours de la dernière décennie :
 - une hausse de +2,48 %/an des emplois présentsiels (+6 594 emplois), soit deux fois plus que ceux de la sphère non-présentielle (+1,2 %/an pour 3085 emplois supplémentaires).
- Des tendances d'évolution opposées sur le long terme :
 - une accélération du taux de croissance du présentiel de 1,6 %/an pendant la période 1982-1990 à 2,29 %/an sur celle de 1990-1999,
 - un ralentissement de la croissance du non présentiel, de 1,9 %/an entre 1982 et 1990 à 1,2 %/an aujourd'hui.

Evolution de la répartition de l'emploi entre présentiel et non-présentiel

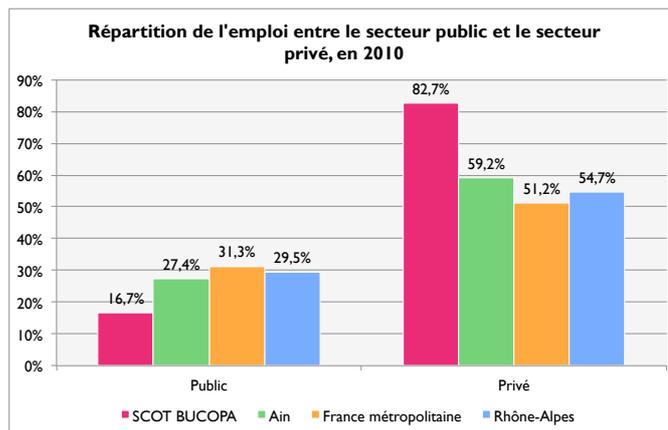


Sources : INSEE, CLAP, 2010.

Sphères de l'emploi	Emplois non-présentiels				Emplois présentsiels			
	1975	% du SCoT	2010	% du SCoT	1975	% du SCoT	2010	% du SCoT
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	1 620	11%	1 580	6%	1 940	13%	1 965	7%
CC de la Vallée de l'Albarine	660	5%	538	2%	1 310	9%	861	3%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	310	2%	864	3%	785	5%	493	2%
CC du Canton de Montluel	1 895	13%	4 519	18%	2 190	14%	5 550	20%
Com. Isolées Canton Chalamont	100	1%	61	0%	130	1%	174	1%
CC de Miribel et du Plateau	1 700	12%	6 590	26%	2 530	16%	5 073	18%
CC de la Plaine de l'Ain	8 075	56%	11 362	45%	6 495	42%	13 848	50%
SCoT BUCOPA	14 360	100%	25 513	100%	15 380	100%	27 963	100%
Ain	69 030		89 733		78 190		126 491	
France métropolitaine	10 825 005		8 956 758		10 023 720		16 814 366	
Rhône-Alpes	947 815		967 933		997 480		1 635 766	

Secteur public et secteur privé

- Sous-représentation du secteur public dans l'emploi total, et ce malgré la présence :
 - de certains grands équipements publics (clinique, services sociaux, bailleurs sociaux, établissements publics)
 - du détachement Air 278 d'Ambérieu-en-Bugey,
 - et du camp militaire de La Valbonne.



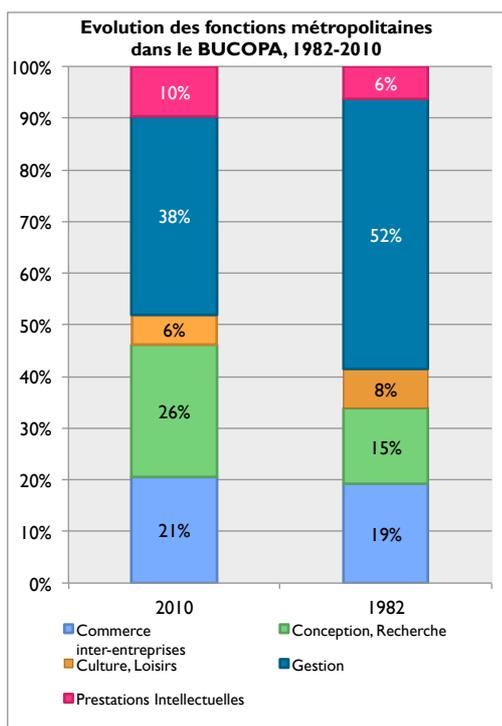
Fonctions métropolitaines

- 4 200 emplois en 2010, soit 8,0 % de l'emploi total.
- 71 % de ces emplois dans les CC de Miribel et Plateau et dans la CC de la Plaine de l'Ain
- Vers une diversification des fonctions métropolitaines supérieures (plus de recherche et développement, moins de gestion).

Emplois métropolitaines	2010	
	Nombre	% emploi total
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	218	6,0%
CC de la Vallée de l'Albarine	36	2,6%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	90	6,6%
CC du Canton de Montluel	822	8,4%
Com. Isolées du Cant. de Chalamont	20	8,5%
CC de Miribel et du Plateau	1 352	11,7%
CC de la Plaine de l'Ain	1 662	6,7%
SCOT BUCOPA	4 200	8,0%
France	2 527 706	10,87%
Rhône-Alpes	241 775	10,67%
Ain	13 734	7,22%

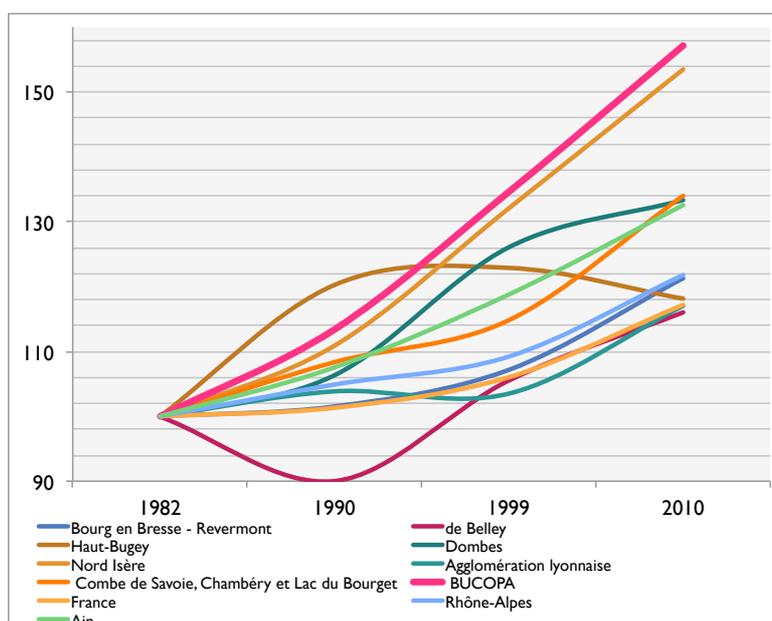
Les fonctions métropolitaines, définies par l'INSEE, regroupent des emplois de haut niveau, qui, par leur fort contenu intellectuel ou technique, ou leur pouvoir décisionnel, concourent au développement économique de l'ensemble de la ville.

Ce sont au total 11 grandes fonctions, dans les domaines de : l'art, la banque-assurance, le commerce, le commercial industriel, la gestion, l'informatique, l'information, la recherche, les services aux entreprises, les télécommunications et les transports.



Évolution des emplois métropolitains de 1982 à 2010, dans le SCoT BUCOPA et les SCoT voisins. Base 100 : 1982

Source : INSEE, CLAP, 2010.



La population active

Un territoire actif

Taux d'activité : nombre d'actifs sur population totale.

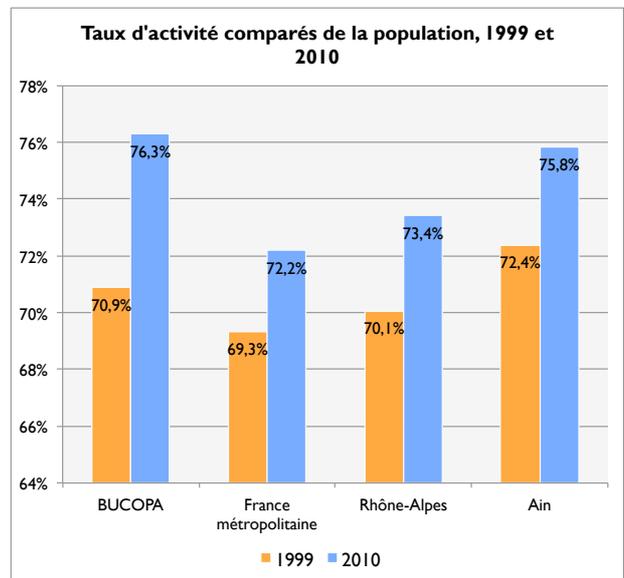
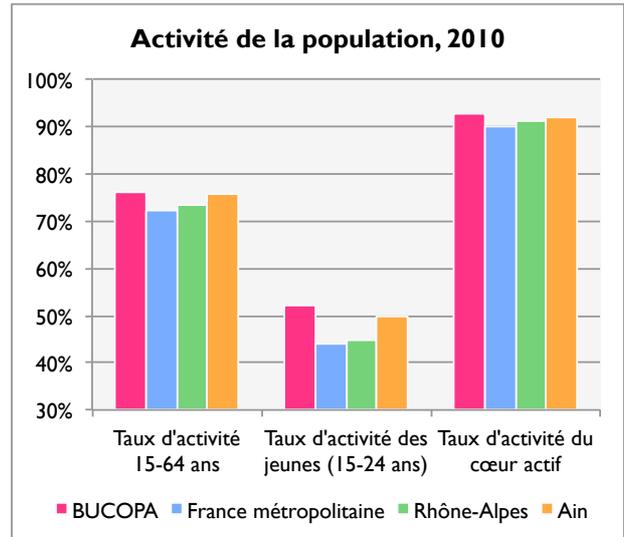
Tous les indicateurs d'activité de la population active du BUCOPA sont supérieurs à ceux des territoires de référence :

Le taux d'activité global

- En 1999, le taux d'activité BUCOPA était inférieur à celui de l'Ain (70,9 % contre 72,4 %),
- un **taux d'activité qui évolue plus rapidement**, augmentant de 5,4 pts entre 1999 et 2010, contre seulement 3,4 pts en Rhône-Alpes et dans l'Ain,
- seule la CC de la Vallée de l'Albarine décroche, avec une stabilisation de son taux d'activité depuis 1999 (+0,1 pt).

Le taux d'activité des différentes classes de population

- La population locale, caractérisée par un niveau de qualification CAP/BEP et études supérieures courtes (Cf. Formations) correspond avec le taux d'activité des jeunes :
 - Dans le BUCOPA, 52,3 % des 15-24 ans travaillent, contre environ 44% en Rhône-Alpes et en France.
- Un cœur actif (population active de 25 à 54 ans) plus présent qu'ailleurs par la surreprésentations des classes d'âges correspondant et les familles biactives.



Les différents indicateurs de l'activité de la population du BUCOPA, en 2010

Sources : INSEE, données générales, 2010.

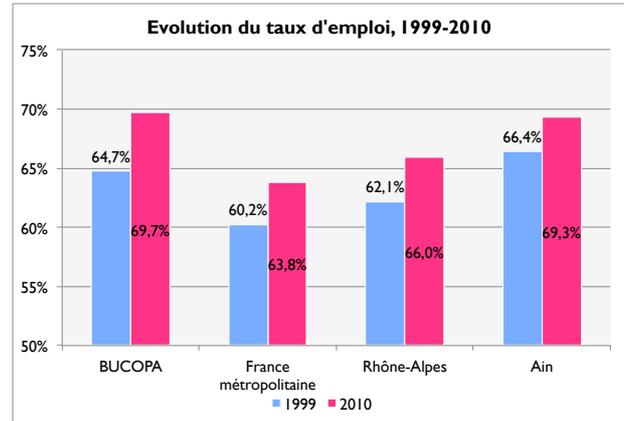
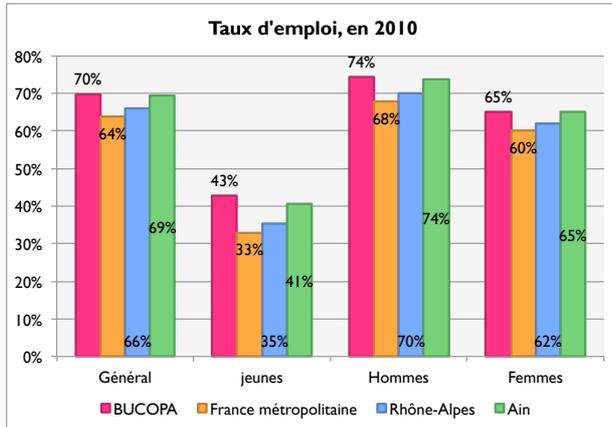
Activité de la population	Taux d'activité 15-64 ans	Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)	Taux d'activité du cœur actif	Taux d'activité masculin	Taux d'activité féminin
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	76,6%	53,2%	93,0%	80,7%	72,4%
CC de la Vallée de l'Albarine	72,3%	53,9%	89,3%	76,7%	68,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	76,7%	54,1%	92,4%	79,7%	73,4%
CC du Canton de Montluel	77,8%	58,6%	93,3%	82,9%	72,3%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	76,6%	47,3%	94,2%	78,6%	74,7%
CC de Miribel et du Plateau	75,9%	44,8%	93,9%	79,0%	72,8%
CC de la Plaine de l'Ain	76,1%	52,2%	92,2%	79,9%	72,3%
BUCOPA	76,3%	52,3%	92,7%	80,2%	72,3%
France métropolitaine	72,2%	43,8%	90,2%	75,9%	68,6%
Rhône-Alpes	73,4%	44,7%	91,1%	77,2%	69,7%
Ain	75,8%	49,8%	92,1%	79,7%	71,9%

Taux d'emploi

Rapport entre le nombre d'actifs occupés d'une classe d'âges sur la population totale de cette même classe.

- Un taux d'emploi plus important qu'ailleurs et qui croît plus rapidement.

- Des jeunes plus nombreux à travailler, par :
 - la présence d'un tissu industriel dense, favorable à l'apprentissage,
 - un niveau de qualification de la population permettant l'employabilité rapide de la main d'œuvre locale (CAP, BEP, Bac Pro).



Occupation de la population, 2010	Taux d'emploi 2010	Evolution en points 1999-2010	Taux d'emploi des jeunes	Taux d'emploi du cœur actif 25-54 ans	Taux d'emploi des hommes	Taux d'emploi des femmes
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	69,1%	2,9	43,4%	84,8%	74,1%	63,8%
CC de la Vallée de l'Albarine	64,9%	7,5	41,2%	81,8%	70,5%	59,3%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	69,3%	3,7	41,4%	84,8%	73,3%	64,7%
CC du Canton de Montluel	72,0%	6,4	50,0%	87,7%	77,5%	66,0%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	71,3%	5,6	38,9%	88,7%	74,3%	68,3%
CC de Miribel et du Plateau	69,2%	3,7	36,0%	87,0%	72,0%	66,4%
CC de la Plaine de l'Ain	69,5%	5,1	42,1%	85,5%	74,1%	64,7%
BUCOPA	69,7%	5,0	42,7%	86,0%	74,2%	65,0%

Attractivité économique

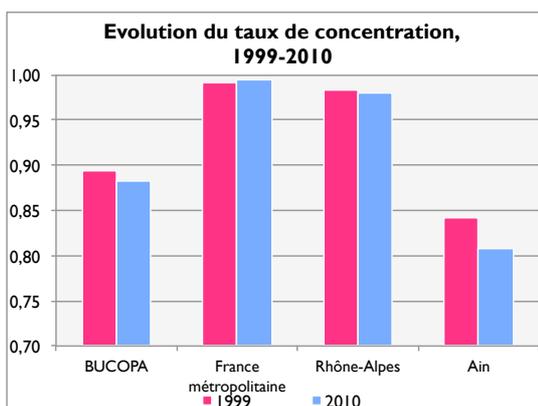
Elle est mesurée par le taux de concentration, soit le rapport entre le nombre d'emplois présents et le nombre total d'actifs occupés.

Un taux de concentration qui diminue, par :

- L'arrivée d'inactifs (migrations résidentielles ou retraités, enfants et chômeurs sont nombreux),

- Le développement d'une interdépendance avec le reste de l'agglomération lyonnaise en terme d'emplois, les actifs du BUCOPA y travaillant de plus en plus.

Sources : INSEE, fichier Sirène et données générales, 2010.



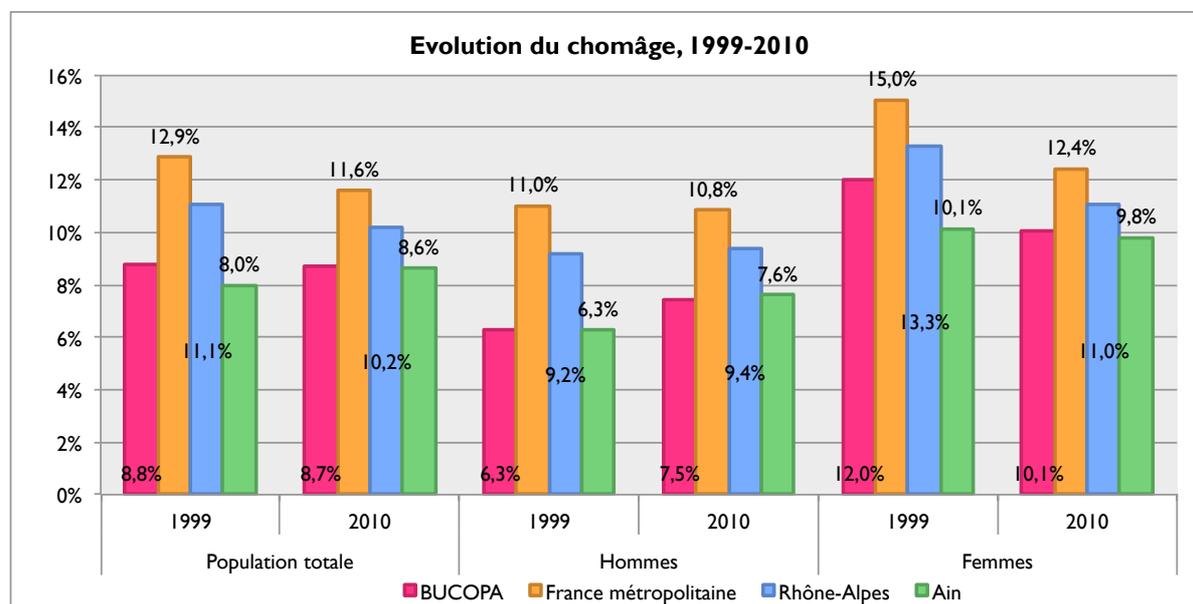
Ration de dépendance	1999	2010
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	0,81	0,61
CC de la Vallée de l'Albarine	0,68	0,60
CC Rhône - Chartreuse de Portes	0,89	0,69
CC du Canton de Montluel	0,90	0,91
Com. Isolées Cant. Chalamont	0,34	0,25
CC de Miribel et du Plateau	1,07	1,17
CC de la Plaine de l'Ain	0,87	0,88
BUCOPA	0,89	0,88
France métropolitaine	0,99	0,99
Rhône-Alpes	0,98	0,98
Ain	0,84	0,81

Chômage

- Un niveau de chômage inférieur aux moyennes régionale et nationale.
- Un chômage féminin plus présent qu'ailleurs.
- Des intercommunalités qui maintiennent des taux de chômage bas.
- un chômage masculin qui croît contre un chômage féminin qui décroît très rapidement.

Sources : INSEE, Pôle Emploi, Dares, Statistiques du marché du travail, 2013.

Chômage, en 2010	Chômeurs en 2010	dont hommes		dont femmes		Evolution 1999-2010	% des chômeurs 1999
			%		%		
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	2 741	1 196	43,6%	1 547	56,4%	219	54%
CC de la Vallée de l'Albarine	628	280	44,6%	349	55,6%	- 21	-8%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	241	102	42,3%	139	57,7%	59	42%
CC du Canton de Montluel	199	89	44,7%	112	56,3%	166	23%
Com. Isolées Cant. Chalamont	902	435	48,2%	467	51,8%	18	30%
CC de Miribel et du Plateau	79	32	40,5%	46	58,2%	123	14%
CC de la Plaine de l'Ain	976	510	52,3%	466	47,7%	518	23%
BUCOPA	5 766	2 644	45,9%	3 126	54,2%	1 082	23%
France métropolitaine	3 397 319	1 652 085	48,6%	1 745 234	51,4%	- 3 854	-0,1%
Rhône-Alpes	301 626	145 495	48,2%	156 131	51,8%	14 691	5%
Ain	25 165	11 750	46,7%	13 415	53,3%	5 818	30%



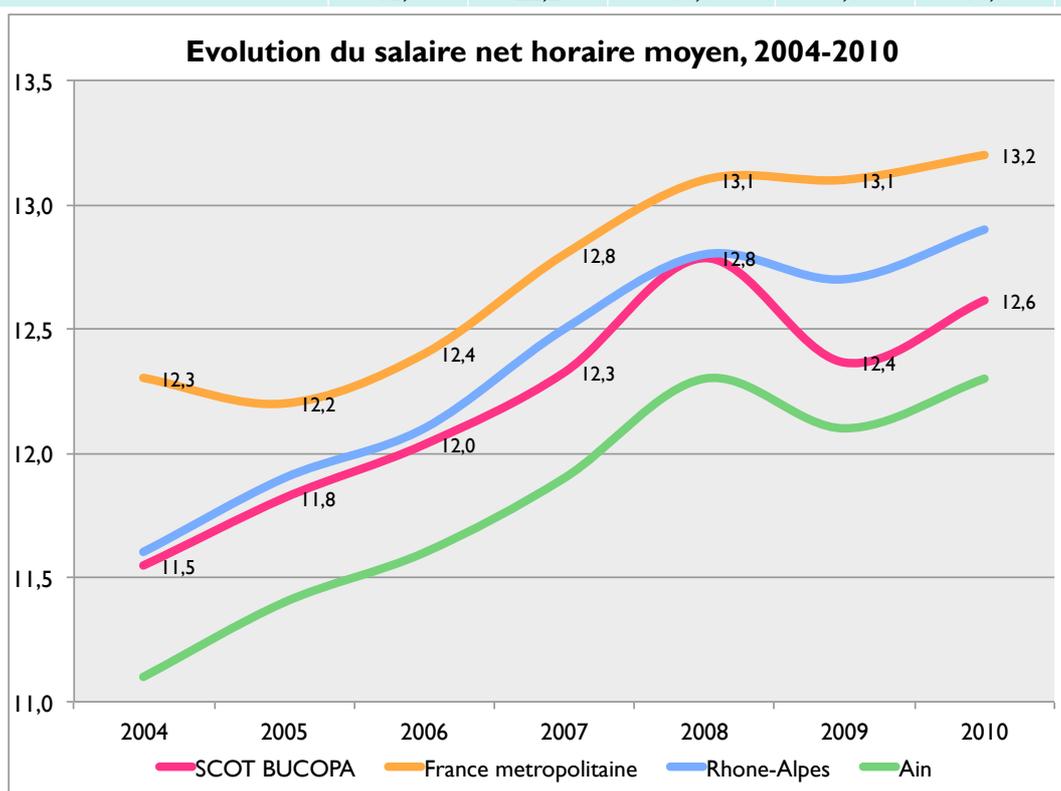
Chômage, en 2010 et évolution 1999-2010 en point(s)	Global		des jeunes	des hommes		des femmes	
		1999-2010			1999-2010		1999-2010
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	9,9%	1,64	18,3%	8,2%	2,62	11,9%	0,23
CC de la Vallée de l'Albarine	10,2%	-3,26	23,5%	8,1%	-2,08	12,7%	-5,35
CC Rhône - Chartreuse de Portes	9,7%	0,90	24,0%	8,1%	1,32	11,9%	0,22
CC du Canton de Montluel	7,5%	-0,23	14,6%	6,6%	1,00	8,7%	-1,82
Com. Isolées du Canton de Chalamont	7,1%	-1,51	17,7%	5,5%	-0,19	8,6%	-3,82
CC de Miribel et du Plateau	8,8%	0,02	19,5%	8,8%	1,66	8,7%	-1,93
CC de la Plaine de l'Ain	8,7%	-0,21	19,3%	7,2%	1,12	10,5%	-2,29
BUCOPA	8,7%	-0,10	18,4%	7,5%	1,17	10,1%	-1,91

Rémunérations / salaires

- Une différence de 0,30 à 0,60 € par heure travaillée, par rapport à la Région et à la France.
- Mais des différences entre les différentes catégories socioprofessionnelles :
 - Des ouvriers (qualifiés ou non-qualifiés) mieux rémunérés qu'ailleurs, témoignage de la qualité de la main d'œuvre industrielle,
 - Employés et cadres moins bien rémunérés, par la présence peu importante de postes hautement qualifiés,
 - Des professions intermédiaires correspondant à la moyenne des autres grands territoires, par la présence d'un personnel encadrant qualifié.

Sources : INSEE, DADS – Fichier Salariés au lieu de résidence, 2010.

Salaire net horaire moyen, en 2010	Moyen	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	11,6	19,7	13,3	8,8	10,7	9,3
CC de la Vallée de l'Albarine	10,7	17,7	13,2	8,4	10,7	8,8
CC Rhône - Chartreuse de Portes	12,8	22,1	14,4	9,1	11,3	9,4
CC du Canton de Montluel	13,7	23,6	14,1	9,5	11,2	9,5
Com. Isolées Canton Chalamont	12,5	22,0	14,2	8,8	11,2	9,2
CC de Miribel et du Plateau	12,9	21,9	14,2	9,0	10,9	9,4
CC de la Plaine de l'Ain	11,6	21,5	13,0	8,7	10,9	8,9
SCOT BUCOPA	12,6	21,9	14,1	9,0	11,1	9,3
France métropolitaine	13,2	23,5	14,2	9,6	10,7	9,2
Rhone-Alpes	12,9	22,2	14,0	9,4	10,8	9,2
Ain	12,3	22,2	14,0	9,1	10,8	9,2



Des polarités d'emploi attractives

Un territoire très fortement lié à son environnement proche avec des déplacements internes à la région :

- stables entre 1999 et 2010, qui représentent quasiment la totalité des navettes,
- Lyon et son agglomération comme principalement destination, mais des pôles attractifs dans le BUCOPA.

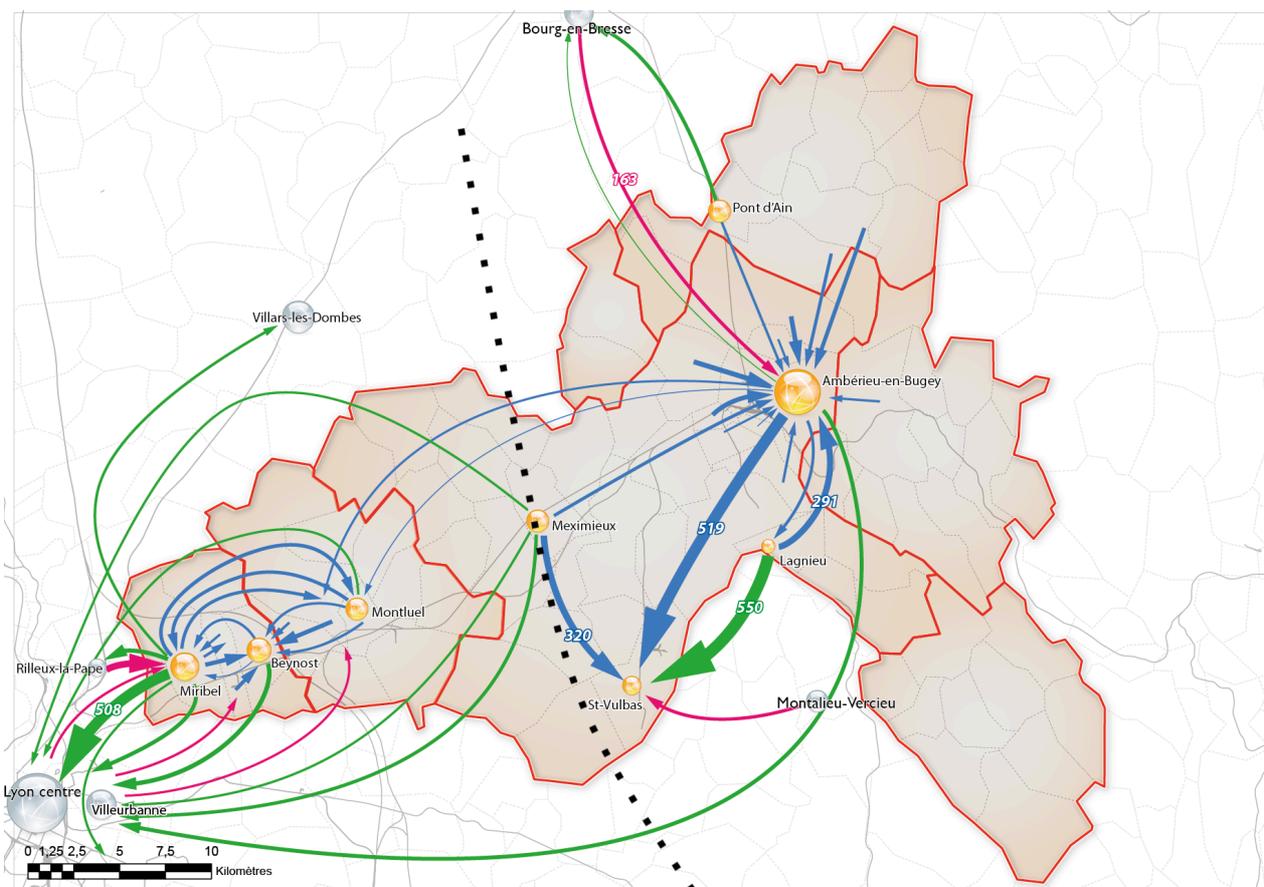
Vers une dissociation entre lieu de vie et lieu de travail :

- la part des actifs travaillant dans leur commune de résidence diminue très fortement, et ce malgré une augmentation absolue,
- les navettes augmentent plus rapidement que les actifs.

Meximieux comme pivot des dynamiques spatiales locales.

Migrations domicile-travail		2010		1999		Evolution 1999-2010
			%		%	
Dans la région Rhône-Alpes	Au sein d'une même commune	14 080	30,1%	12 643	35,2%	11%
	Vers une autre commune de l'Ain	26 564	56,8%	20 754	57,9%	28%
	Vers une autre commune de Rhône-Alpes	19 428	41,5%	14 588	40,7%	33%
Ensemble des déplacements internes à Rhône-Alpes		45 992	98,3%	35 342	98,5%	30%
Extérieur à la région Rhône-Alpes		797	1,7%	530	1,5%	50%
Total des navettes		46 789	100,0%	35 872	100,0%	30%
Ensemble des actifs occupés		60 878		48 515		25%

Flux domicile – travail ayant pour destination ou pour provenance une ville du BUCOPA



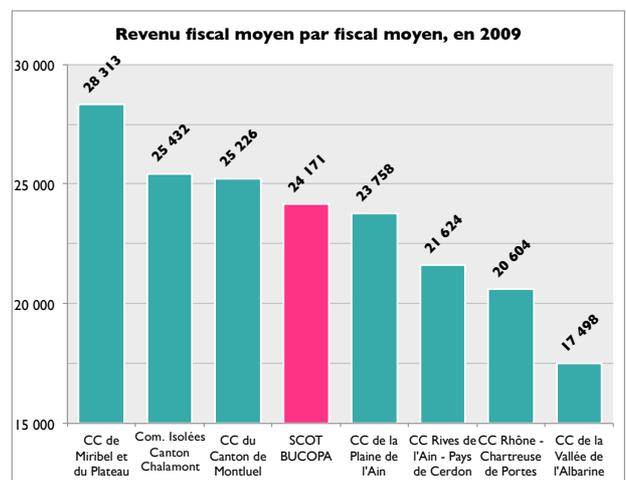
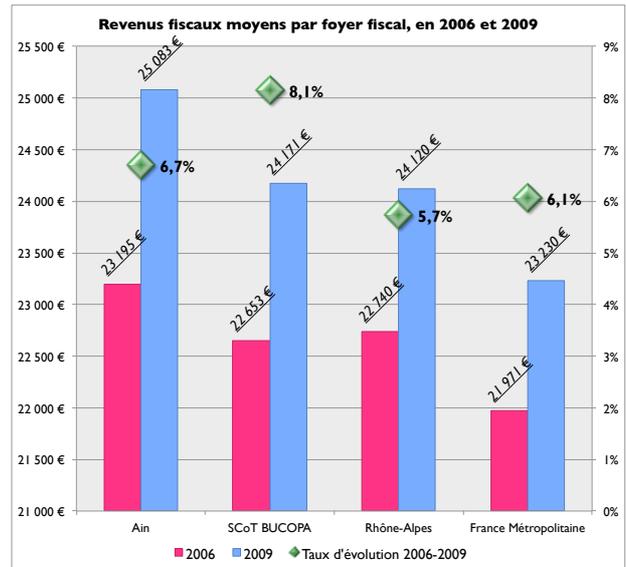
Flux domicile - travail (100 ≤), en 2010
Source : INSEE, Mobilités professionnelles, 2010.

- ➔ Flux entrants dans le BUCOPA
- ➔ Flux sortants du BUCOPA
- ➔ Flux internes au BUCOPA
- 📍 Pôles d'emplois internes
- 🌐 Pôles d'emplois externes

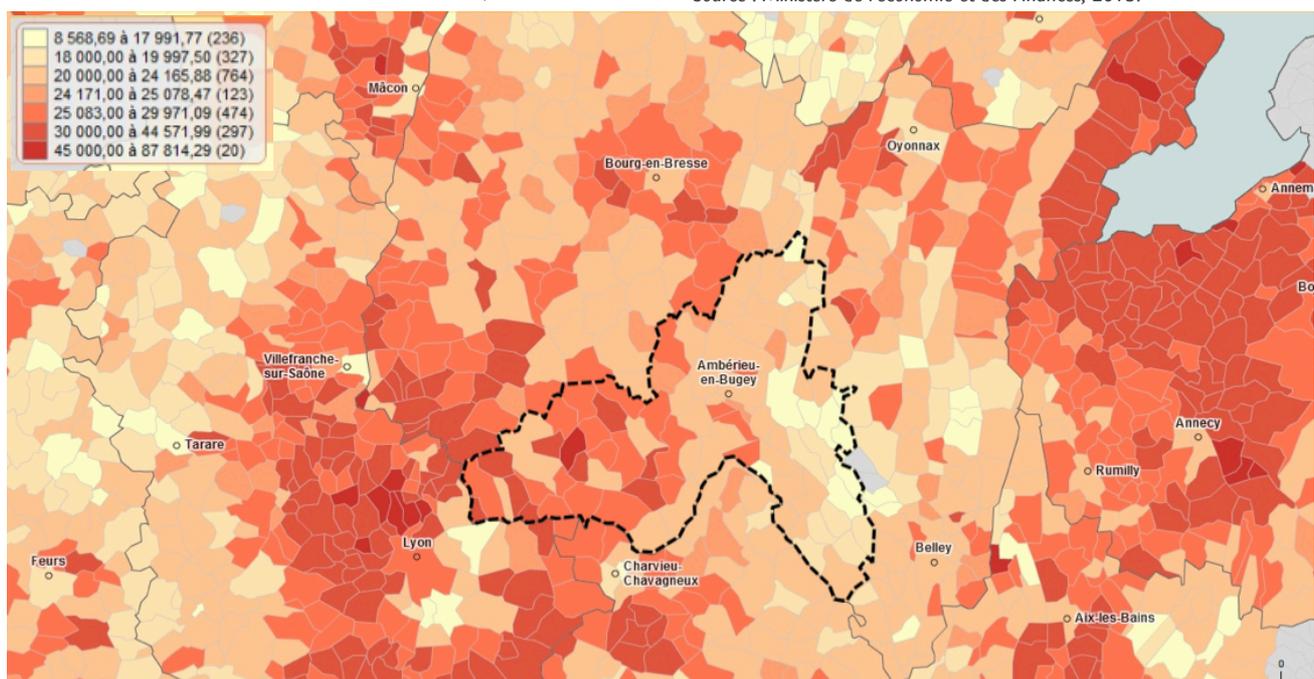
Revenus fiscaux

Un gradient Ouest-Est de la richesse

- À l'échelle du BUCOPA un revenu moyen :
 - supérieur à la France et égal à celui de la région,
 - largement inférieur à la moyenne départementale (échanges transfrontaliers des actifs résidant en France et travaillant en Suisse).
- De fortes disparités internes au BUCOPA :
 - un écart de plus de 10 000 € de revenu fiscal moyen entre la CC de la Vallée de l'Albarine et la CC de Miribel et Plateau,
 - un rapport de un à trois entre la commune la plus riche, Pizay (45 450 € de revenu fiscal moyen), et la plus modeste, Tenay (15 725 €).
- Le BUCOPA comme espace de transition entre deux espaces de grandes richesses :
 - Une moitié Ouest aisée, connectée à l'agglomération lyonnaise,
 - Un espace de montagne très modeste à l'Est (la plupart des revenus sont inférieurs à 20 000 € de revenu moyen par foyer fiscal),
- Le BUCOPA comme espace intermédiaire à différents grands secteurs de richesses :
 - l'espace transfrontalier lié à la Suisse, l'agglomération bressane et celle de Lyon.
- Des revenus fiscaux moyens qui évoluent entre 2006 et 2009 plus vite qu'ailleurs :
 - par rapport aux territoires de référence,
 - la Montagne entame un rattrapage (hausse +8,3 % du revenu moyen contre +5 à +6,5 % dans la Côtière et la Plaine de l'Ain).



Les revenus fiscaux moyens par foyer fiscal en Rhône-Alpes
Source : Ministère de l'économie et des Finances, 2013.



Les établissements

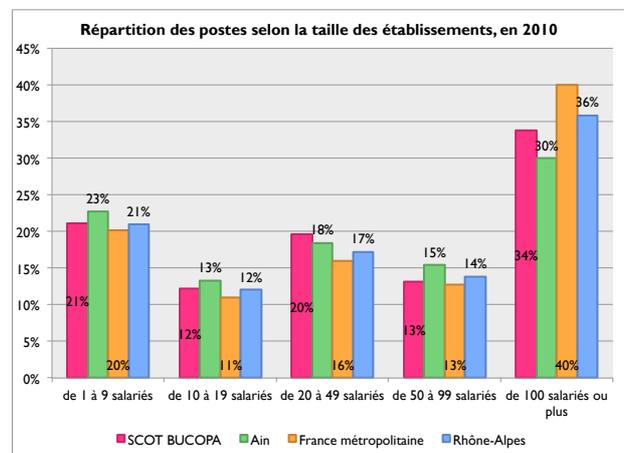
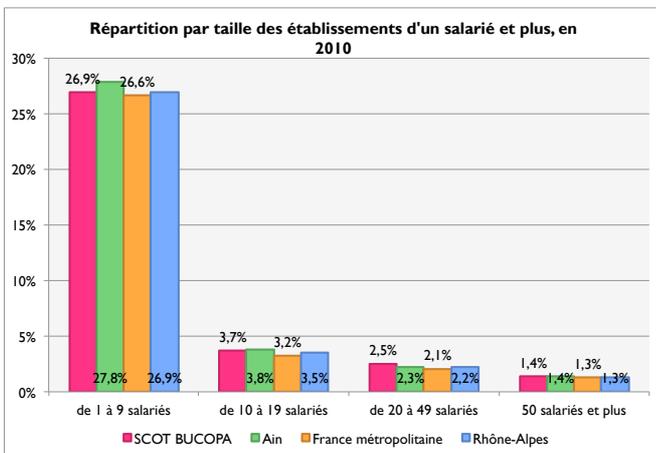
Tailles des établissements

- 10 159 établissements, en 2010.
- Une répartition des établissements actifs selon leur taille qui correspond à celle des autres territoires :
 - deux tiers sont des établissements individuels sans salarié (66 %),
 - une proportion légèrement plus forte des établissements de 20 salariés et plus (PME).
- Les grands établissements (de 50 salariés et plus) se concentrent dans la Côtière et la Plaine de l'Ain (135 sur 140 établissements).

Postes dans les établissements

- Un tiers des postes salariés se trouvent dans les entreprises de 100 salariés et plus :
 - 52,5 % dans la CC Rhône Chartreuse de Portes sont concentrés dans une entreprise, interrogeant la dépendance économique de ce secteur,
- Un autre tiers des postes salariés se trouvent dans les très petites entreprises, ce qui reste égal aux proportions observables dans les autres territoires.

Taille des établissements	sans salarié		de 1 à 9 salariés		de 10 à 19 salariés		de 20 à 49 salariés		50 salariés et plus		Total
		%		%		%		%		%	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	749	71%	255	24,1%	29	2,7%	13	1,2%	10	0,9%	1 056
CC de la Vallée de l'Albarine	279	73%	80	21,0%	8	2,1%	11	2,9%	3	0,8%	381
CC Rhône - Chartreuse de Portes	279	75%	82	22,2%	5	1,4%	3	0,8%	1	0,3%	370
CC du Canton de Montluel	1 009	65%	411	26,4%	71	4,6%	45	2,9%	20	1,3%	1 556
Com. Isolées Canton Chalamont	112	74%	37	24,3%	2	1,3%	0	0,0%	1	0,7%	152
CC de Miribel et du Plateau	1 183	61%	560	28,8%	85	4,4%	81	4,2%	33	1,7%	1 942
CC de la Plaine de l'Ain	3 046	65%	1 305	27,8%	174	3,7%	105	2,2%	72	1,5%	4 702
SCOT BUCOPA	6 657	66%	2 730	26,9%	374	3,7%	258	2,5%	140	1,4%	10 159



Masse salariale par taille d'entreprise	Total		de 1 à 9 salariés		de 10 à 19 salariés		de 20 à 49 salariés		de 50 à 99 salariés		de 100 salariés ou plus	
		%		%		%		%		%		%
SCOT BUCOPA	40 806	100%	8 636	21,2%	5 001	12,3%	8 009	19,6%	5 357	13,1%	13 803	33,8%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	2 728	7%	742	27,2%	391	14,3%	460	16,9%	474	17,4%	661	24,2%
CC de la Vallée de l'Albarine	934	2%	235	25,2%	107	11,5%	356	38,1%	136	14,6%	100	10,7%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	847	2%	222	26,2%	69	8,1%	111	13,1%	-	0,0%	445	52,5%
CC du Canton de Montluel	6 345	16%	1 283	20,2%	951	15,0%	1 317	20,8%	919	14,5%	1 875	29,6%
Com. Isolées Canton Chalamont	214	1%	122	57,0%	32	15,0%	-	0,0%	60	28,0%	-	0,0%
CC de Miribel et du Plateau	11 073	27%	1 889	17,1%	1 129	10,2%	2 586	23,4%	932	8,4%	4 537	41,0%
CC de la Plaine de l'Ain	18 665	46%	4 143	22,2%	2 322	12,4%	3 179	17,0%	2 836	15,2%	6 185	33,1%

Sources : INSEE, CLAP, Sirene.

Démographie des établissements

Tendance récente

- 9 097 établissements présents en 2011 dans le BUCOPA, avec :
 - près de deux tiers des établissements dans le commerce, les transports et les services divers (62,7 %),
 - la création de 1 121 établissements nouveaux, avec également 66,7 % dans ce secteur tertiaire.
- 82 % des nouveaux établissements sont créés dans la Côtière :
 - 18 % dans les CC du Canton de Montluel et de Miribel et Plateau (205 établissements),
 - 45 % dans la CC de la Plaine de l'Ain (510 établissements);
 - la concentration des créations d'enseignement, de santé et d'action sociale (entre 9,2 et 11,4 %).

- Un développement tertiaire encore plus fort dans les intercommunalités de la Montagne :
 - entre 68 et 70 % des créations dans ce secteur (services de proximité et à la personne),
 - dynamisme de la construction, où le nombre de créations est en proportion supérieures à celle du SCoT.

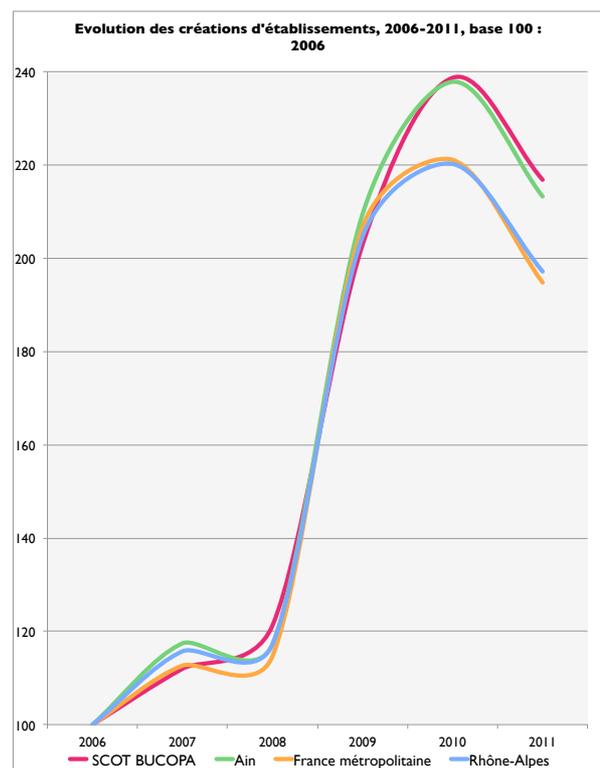
Établissements par secteur d'activité, en 2011	Nombre total	%
Industrie	828	11,1%
Construction	1 115	14,9%
Commerce, transports, services divers	4 685	62,7%
dont Commerces et réparation auto.	1 629	21,8%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	840	11,2%
Ensemble des établissements	9 097	100%

Création d'établissement par grand secteur d'activité, en 2011	Industrie		Construction		Commerce, transports, services divers		dont Commerces et réparation auto.		Administration publique, enseignement, santé, action sociale	
		%		%		%		%		%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	9	8,7%	16	15,4%	71	68,3%	20	19,2%	8	7,7%
CC de la Vallée de l'Albarine	1	2,5%	11	27,5%	28	70,0%	11	27,5%	0	0,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	1	2,6%	11	28,9%	26	68,4%	7	18,4%	0	0,0%
CC du Canton de Montluel	12	5,8%	41	19,9%	134	65,0%	39	18,9%	19	9,2%
Com. Isolées Canton Chalamont	1	5,6%	4	22,2%	12	66,7%	2	11,1%	1	5,6%
CC de Miribel et du Plateau	16	7,8%	24	11,7%	142	69,3%	38	18,5%	23	11,2%
CC de la Plaine de l'Ain	28	5,5%	89	17,5%	335	65,7%	101	19,8%	58	11,4%
SCoT BUCOPA	68	6,1%	196	17,5%	748	66,7%	218	19,4%	109	9,7%
Ain	252	5,8%	692	16,0%	2938	67,9%	928	21,4%	447	10,3%
France métropolitaine	25410	4,8%	79367	15,0%	372927	70,4%	110753	20,9%	52271	9,9%
Rhône-Alpes	2933	5,2%	8750	15,5%	38264	67,9%	11098	19,7%	6401	11,4%

Conjoncture

- Une accélération des créations d'établissements entre 2008 et 2009,
- Mais une baisse observée en 2010 et qui se poursuit en 2011 :
 - Une exposition du tissu économique local importante aux fluctuations du contexte macro-économique par :
 - la faible proportion de sièges sociaux dans le BUCOPA,
 - les activités présentes, appartenant à des marchés économiques plus touchés que d'autres (fabrication, transformation à faible valeur ajoutée).

Sources : INSEE, CLAP, Sirene, 2010,



Démographie des entreprises

Tendances récentes

- Des entreprises tertiaires motrices au développement du tissu économique local :
 - 61,7 % du total des entreprises,
 - 66,7 % des créations d'entreprises en 2011,
 - avec 18,9 créations d'entreprises pour 100 déjà présentes en 2011, le meilleur taux de création du BUCOPA.
- Un artisanat de la construction local dynamique, avec :
 - Un taux de création de 18,5 % pour les entreprises de construction,
 - une majorité d'affaires individuelles (80,1 % des créations d'entreprises de la construction),
- des entreprises relativement anciennes :
 - 15 % des entreprises ont moins d'un an au 1^{er} janvier 2011, contre 35 % âgées de 10 ans et plus,
- malgré un taux d'efficacité entrepreneuriale moyen : la moitié des entreprises ont 5 ans ou plus.

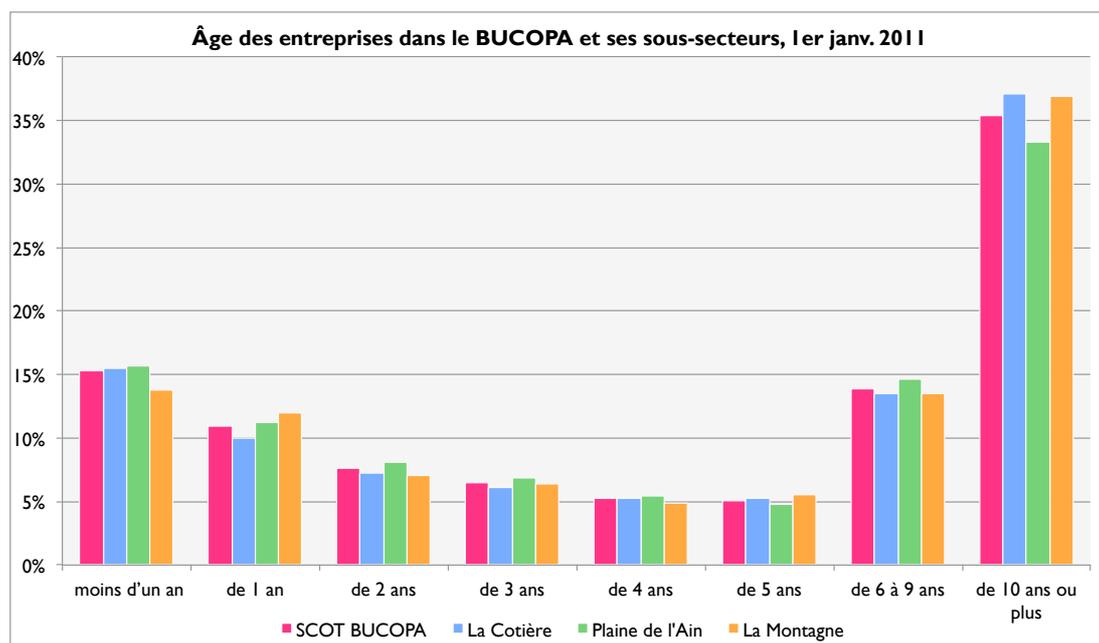
Secteurs d'activités des entreprises, en 2011	Total des entreprises	% du total des entreprises
Industrie	626	9,8%
Construction	1057	16,5%
Commerce, transports, services divers	3951	61,7%
dont Commerces et réparation auto.	1375	21,5%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	772	12,1%
SCoT BUCOPA	6406	100,0%

Création des entreprises	Total des entreprises du BUCOPA	% du total des entreprises	Taux de création
Industrie	68	6,1%	10,9%
Construction	196	17,5%	18,5%
Commerce, transports, services divers	748	66,7%	18,9%
dont Commerces et réparation auto.	218	19,4%	15,9%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	109	9,7%	14,1%
Total des créations d'entreprises	1121	100,0%	17,5%

Sources : INSEE, CLAP, Sirene, 2010, INSEE, données générales, 2010.

Taux d'efficacité entrepreneuriale	%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	53,7%
CC de la Vallée de l'Albarine	57,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	62,0%
CC du Canton de Montluel	52,8%
Com. Isolées Canton Chalamont	52,9%
CC de Miribel et du Plateau	58,3%
CC de la Plaine de l'Ain	52,7%
SCoT BUCOPA	54,4%

Entreprises individuelles créées en 2011	Entreprises individuelles créées	dont auto-entrepreneuriat	part dans l'ensemble des créations d'entreprises	
			des entreprises individuelles	des auto-entreprises
Industrie	51	12	75,0%	17,6%
Construction	157	59	80,1%	30,1%
Commerce, transports, services divers	524	240	70,1%	32,1%
dont Commerces et réparation auto.	154	64	70,6%	29,4%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	103	24	94,5%	22,0%
Total des créations d'entreprises	835	663	74,5%	59,1%



Un tissu économique spécifique

Spécificité forte dans les (grandes) industries

Une part importante des " premières entreprises de l'Ain " citées par Ainvestir, l'agence de développement économique du Département, sont présentes dans le BUCOPA :

- La production et distribution d'électricité gaz, vapeur et air conditionné, avec la présence de la centrale du Bugey (près de 1 250 agents) et le stockage de gaz par Total Gaz,
- L'industrie chimique, avec les établissements de BASF Pharma (147 emplois) ou de Speichim Processing (102 emplois), Unilever (140 emplois) à Saint-Vulbas.
- La fabrication d'équipements électriques, avec Electricfil Automotive (682 emplois) à Beynost, Philips France à Miribel, ABB Entrelec à Montluel, Rexel (124 emplois) à St-Vulbas,

* Site internet Ainvestir.fr {ils ont choisi l'Ain}, consulté en Octobre 2013.

Indice de spécificité des activités industrielles et tertiaires du BUCOPA par rapport aux espaces périurbains de l'agglomération lyonnaise

Source : INSEE, CLAP - Sirène ; INSEE, Portrait de territoire, mars 2013.

Rubriques	Nombre d'emplois
Production et distribution d'électricité gaz, vapeur et air conditionné	1 838
Industrie chimique	845
Fabrication d'équipements électriques	1 298
Fab. de prod caoutchouc, plastiques, autres prod. minéraux non métalliques	2 386
Gestion eau, déchets et dépollution	710
Fab. de machines et équipements n.c.a.	1 363
Transports et entreposage	3 536
Commerce, réparation automobile et motorcycle	6 554
Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	1 016
Activités juridiques et comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	1 294
Hébergement et restauration	1 149
Construction	3 591
Enseignement	2 556
Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines	1 250
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines	1 339
Activités pour la santé humaine	994
Administration publique	1 465
Act. de services administratifs et soutien	1 067
Hébergement médico-social et social, action sociale sans hébergement.	1 788
Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	686

- La fabrication de produits en caoutchouc, plastiques et autres matériaux non-métalliques, avec Plastic Omnium (380 emplois) à Ste-Julie, STEEP et Toray plastics Europe (530 emplois) à St-Maurice-de-Beynost, ou ARKEMA (200 emplois) à Balan,

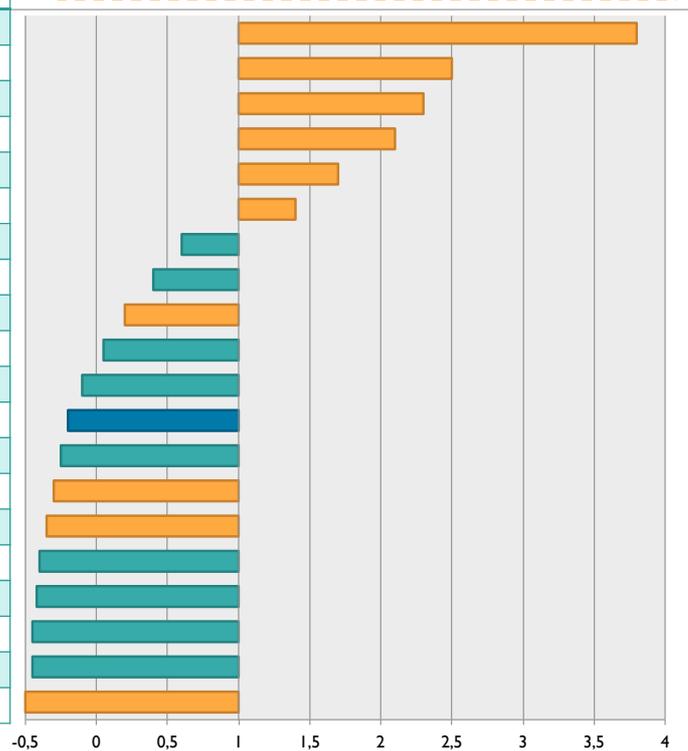
La gestion des eaux, des déchets et de la dépollution, avec l'établissement PEC-TREDI (535 emplois), la station d'épuration du Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain,

- La fabrication de machines et équipements, avec Carrier (550 emplois) à Montluel ou la SIREM (108 emplois) à St-Maurice-de-Beynost.

Un gisement d'emplois tertiaires

- Une sous-représentation des emplois tertiaires du BUCOPA (indice de spécificité inférieur à 1) par rapport aux territoires périurbains.
- Dégagement de marges de manœuvre pour le développement d'activités particulières :
 - le transport et l'entreposage,
 - le commerce,
 - l'hébergement et la restauration,
 - les activités pour la santé humaine et l'hébergement médico-social et social, action sociale sans hébergement.

Indice de spécificité : rapport entre la part de l'emploi du secteur dans l'emploi total du territoire et la part dans le territoire de comparaison.



Qui s'intègre à une économie nationale

Les pôles de compétitivité

Parmi les 13 pôles de compétitivité présents dans la région Rhône-Alpes, les entreprises du BUCOPA s'intègrent dans 6 pôles d'entre-eux :

- un seul pôle à vocation mondiale, Axelera (chimie, éco-technologies, environnement)
- cinq pôles nationaux :
 - Plastipolis (matériaux, process, plastique intelligent)
 - ViaMéca (microtechnique, mécanique)
 - Techtera (matériaux, textiles techniques et fonctionnels, fibres innovantes)
 - Lyon Urban Trucks and Bus (LUTB) – Transport & Mobility Systems (transports, motorisation, systèmes de transport), auquel est lié le projet de Transpolis (centre d'essai des véhicules de demain, développé sur le Camp des Fromentaux),

- Terralia (Agriculture, agroalimentaire).

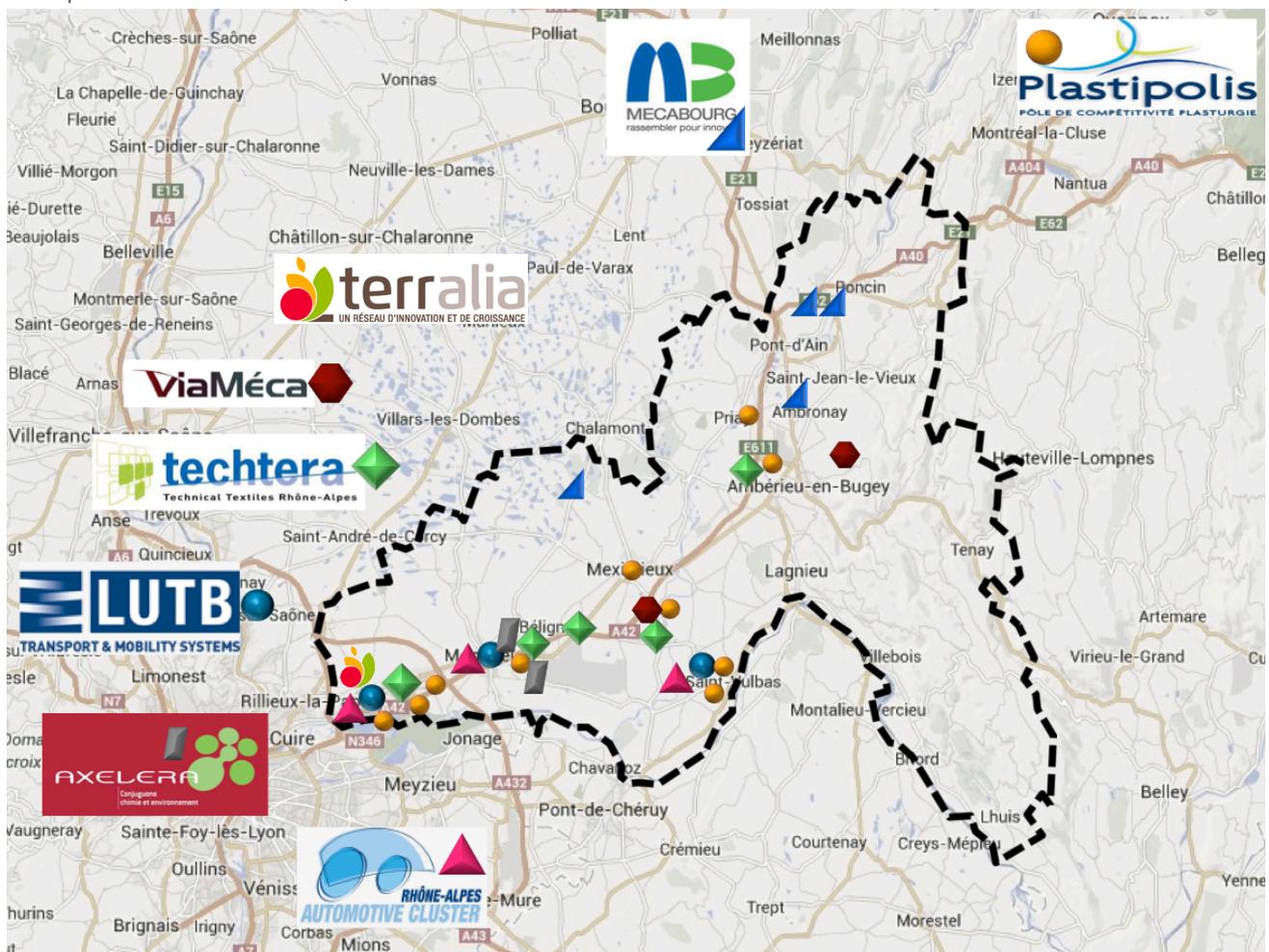
Les clusters et groupements d'entreprises

Au-delà des pôles de compétitivité régionaux, les entreprises locales s'insèrent également dans des réseaux d'entreprises spécialisés :

- Rhône-Alpes Automotive Cluster, lié au pôle LUTB,
- Mécabourg, le groupement des entreprises de la filière mécanique, métallurgique et de la carrosserie industrielle de l'Ain.

L'intégration des grandes entreprises du BUCOPA dans les différents réseaux économiques régionaux et nationaux

Sources : Site internet des pôles de compétitivité en France (competitivite.gouv.fr), fiches détaillées des pôles ; sites internet des différents pôles de compétitivité et clusters précités et annuaires des membres ; consultation octobre 2013.



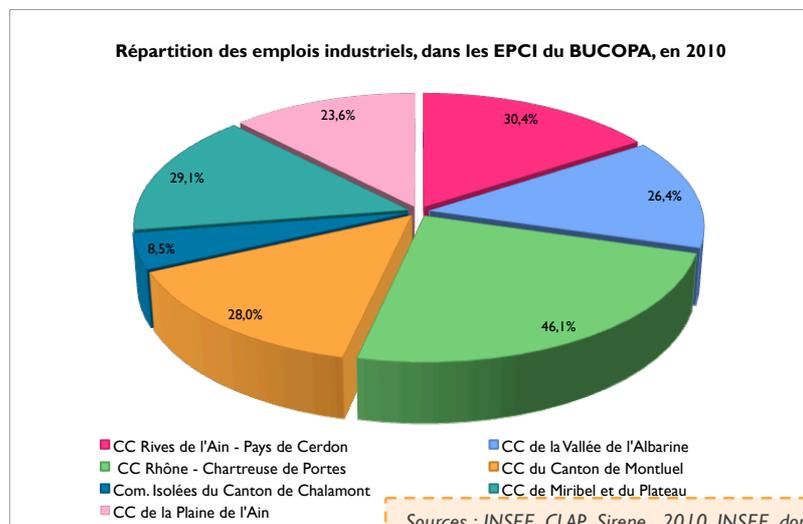
L'industrie

Répartition des emplois industriels par Communauté de communes

- 14 258 emplois dans l'industrie en 2010,
- une baisse de -5,9 % entre 1999 et 2010 (- 901 emplois), un peu plus de deux fois moins qu'en France et en Rhône-Alpes (-14,6 %).
- Une répartition assez homogène entre les différents EPCI, à l'exception de la Plaine de l'Ain (présence de la centrale du Bugey, et du PIPA, notamment).

Les établissements industriels

- Principalement des affaires personnelles (sans salarié),
- Mais des établissements relativement plus grands qu'ailleurs :
 - surreprésentation des établissements de 10 salariés et plus,
 - 40 % des très grands établissements sont industriels (57 sur les 140 du BUCOPA),
 - qui concentrent plus de la moitié des postes salariés industriels.



Établissements actifs industriels, en 2010	Total	Répartition par nombre de salariés									
		sans salarié		1 à 9 salariés		10 à 19 sal		20 à 49 sal		50 sal ou plus	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	94	44	46,8%	32	34,0%	10	10,6%	4	4,3%	4	4,3%
CC de la Vallée de l'Albarine	36	20	55,6%	7	19,4%	3	8,3%	4	11,1%	2	5,6%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	30	21	70,0%	7	23,3%	-	0,0%	1	3,3%	1	3,3%
CC du Canton de Montluel	149	58	38,9%	48	32,2%	16	10,7%	17	11,4%	10	6,7%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	12	7	58,3%	5	41,7%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
CC de Miribel et du Plateau	202	79	39,1%	63	31,2%	25	12,4%	21	10,4%	14	6,9%
CC de la Plaine de l'Ain	344	151	43,9%	111	32,3%	31	9,0%	25	7,3%	26	7,6%
SCOT BUCOPA	867	380	43,8%	273	31,5%	85	9,8%	72	8,3%	57	6,6%
Ain			41,7%		36,1%		9,4%		7,6%		5,2%
France métropolitaine			52,9%		32,0%		6,5%		4,9%		3,7%
Rhône-Alpes			47,1%		34,7%		7,8%		6,1%		4,2%

Postes salariés industriels, en 2010	Total	Répartition par nombre de salariés									
		1 à 9 salariés		10 à 19 sal		20 à 49 sal		50 à 99 sal		100 et plus	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	935	94	10,1%	135	14,4%	128	13,7%	133	14,2%	445	47,6%
CC de la Vallée de l'Albarine	369	17	4,6%	42	11,4%	133	36,0%	77	20,9%	100	27,1%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	512	28	5,5%	0	0,0%	39	7,6%	0	0,0%	445	86,9%
CC du Canton de Montluel	2 759	193	7,0%	217	7,9%	479	17,4%	410	14,9%	1 460	52,9%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	14	14	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
CC de Miribel et du Plateau	3 874	251	6,5%	334	8,6%	694	17,9%	330	8,5%	2 265	58,5%
CC de la Plaine de l'Ain	5 870	452	7,7%	424	7,2%	756	12,9%	883	15,0%	3 355	57,2%
SCOT BUCOPA	14 333	1 049	7,3%	1 152	8,0%	2 229	15,6%	1 833	12,8%	8 070	56,3%
Ain			10,7%		10,2%		18,8%		15,3%		45,0%
France métropolitaine			11,2%		8,5%		14,8%		12,4%		53,1%
Rhône-Alpes			11,3%		9,4%		16,9%		13,2%		49,2%

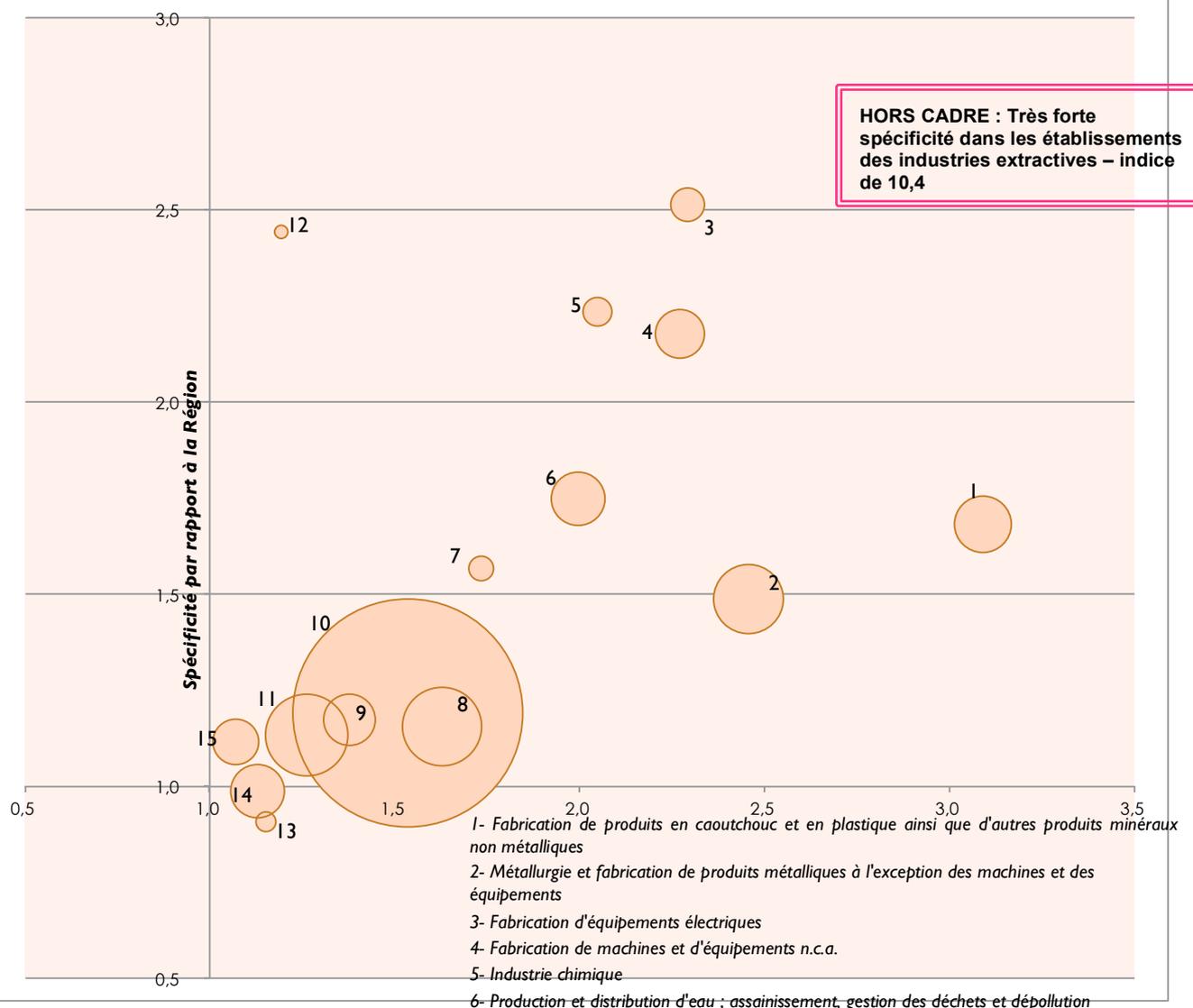
Un tissu industriel spécifique

Une forte spécificité des activités industrielles du BUCOPA par rapport à la métropole de Lyon (Grand Lyon) concernant :

- les industries extractives, ce qui rejoint la problématique du développement des carrières dans la Plaine de l'Ain,
- les activités ci-dessous de 1 à 10 qui, présentent dans la Région (pôles de compétitivité, cluster), sont encore plus présent qu'ailleurs :

- une certaine spécificité du territoire à accueillir de grands établissements industriels,
- une offre de grandes emprises d'activités pour l'accueil d'entreprises extérieures au BUCOPA,
- une proximité aux marchés sud-européens et lyonnais (2nd région économique de France) pour les entreprises internationales.

Indices de spécificité des établissements industriels, par rapport à la Région et au Grand Lyon



Sources : INSEE, CLAP, Sirene , 2010,

Les emplois dans les grands secteurs de l'industrie

- Une concentration de l'emploi dans les mêmes secteurs en surreprésentation dans les établissements.
- Des activités lyonnaises au contraire assez peu présentes en termes d'emploi : l'industrie pharmaceutique, l'industrie chimique, ou la fabrication de matériels de transport.
- Des secteurs industriels spécifique au territoire en termes d'entreprises, fait qui se vérifie dans les emplois.

Sources : INSEE, CLAP, Sirene , 2010.

Secteurs industriels, en 2010	SCoT BUCOPA		Grand Lyon		Spécificité des emplois BUCOPA
		% des emplois		% des emplois	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	2 386	16,6%	2 657	3,4%	<u>4,93</u>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 838	12,8%	6 467	8,2%	<u>1,56</u>
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 363	9,5%	7 601	9,7%	0,98
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1 339	9,3%	8 607	10,9%	0,85
Fabrication d'équipements électriques	1 298	9,1%	4 586	5,8%	<u>1,55</u>
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1 250	8,7%	6 562	8,3%	<u>1,05</u>
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 016	7,1%	5 204	6,6%	<u>1,07</u>
Industrie chimique	845	5,9%	7 372	9,4%	0,63
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	710	5,0%	4 181	5,3%	0,93
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	686	4,8%	844	1,1%	<u>4,46</u>
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	679	4,7%	2 798	3,6%	<u>1,33</u>
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	476	3,3%	2 572	3,3%	<u>1,02</u>
Industrie pharmaceutique	199	1,4%	8 930	11,3%	0,12
Fabrication de matériels de transport	173	1,2%	10 296	13,1%	0,09
Industries extractives	75	0,5%	35	0,04%	<u>11,77</u>
Total des emplois dans les secteurs industriels	14 333	100%	78 712	100%	

Les services

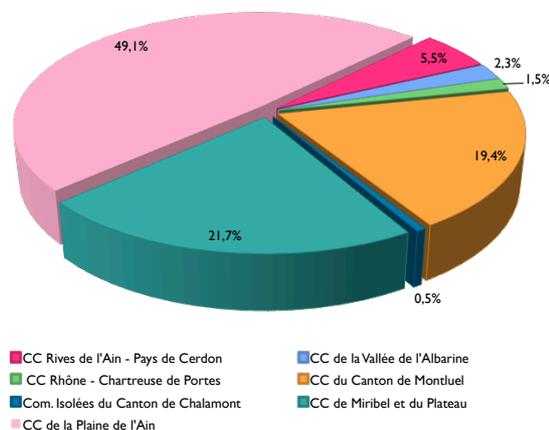
NB : Le commerce sera traité dans la fiche Commerce

Emplois tertiaires	Emplois tertiaires en 2010		Evolution 1999-2010					
			Tous les services		Commerces, transports, services divers		Administration, enseignement, santé, action sociale	
		%		%		%		%
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	1 876	5,5%	150	8,6%	-29	-2,9%	179	23,8%
CC de la Vallée de l'Albarine	772	2,3%	240	39,7%	34	10,6%	206	72,5%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	519	1,5%	100	22,1%	-7	-2,2%	107	76,4%
CC du Canton de Montluel	6 631	19,4%	2 388	56,7%	897	41,7%	1 491	72,5%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	186	0,5%	-24	-12,4%	25	41,0%	-49	-37,1%
CC de Miribel et du Plateau	7 447	21,7%	2 608	55,8%	2 030	59,6%	578	45,8%
CC de la Plaine de l'Ain	16 834	49,1%	4 514	36,5%	3 124	41,2%	1 390	29,1%
SCoT BUCOPA	34 265	100%	9 976	41,2%	6 074	40,9%	3 902	41,5%

Sources : INSEE, CLAP, Sirene, 2010, INSEE, données générales, 2010.

- Des emplois tertiaires qui évoluent différemment dans les EPCI :
 - une forte poussée dans le commerce dans la CC de Miribel et Plateau,
 - au contraire de la CC du Canton de Montluel, qui compte plus d'emplois administratifs et de santé.
 - La concentration de la moitié des services dans la Plaine de l'Ain.
- Principalement des affaires personnelles (sans salarié),
- Une répartition assez homogène des établissements selon leur taille, avec moins de grands établissements qu'en France et en Région.

Répartition des emplois tertiaires, dans les EPCI du BUCOPA, en 2010



Établissements tertiaires actifs, en 2010	Total	sans salarié		1 à 9 salariés		10 à 19 sal		20 à 49 sal		50 sal ou plus	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	351	257	73,2%	89	25,4%	2	0,6%	2	0,6%	1	0,3%
CC de la Vallée de l'Albarine	119	95	79,8%	23	19,3%	-	0,0%	1	0,8%	-	0,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	116	93	80,2%	22	19,0%	1	0,9%	-	0,0%	-	0,0%
CC du Canton de Montluel	646	447	69,2%	172	26,6%	16	2,5%	8	1,2%	3	0,5%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	65	50	76,9%	15	23,1%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
CC de Miribel et du Plateau	835	542	64,9%	244	29,2%	25	3,0%	17	2,0%	7	0,8%
CC de la Plaine de l'Ain	1 859	1 241	66,8%	523	28,1%	44	2,4%	37	2,0%	14	0,8%
SCoT BUCOPA	3 991	2 725	68,3%	1 088	27,3%	88	2,2%	65	1,6%	25	0,6%
Ain			67,2%		28,3%		2,7%		1,3%		0,6%
France métropolitaine			67,2%		27,7%		2,7%		1,6%		0,9%
Rhône-Alpes			66,0%		28,7%		2,9%		1,7%		0,8%

Postes salariés tertiaires, en 2010	Total	1 à 9 salariés		10 à 19 sal		20 à 49 sal		50 à 99 sal		100 et plus	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	382	221	57,9%	22	5,8%	54	14,1%	85	22,3%	0	0,0%
CC de la Vallée de l'Albarine	90	66	73,3%	0	0,0%	24	26,7%	0	0,0%	0	0,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	68	54	79,4%	14	20,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CC du Canton de Montluel	1 230	495	40,2%	213	17,3%	233	18,9%	174	14,1%	115	9,3%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	47	47	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
CC de Miribel et du Plateau	2 416	756	31,3%	344	14,2%	505	20,9%	296	12,3%	515	21,3%
CC de la Plaine de l'Ain	5 066	1 540	30,4%	583	11,5%	1 166	23,0%	466	9,2%	1 311	25,9%
SCoT BUCOPA	9 299	3 179	34,2%	1 176	12,6%	1 982	21,3%	1 021	11,0%	1 941	20,9%
Ain			36,0%		16,5%		18,6%		12,5%		16,5%
France métropolitaine			25,5%		11,9%		15,8%		11,0%		35,8%
Rhône-Alpes			28,4%		13,5%		17,8%		12,3%		28,0%

Un territoire sans grande spécificité tertiaire

Seuls quelques grands domaines d'activités tertiaires sont spécifiques au BUCOPA :

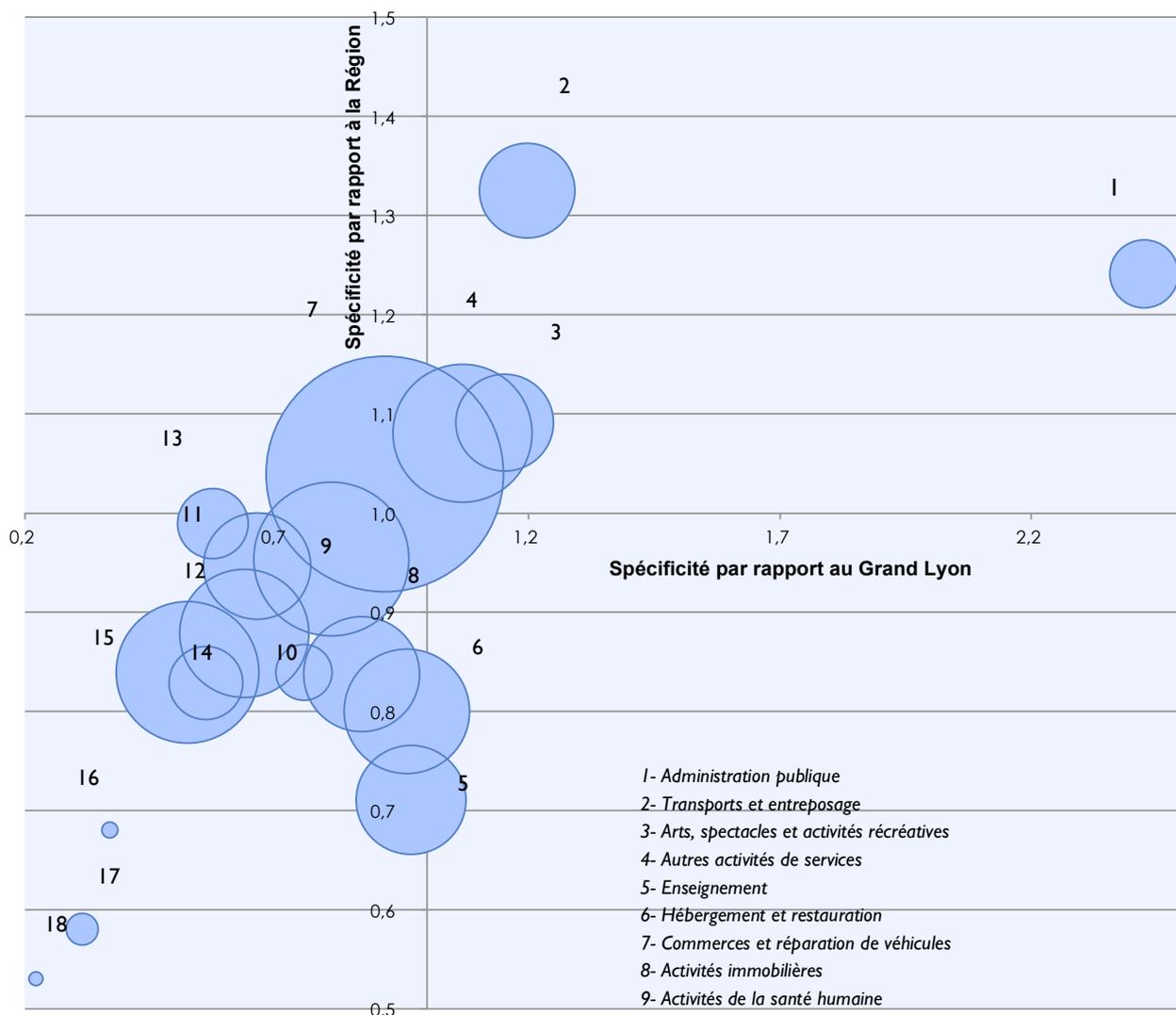
- 147 établissements administratifs, avec les nombreuses administrations locales (mairies, caisses d'allocation familiale, CCAS, ...)
- 285 établissements de transports et d'entrepotage du fait principalement du caractère nodal du BUCOPA (intermodalité

fer – route – air) favorisant cette activité.

- 298 établissements d'arts et spectacle, avec la présence de plusieurs troupes de spectacle et un tissu associatif important.

En conséquent, le développement des secteurs tertiaires bénéficie d'un large volant d'évolution, dans les différents niveaux de gammes de ces services.

Indices de spécificité des établissements tertiaires, par rapport à la Région et au Grand Lyon



- 1- Administration publique
- 2- Transports et entreposage
- 3- Arts, spectacles et activités récréatives
- 4- Autres activités de services
- 5- Enseignement
- 6- Hébergement et restauration
- 7- Commerces et réparation de véhicules
- 8- Activités immobilières
- 9- Activités de la santé humaine
- 10- Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
- 11- Activités financières et d'assurance
- 12- Activités de services administratifs et de soutien
- 13- Activités informatiques et services d'information
- 14- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 15- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses
- 16- Télécommunications
- 17- Édition, audiovisuel et diffusion
- 18- Recherche – Développement scientifique

Source : INSEE, CLAP, 2010.

Les emplois dans les grands secteurs des services

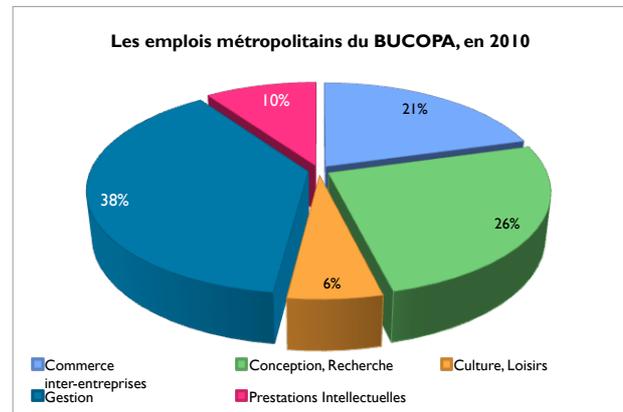
- 22% des emplois tertiaires sont spécialisés dans des fonctions de logistique :
 - une activité fortement liée au tissu industriel déjà présent, et aux infrastructures de communication,
- Des secteurs tertiaires spécifiques en termes d'emplois différents de ceux des établissements :
- L'enseignement (bon taux d'équipement en écoles du premier degré et 5 lycées),
- L'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, par le développement de nombreux équipements d'aide sociale.
- Des marges de manœuvre pour le développement de fonctions tertiaires de moyen et haut niveau de gamme :
 - l'absence totale d'emploi de recherche et développement, à nuancer toutefois par la méthode de comptage (pour exemple, l'établissement industriel Plastic Omnium comprend un centre R&D sur son site de Ste-Julie, emplois qui sont compris dans le domaine de la fabrication de produits en caoutchouc et autres matériaux non métalliques.
 - Les activités pour la santé humaine, leur développement accompagnant le vieillissement de la population et l'accueil de familles avec enfants.

Secteurs tertiaires en 2010	SCoT BUCOPA		Grand Lyon		Spécificité des emplois BUCOPA
		% des emplois		% des emplois	
Transports et entreposage	3 536	22,0%	37 373	8,6%	2,56
Enseignement	2 556	20,3%	54 399	13,7%	1,49
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 788	14,2%	27 994	7,0%	2,02
Administration publique	1 465	11,7%	60 112	15,1%	0,77
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1 294	10,3%	36 861	9,3%	1,11
Hébergement et restauration	1 149	9,1%	25 755	6,5%	1,41
Activités de services administratifs et de soutien	1 067	8,5%	43 473	10,9%	0,78
Activités pour la santé humaine	994	7,9%	46 144	11,6%	0,68
Activités financières et d'assurance	683	5,4%	27 473	6,9%	0,79
Autres activités de services	539	4,3%	15 739	4,0%	1,09
Arts, spectacles et activités récréatives	301	2,4%	6 984	1,8%	1,37
Activités immobilières	261	2,1%	8 781	2,2%	0,94
Activités informatiques et services d'information	249	2,0%	19 108	4,8%	0,41
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	108	0,9%	6 794	1,7%	0,50
Edition, audiovisuel et diffusion	58	0,5%	6 118	1,5%	0,30
Télécommunications	52	0,4%	5 469	1,4%	0,30
Recherche-développement scientifique	1	0,0%	6 932	1,7%	0,00
Total des emplois dans les secteurs tertiaires	12 565	100%	398 136	100%	

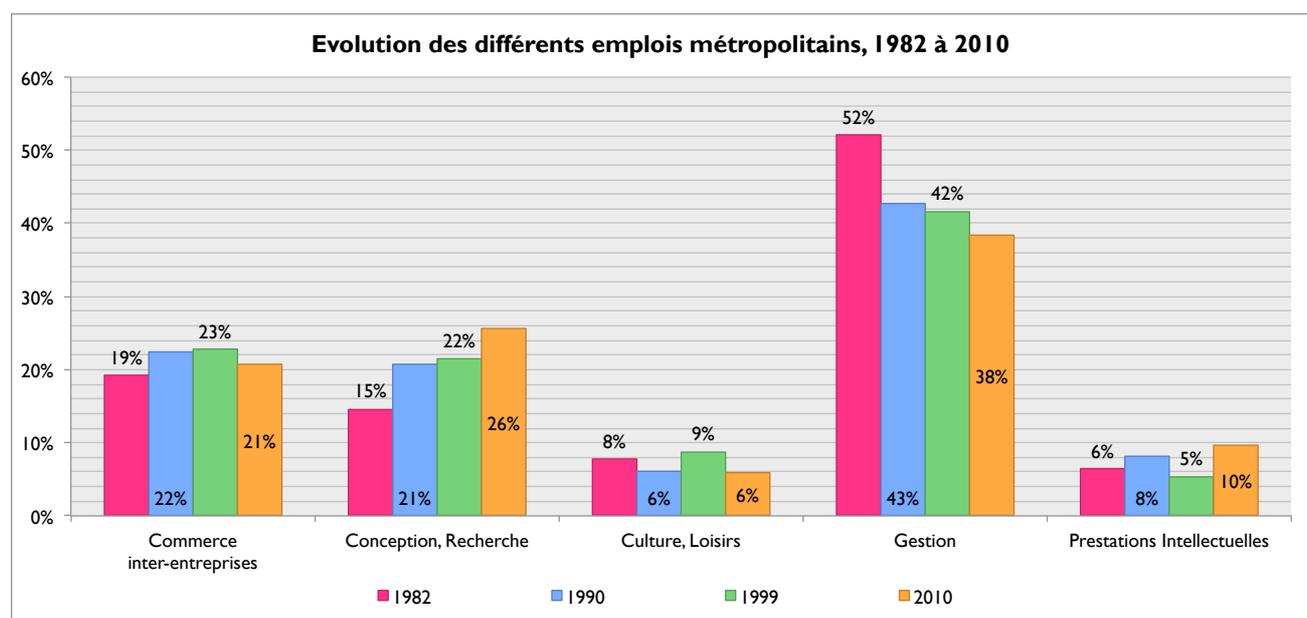
Source : INSEE, CLAP, 2010.

Fonctions métropolitaines

- 1 611 emplois de gestion (38 % des emplois métropolitains), le premier type du territoire,
 - 1 074 emplois de conception et de recherche, soit 26 % des emplois métropolitains. C'est la fonction qui augmente le plus depuis 1982 (multiplication par 7)
 - des emplois métropolitains concentrés dans les CC de la Plaine de l'Ain (39,6 %) et de la CC de Miribel et Plateau (32,2 %).
-
- Entre 1982 et 2010, les emplois métropolitains ont cru de 5,8 %/an, contre seulement 3,0 % en France, 3,4 % en Rhône-Alpes et 3,5 % dans l'Ain.



Emplois métropolitaines	1982		1990		1999		2010	
		% emploi total						
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	100	2,7%	108	3,3%	157	4,3%	218	6,0%
CC de la Vallée de l'Albarine	28	1,5%	48	3,3%	20	1,7%	36	2,6%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	36	3,2%	52	4,5%	48	3,6%	90	6,6%
CC du Canton de Montluel	152	3,4%	260	4,5%	407	5,4%	822	8,4%
Com. Isolées Cant. Chalamont	4	1,6%	8	3,5%	0	0,0%	20	8,5%
CC de Miribel et du Plateau	204	4,3%	400	6,0%	892	9,2%	1 352	11,7%
CC de la Plaine de l'Ain	352	2,3%	556	3,1%	856	4,3%	1 662	6,7%
SCOT BUCOPA	876	2,8%	1 432	3,9%	2 380	5,4%	4 200	8,0%
France	1 101 840	5,2%	1 540 310	7,0%	1 758 603	8,0%	2 527 706	10,87%
Rhône-Alpes	95 872	4,7%	139 440	6,5%	160 720	7,4%	241 775	10,67%
Ain	5 176	3,3%	7 652	4,5%	9 370	5,5%	13 734	7,22%

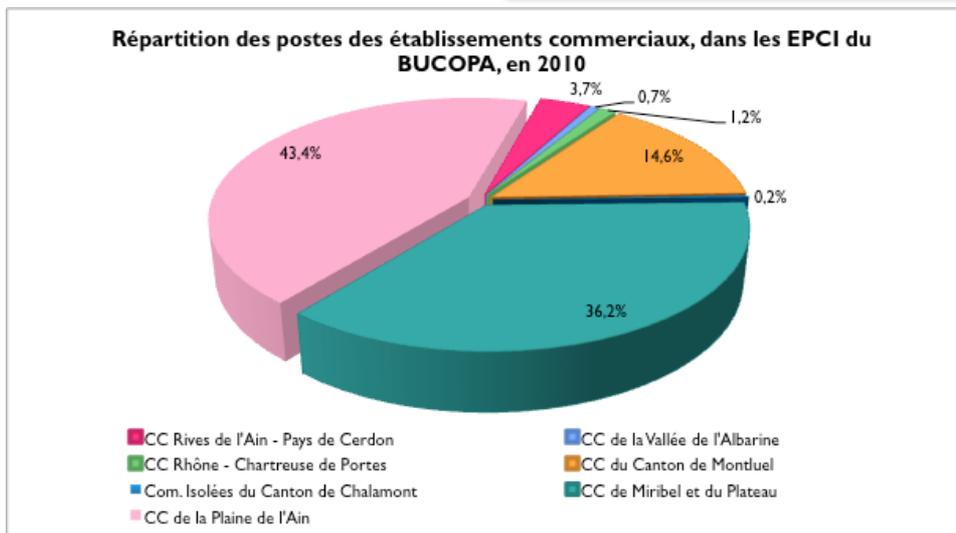


Source : INSEE, CLAP, 1982-2010.

Commerce

- La concentration des établissements commerciaux dans la Plaine de l'Ain, en corrélation avec les populations présentes.
 - Une augmentation du nombre du secteur du commerce, transports et services divers de 40,9 % entre 1999 et 2010.
 - Mais une baisse dans les CC Rhône - Chartreuse de Portes (-2,2 %) et CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon (-2,9 %).
- De grands établissements commerciaux plus présents qu'ailleurs (24,6 % des postes dans les établissements de plus de 100 postes).
- Des établissements de taille intermédiaire très peu présents : corrélation avec le manque de moyennes surfaces spécialisées et l'évasion commerciale sur l'équipement de la maison par exemple.

Pour des informations plus détaillées, le BUCOPA dispose d'un Document d'Aménagement Commercial (DACom), approuvé le 2 février 2012.



Établissements commerciaux actifs, en 2010	Total	sans salarié		1 à 9 salariés		10 à 19 sal		20 à 49 sal		50 sal ou plus	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	153	106	69,3%	44	28,8%	2	1,3%	-	0,0%	1	0,7%
CC de la Vallée de l'Albarine	48	37	77,1%	10	20,8%	1	2,1%	-	0,0%	-	0,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	46	33	71,7%	10	21,7%	2	4,3%	1	2,2%	-	0,0%
CC du Canton de Montluel	263	160	60,8%	75	28,5%	16	6,1%	10	3,8%	2	0,8%
Com. Isolées Canton Chalamont	19	14	73,7%	5	26,3%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
CC de Miribel et du Plateau	400	220	55,0%	134	33,5%	18	4,5%	23	5,8%	5	1,3%
CC de la Plaine de l'Ain	834	492	59,0%	288	34,5%	29	3,5%	14	1,7%	11	1,3%
SCOT BUCOPA	1 763	1 062	60,2%	566	32,1%	68	3,9%	48	2,7%	19	1,1%
Ain			57,7%		35,4%		3,9%		2,1%		0,9%
France métropolitaine			59,7%		34,0%		3,6%		1,8%		0,9%
Rhône-Alpes			58,1%		35,3%		3,8%		1,9%		0,9%

Source : INSEE, CLAP, 1982-2010.

Postes salariés du commerce en 2010	Total	1 à 9 salariés		10 à 19 sal		20 à 49 sal		50 à 99 sal		100 et plus	
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	244	141	57,8%	26	10,7%	0	0,0%	77	31,6%	0	0,0%
CC de la Vallée de l'Albarine	47	35	74,5%	12	25,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CC Rhône - Chartreuse de Portes	78	20	25,6%	29	37,2%	29	37,2%	0	0,0%	0	0,0%
CC du Canton de Montluel	959	191	19,9%	216	22,5%	287	29,9%	79	8,2%	186	19,4%
Com. Isolées du Canton de Chalamont	13	13	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
CC de Miribel et du Plateau	2 371	524	22,1%	231	9,7%	782	33,0%	85	3,6%	749	31,6%
CC de la Plaine de l'Ain	2 842	944	33,2%	396	13,9%	400	14,1%	424	14,9%	678	23,9%
SCOT BUCOPA	6 554	1 868	28,5%	910	13,9%	1 498	22,9%	665	10,1%	1 613	24,6%
Ain			36,2%		16,0%		14,6%		20,2%		13,0%
France métropolitaine			34,4%		14,8%		22,3%		17,4%		11,1%
Rhône-Alpes			35,8%		15,5%		18,5%		18,4%		11,9%

DAC du BUCOPA : les grands enjeux identifiés

Les constats du DAC

- Des pôles commerciaux hiérarchisés et constituant 3 grands bassins de consommation :
 - Ambérieu-en-Bugey et Beynost, pôles de rayonnement intercommunautaire,
 - et Meximieux, de rayonnement intercommunal.
- Les villes de Pont d'Ain, Lagnieu, Montluel, La Boisse et Miribel sont des pôles secondaires, principalement organisés autour de locomotives alimentaires ou de bricolage/jardinerie.
- Les territoires plus ruraux et/ou éloignés (zone de montagne) bénéficient de pôles commerciaux relais, qui répondent seulement aux besoins alimentaires, provoquant le besoin d'un long déplacement pour diversifier le panier.

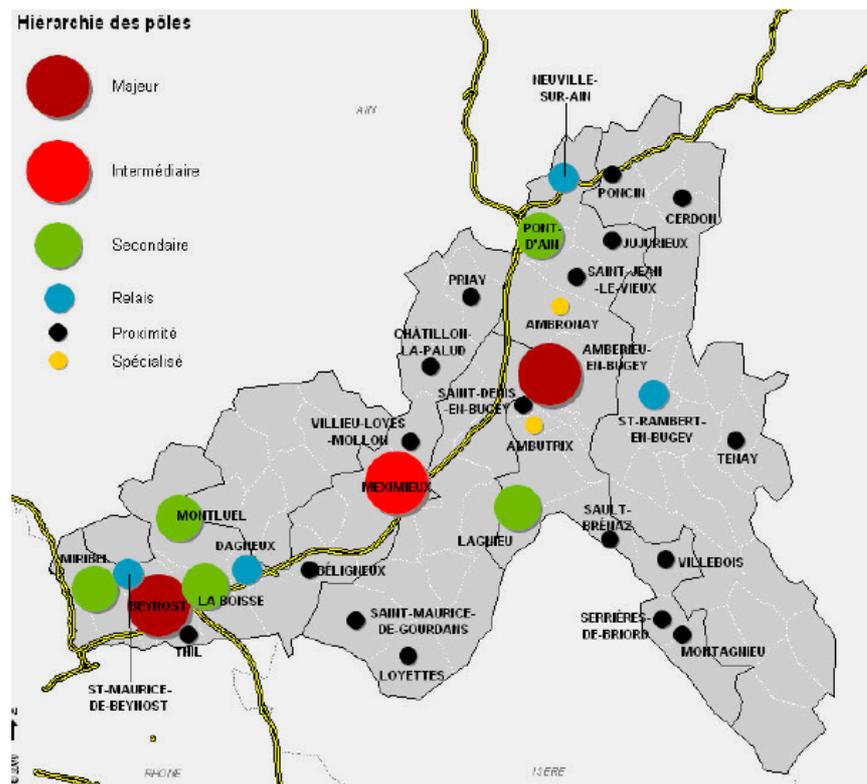
Les enjeux et objectifs stratégiques induits

En termes d'aménagement

- Rapprocher les fonctions commerciales régulières des lieux d'habitat et des centralités urbaines, revitaliser les centralités,
- Favoriser un maillage fin du territoire sur les achats quotidiens,
- Conforter le rôle structurant des pôles majeurs en matière de fonctions commerciales de rayonnement élargi,
- Encourager les logiques de pôles commerciaux, basées sur une concentration des activités, pour stimuler les synergies entre commerces, renforcer l'attractivité et l'image commerciale du territoire et favoriser l'animation des polarités.

En termes de demande de consommation

- Permettre de répondre à des besoins en augmentation, en lien avec la croissance démographique au sein du périmètre SCOT,
- Diversifier l'offre commerciale pour s'adapter à des profils sociologiques diversifiés (types de ménages, revenus, âges...),
- Autoriser une réponse aux besoins commerciaux insuffisamment couverts, générant des déplacements réguliers vers des destinations de consommation éloignées,
- S'adapter aux nouvelles attentes et aux nouveaux comportements d'achats des consommateurs : diversification des formes de vente, proximité variable des lieux de consommation en fonction des fréquences d'achats ...



La hiérarchisation des pôles commerciaux dans le BUCOPA

Source : étude stratégique de développement de l'urbanisme commercial, Rapport de diagnostic, Février 2010. AID Observatoire

Les évolutions depuis le DAC approuvé

Un ralentissement dans l'équipement du territoire

- Entre 2009 et 2013, 13 819 m² de surfaces de vente supplémentaires autorisés (sous forme à la fois d'extensions et de créations d'unités commerciales), soit 2765 m² par an.
- un net ralentissement au regard du rythme d'autorisation sur le période 2003-2009, au cours de laquelle s'ouvraient en moyenne 8400 m² supplémentaires par an. (Source comparative : Rapport de diagnostic du Document d'Aménagement commercial, février 2010, AID Observatoire).

Le renforcement des pôles commerciaux existants

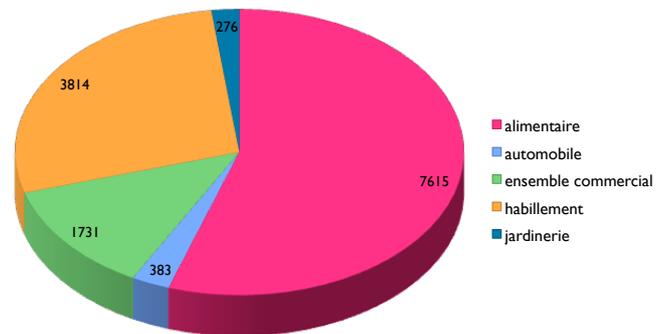
- Les surfaces commerciales autorisées entre 2009 et 2013 se sont concentrées dans les polarités commerciales existantes :
 - 28 % à Beynost,
 - 26% à Meximieux,
 - 18% à Ambérieu-en-Bugey.
- Toutefois, l'autorisation de 1 776 m² de surfaces commerciales supplémentaires dans la commune de Neuville-sur-Ain (13 % de la surface totale autorisée) tend à mener à la création d'un tripôle au Nord du BUCOPA (avec Pont d'Ain et Poncin).

Le développement d'une offre alimentaire

- Les nouvelles surfaces de vente autorisées entre 2009 et 2013 comprennent :
 - 55 % en alimentaire,
 - 28 % pour de l'habillement (une seule grande surface spécialisée de 3 814 m² à Beynost),
 - 13 % en ensemble commercial (galerie marchande ou retail park).

Un développement commercial qui contribue à répondre aux enjeux à relevés énoncés dans le DAC.

Domaines des surfaces commerciales autorisées 2009 - 2013



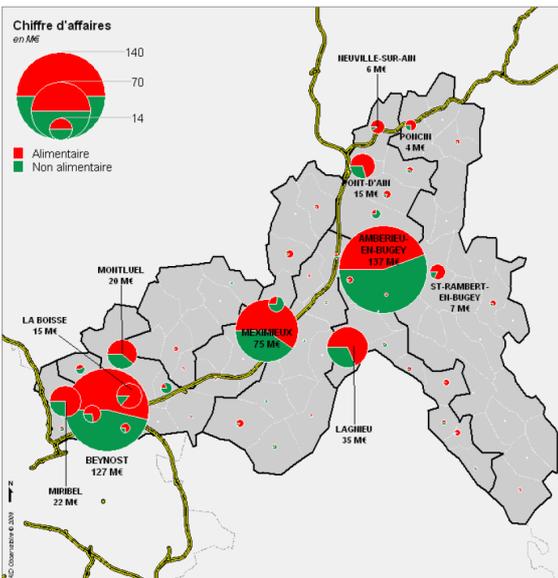
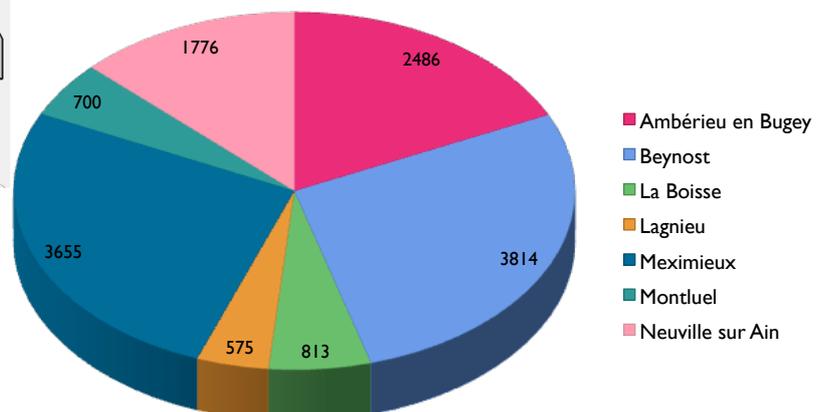
Répartition des surfaces commerciales autorisées suivant les grands domaines d'activité commerciale

Source : Autorisations en Commissions Départementales d'Aménagement Commercial de l'Ain, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013.

Répartition des surfaces commerciales supplémentaires autorisées dans les communes du BUCOPA

Source : Autorisations en Commissions Départementales d'Aménagement Commercial de l'Ain, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013.

Surfaces commerciales autorisées 2009 - 2013



VOLUME des chiffres d'affaires réalisés dans le BUCOPA par type de commerces

Source : Diagnostic commercial, DAC BUCOPA, 2010.

Les grandes activités agricoles

Une terre d'élevage et de grandes cultures

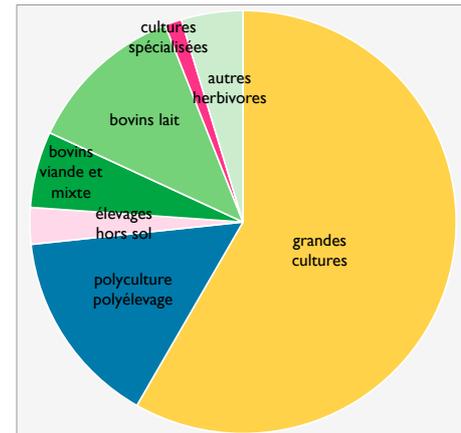
Au Recensement Général Agricole de 2010 (Agreste), la Surface Agricole Utile s'élève à 45 864 ha), qui se répartit entre :

- de grandes cultures de céréales, oléagineux, protéagineux, notamment dans la Plaine de l'Ain et des prairies,
- de l'élevage, essentiellement de bovins (60 % du cheptel en UGB –Unités de Gros Bétail) et de volailles (25 %), fortement lié aux productions caractéristiques locales : l'élevage extensif de vaches laitières (24,7 % des UGB) dans l'Est du BUCOPA pour le comté.

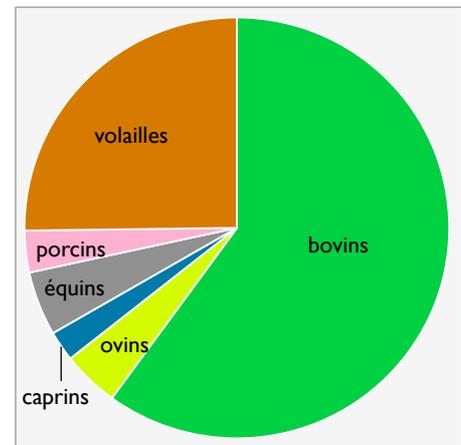
Trois secteurs agricoles spécifiques

- une activité agricole diversifiée (polyculture et polyélevage) dans le secteur de la Dombes forestières (en lien avec le Nord de l'Ain et la plaine alluviale de la Saône) et au verrou Plaine – Piémont du massif jurassien,
- de grandes cultures (maïs notamment) dans la plaine alluviale où confluent la rivière Ain et le Rhône, permettant ainsi le recours à l'irrigation..
- des terres d'élevage et de vignes à l'Est, sur la Côtère de l'Ain – Bugey, espace compris dans les aires géographiques des productions labellisées (AOC Bugey et Roussette de Cerdon – Montagnieu, AOC Comté).

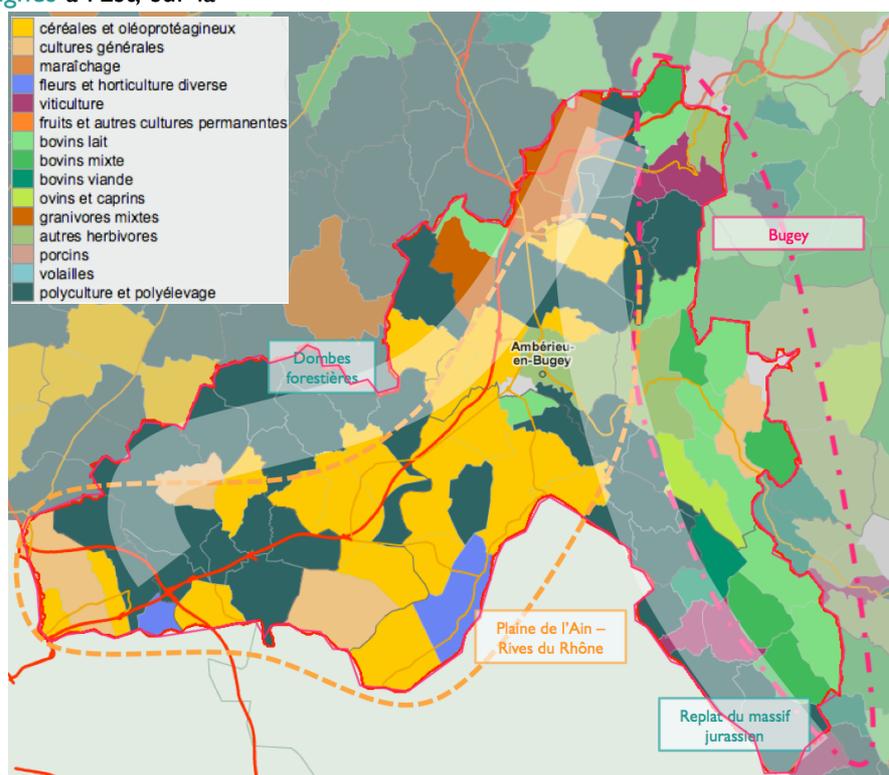
La SAU selon l'OTEX, en 2010



Le cheptel du BUCOPA, en UGB, en 2010



L'orientation technico-économique des communes (2010) : trois grands ensembles



Sources :

- * DRAAF Rhône-Alpes, Recensement agricole, 2010, Agreste.
- * Observatoire des territoires de l'Ain, 2010 ; Données Recensement Agricole 2010, Agreste.
- * Recensement Agricole 2010, Agreste.



Des tendances contrastées

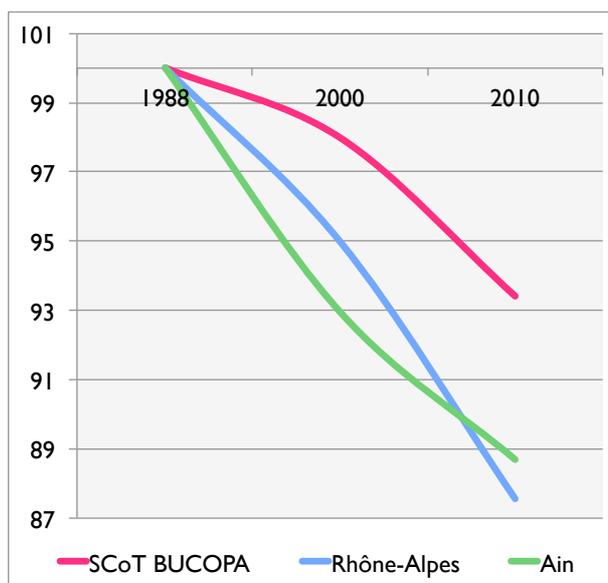
Classiquement, des données agricoles à la baisse ...

- La baisse de la SAU (-4,7 % en 22 ans, soit -3 230 ha) enregistre une **accélération entre 2000 et 2010** (-2 246 ha, soit -6,6 %), après une période de "frugalité" (-2,0 % entre 1988 et 2000).
- Une baisse qui peut correspondre d'abord à la consommation de l'espace agricole mais également aussi à l'abandon des terres agricoles peu rentables.
- En termes de surface agricole, **les plus fortes baisses** concernent :
 - la CC des Rives de l'Ain-Pays de Cerdon (-1 041 ha),
 - la CC du Canton de Montluel (-689 ha),
 - la CC de la Plaine de l'Ain (-675 ha),
- la CC de Miribel et du Plateau est l'EPCI qui a relativement le plus perdu de surface agricole (-10,3 %).
- La transformation des prairies en **friches agricoles**, en lien avec le repli de l'élevage bovin (-13,6 % du cheptel).

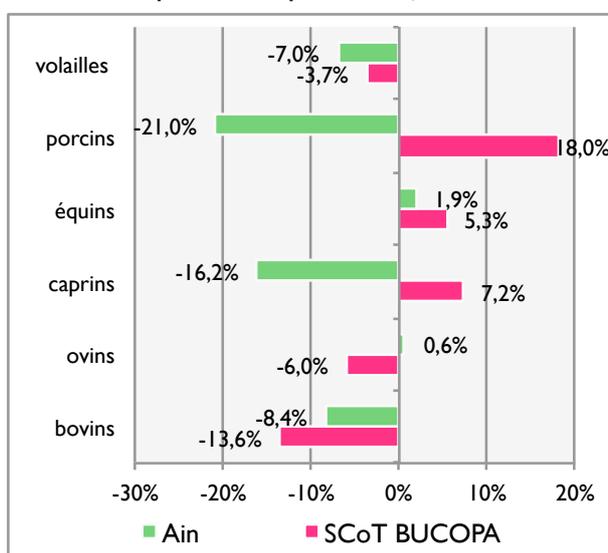
... mais à relativiser dans un contexte global

- Une **baisse de la SAU deux fois moins importante** qu'ailleurs : -12,4 % en Rhône-Alpes et -11,3 % dans l'Ain,
- Les **oléagineux et protéagineux**, le **maraîchage**, et les **cultures permanentes** (vergers, vignes notamment dans la CC Rhône-Chartreuse de Portes et CC Rives de l'Ain-Pays de Cerdon) plus présentes,
- Des **évolutions du bétail contrastant** avec l'Ain.

Évolution de la SAU – base 100 : 1968



Évolution comparée du cheptel en UGB, entre 2000 et 2010



Sources :

* DRAAF Rhône-Alpes, Recensement agricole, 2010, Agreste.

* Recensement général agricole, 2010, Agreste.

Répartition de la SAU par grandes cultures, en 2010

Surface agricole utilisée et surfaces cultivées	2010		2000		évolution de la SAU 2000-2010
	Superficie, en ha	% SAU	Superficie, en ha	% SAU	
Ensemble des Céréales et Protéagineux (COP)	29 095	63,4%	28 675	60,5%	1,5%
dont Céréales	24 733	53,9%	25 128	53,0%	-1,6%
dont Oléagineux, protéagineux	4 344	9,5%	3 465	7,3%	25,4%
dont Plantes industrielles	19	0,0%	82	0,2%	-76,9%
Légumes secs, frais, fraise, melon	354	0,8%	298	0,6%	18,9%
Fourrages annuels	549	1,2%	635	1,3%	-13,5%
Prairies	9 700	21,1%	12 546	26,5%	-22,7%
dont Prairies artificielles	367	0,8%	806	1,7%	-54,4%
dont Prairies temporaires	3 002	6,5%	2 872	6,1%	4,5%
dont Prairies permanentes productives	6 331	13,8%	8 867	18,7%	-28,6%
STH peu productives	3 565	7,8%	1 459	3,1%	144,4%
Vignes	318	0,7%	295	0,6%	7,6%
Fruits (yc petits fruits)	11	0,0%	10	0,0%	10,8%
Autres	2 272	5,0%	3 503	7,4%	-35,1%
Total : Surface agricole utilisée	45 864	100%	47 421	100%	-3%

Les exploitations agricoles

Vers une professionnalisation

Données de cadrage

- 713 exploitations agricoles, contre 1 009 en 2000 (-29 %). Une baisse moins forte que dans l'Ain (-35 %),
- Une taille moyenne des exploitations de 63,6 ha en 2010, contre 27,9 ha en 1988, soit un peu plus que le double (+128 %). Une concentration des terres agricoles plus importantes dans le BUCOPA qu'ailleurs : France (55 ha), Rhône-Alpes (37 ha), Ain (60 ha).
Une concentration plus rapide que la moyenne rhônalpine (+97 %), mais plus faible que l'Ain (+145 %).
- Les exploitations disposant d'un potentiel de production d'au moins 25 000 euros* représentent 61 % de la totalité des exploitations dans le BUCOPA en 2010, contre 50 % en 2000. Elles concentrent 94 % de la superficie agricole.

Statuts juridiques des exploitations

- La part des exploitations individuelles baissent (-11,1 pts), mais restent les plus nombreuses.
- Les exploitations sous forme de sociétés s'accroissent (+31 %), tendance contraire à celle du nombre total des exploitations (-29 %). Les EARL sont le moteur de cette croissance (de 39 à 84 EARL), au contraire des GAEC (-16%).

Vers une professionnalisation de l'activité agricole, l'exploitation devenant une véritable entreprise

Répartition des exploitations agricoles par statuts juridiques

Statuts juridiques des exploitations	2000	2010
Exploitations individuelles	85,3%	74,2%
GAEC	6,9%	8,3%
EARL	3,9%	11,8%
Autres	3,9%	5,8%
Total exploitations	1 009	713

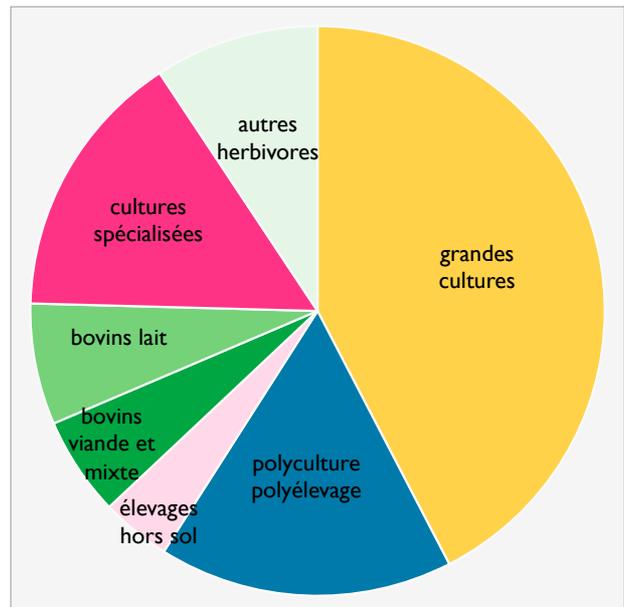
Sources : DRAAF Rhône-Alpes, Recensement agricole, 2010, Agreste.
*désigne les Moyennes et Grandes exploitations, les exploitations dont la Production Brute Standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 €.

Des cultures diversifiées

Une spécificité agricole locale (OTEX)

- La prédominance des exploitations de "grandes cultures" (42 % du total) puis du "polyélevage / polyculture" (17 %), mais part faible de l'élevage bovin (13 %), notamment par sa position en marge de l'aire de l'AOC Comté.
- Une certaine spécificité par rapport à l'Ain, où les grandes cultures sont moins présentes (29 % des exploitations), au contraire de l'élevage bovin, plus présent (27 %), l'aire géographique des AOC de différents fromages couvrant une large partie du territoire.

OTEX des exploitations agricoles, en 2010



Mais une évolution comparable au contexte régional

- Comme observé dans l'Ain, le nombre d'exploitations respectivement à dominante "grandes cultures" (-21 %) et "bovins lait" (-22 %) diminue moins rapidement que celui de l'ensemble des exploitations agricoles (-29 %).
- Au contraire, la diminution est significative pour les exploitations spécialisées dans :
 - l'élevage de "bovins viande ou mixte" (-38 %, contre -35 % dans l'Ain),
 - la "polyculture/polyélevage" (-46 %, de 220 à 118 entre 2000 et 2010, contre -47 % dans l'Ain).

L'emploi agricole

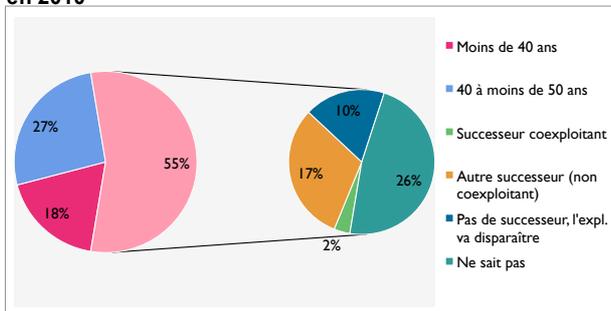
- 966 emplois au lieu de travail en 2010 (1,8 % de l'emploi total) contre 1 206 en 1999 (2,8%), soit une diminution de -21 %, ce qui est comparable aux moyennes des territoires de référence.

Les exploitants agricoles

Des exploitants vieillissants

- 648 agriculteurs exploitants en 2010 (1 % contre 996 en 1999 (2 %), soit une baisse plus forte qu'ailleurs (-35 % contre -24 % en France et -25 % en Rhône-Alpes).
- En 2010, plus de la moitié des chefs d'exploitations agricoles sont âgés de 50 ans ou plus (55 %, contre 52 % en 2000) et 25 % ont 60 ans ou plus.
- Au contraire, ceux de moins de 40 ans ne représentent que 18 % des chefs d'exploitation, soit une baisse de 6 points par rapport à 2000.

Classes d'âges des chefs d'exploitation et modalités connues de succession pour ceux âgés de 50 ans et plus, en 2010



Une menace pour la pérennisation des espaces agricoles ?

- Les exploitations agricoles dont le chef est âgé de 50 ans et plus représentent 45 % de la SAU totale (20 537 ha), contre 22 % pour les moins de 40 ans (9 891 ha).
- Or, parmi les exploitants de 50 ans et plus, la plupart d'entre eux ne peuvent donner une idée claire de leur succession :
 - 26 % ne savent pas ce qu'advientra de l'exploitation agricole (soit 12 201 ha de SAU),
 - 10 % où l'exploitation disparaîtra faute de successeur (2 034 ha de SAU).

Sources :

* DRAAF Rhône-Alpes, Recensement agricole, 2010, Agreste.

* UTA : Unité de Travail Annuel

* travail salarié : salariés permanents (hors cadre familial) et saisonniers.

Les actifs agricoles

Une main d'œuvre qui reste familiale

- 95 % des actifs permanents sont issus de la famille.
- Comme dans l'Ain et en Rhône-Alpes, une baisse des actifs permanents agricoles (-28,3 %) qui résulte de la perte de 439 emplois familiaux (soit -30 %) contrebalancée par la hausse du salariat permanent non-familial avec (+21,3 %).
- Au sein de la main d'œuvre familiale, les tendances à la baisse sont contrastées :
 - Les chefs d'exploitation et coexploitants diminuent de -22 %,
 - Les conjoints et les autres actifs familiaux de -41 % (soit le double).
- Comparé au département, les exploitations agricoles dont le chef est âgé de moins de 40 ans ont plus recours au salariat non familial (30,4 % des UTA* du travail salarié*).
- Cette donnée confirme la modernisation de la vie agricole au sein du territoire.

Les grandes caractéristiques agricoles, en 2010 : tableau comparatif

Caractéristiques générales des exploitations selon l'âge du chef	Exploitations		SAU (ha)		Travail salarié (UTA)	
	SCoT	Ain	SCoT	Ain	SCoT	Ain
Moins de 40 ans	18,2%	16,3%	21,6%	23,0%	30,4%	20,6%
40 à moins de 50 ans	26,4%	27,4%	33,7%	34,4%	32,5%	32,4%
50 ans et plus	55,4%	56,4%	44,8%	42,6%	37,0%	47,1%
50 à moins de 60 ans	30,6%	31,7%	34,4%	33,5%	28,3%	38,9%
60 ans et plus	24,8%	24,7%	10,3%	9,2%	8,8%	8,1%

Des agriculteurs pluriactifs

- 25 % des actifs agricoles exercent plusieurs activités professionnelles :
 - ce taux augmente entre 2000 et 2010 pour les chefs d'exploitations (de 24,8 % à 26,4 %) et pour les conjoints non-exploitants (de 25,3 % à 30,8 %),
 - au contraire des coexploitants (de 17,2 % à 14,9 %) et des autres actifs familiaux (de 29,7 % à 25,5 %).

Une tendance qui traduit la recherche par les chefs d'exploitations et leur conjoint d'une stabilisation de leur situation économique personnelle, ce que ne permet plus l'agriculture, soumise aux fluctuations du marché mondial des denrées alimentaires et des matières premières.



Vers une activité agricole plus qualitative

Les démarches qualité

L'agriculture biologique

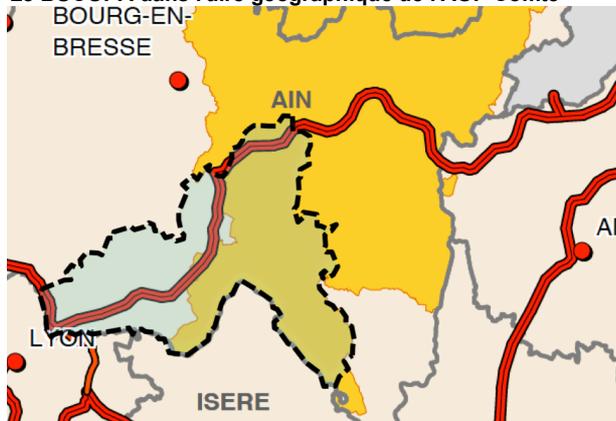
- Bien qu'en 2000, le BUCOPA semblait en avance sur le Département en matière d'agriculture biologique (1,2 % des exploitations contre 0,8 %), il a été dépassé : **2,1 % de ses exploitations agricoles** en font en 2010, contre 2,5 % dans l'Ain.

Des productions labellisées (AOC-AOP, IGP, Label Rouge)

187 exploitations agricoles, soit **26,2 %** d'entre toutes, mettent en valeur des productions bénéficiant de **signes de qualité** (labellisations, hors bio).

- Le territoire du BUCOPA est couvert par deux aires géographiques de produits alimentaires bénéficiant d'une AOP (appellation d'origine protégée) :
 - l'**AOP Comté** : premier fromage français à avoir obtenu ce label il est issu de la production laitière, localisée dans le BUCOPA principalement dans les reliefs jurassiens du Nord et de l'Est.
 - Depuis 2001, les acteurs de la filière se sont structurés en réseau, **Les Routes du Comté**, qui fait le lien entre le fromage et le tourisme dans les Montagnes du Jura. Il regroupe les fermes, les fruitières, les caves d'affinage, les "étapes gourmandes" et une offre d'hébergement à la ferme. Cette production est donc jouie donc d'une **véritable marque territoriale**.

Le BUCOPA dans l'aire géographique de l'AOP Comté



- l'AOC "Bugey", est réservée aux vins tranquilles blancs, rouges et rosés et aux vins mousseux ou pétillants blancs ou rosés. Le nom peut être complété, en ce qui concerne le

Sources : * DRAAF Rhône-Alpes, Recensement agricole, 2010, Agreste.

*Fiches INAO, Comté, Roussette du Bugey, Vins du Bugey.

* Carte interactive, Recensement Agricole, Agreste.

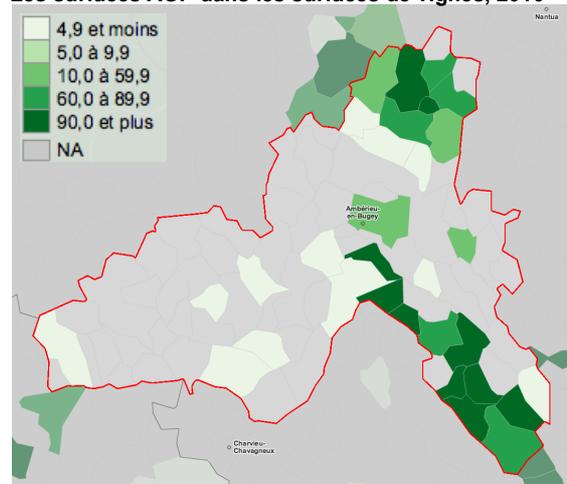
SCoT, par les dénominations géographiques de "Montagnieu" ou "Cerdon".

- l'AOC Roussette du Bugey : cette appellation est réservée aux vins tranquilles blancs, issus du seul cépage Altesse et, en ce qui concerne le SCoT, peut être complétée par les dénominations géographiques de "Montagnieu".

Dans le Bucopa, la production se concentre dans les vignobles du Nord (CC Rives de l'Ain Pays de Cerdon) et du Sud (CC Rhône – Chartreuse de Portes).

Dans certaines communes, l'AOP représente plus de 90 % de la surface de vignes :

Les surfaces AOP dans les surfaces de vignes, 2010



Des démarches de valorisation complémentaires

Une activité de diversification

La diversification de l'activité des exploitations concerne **119 exploitations** (16,7 % de la totalité) consiste principalement à transformer leur propre production :

- 16,8 % transforment le lait,
- 26,1 % transforment d'autres produits,
- 24,4 % travaillent à façon (20,3 % dans l'Ain),
- 10,1 % développent une offre d'hébergement-restauration (9,2 % dans l'Ain).

Les circuits courts

- **30 % des exploitations agricoles** (214) commercialisent en circuit court, dont **94 % en vente directe** (à la ferme, marché forain).
- Ils représentent plus de 75 % du chiffre d'affaires total pour 31 % des exploitations en faisant (38 % en Ain).

Il demeure donc de larges marges de manœuvre pour faire évoluer les exploitations agricoles vers des modes de culture raisonnée, respectueux de l'environnement et pour diversifier leur activité.

Éléments de contexte

Gouvernance

Le Schéma départemental de développement économique de l'Ain

(un nouveau schéma départemental de développement économique devant être approuvé début 2014, à prendre en compte)

Afin d'optimiser la gestion de l'utilisation des fonds publics, d'adopter une gestion plus maîtrisée et rationalisée de la dépense publique, le Conseil départemental de l'Ain, dans le cadre de la définition de la politique de soutien économique affiche donc ses ambitions, y rappelle les principes d'intervention et coordonne ses moyens avec ceux de ses partenaires pour renouveler ses outils d'intervention (repréciser les enjeux et objectifs, redéfinir, les critères d'intervention).

L'objectif final est de fixer le cadre global d'intervention du Conseil départemental en matière économique (grands enjeux, priorités, critères d'intervention, ...) pour mener une action plus stratégique et ciblée ayant une visibilité et un effet de levier plus forts.

Dans ce cadre, le Schéma de développement économique de l'Ain vise 3 orientations ayant comme objet l'accroissement de l'attractivité du territoire, la compétitivité des entreprises et la cohésion territoriale :

- **1ère orientation** : Mieux tirer profit de Genève et Lyon en développant une offre territoriale attractive et une image reconnue pour que l'Ain s'intègre dans le système économique national et international de Rhône-Alpes (attractivité) :
 - Mettre en place un dispositif de labellisation, de financement et de promotion des zones d'activités ;
 - Actualiser les outils en matière d'immobilier d'entreprises du Département, notamment à destination des créateurs d'entreprises (pépinières, ateliers relais) ;
 - Favoriser l'accueil des talents (étudiants, cadres, dirigeants,...)
- **2ème orientation** : Mieux former, connaître, soutenir et accompagner les PME, pour le renforcement de filières départementale de base et accroître leur compétitivité.
 - le soutien de l'innovation et de la création d'entreprises ;
 - le renforcement des pôles de compétitivité, d'excellence / filières d'activité ;
 - le suivi des principaux opérateurs économiques (« comptes clés » et grands comptes) / veille d'entreprises.
- **3ème orientation** : Assurer la cohésion économique départemental en répondant aux besoins des territoires (partenariat) et en les accompagnant dans leurs projets.
 - au travers du soutien des structures de développement économique local de l'Ain : MEA, Agence de développement économique du Pays de Gex et du bassin Bellegardien, CDAR, Plaine de l'Ain, CDRA (Contrats de Développement Rhône-Alpes), Mécabourg...

Le schéma régional de développement économique et d'innovation de la région Rhône-Alpes, 2011-2015

Dans un contexte économique global renouvelé (l'avènement de la crise économique depuis 2008 bouleversant le contexte international dans lequel la Région s'insère pourtant), la Région Rhône-Alpes souhaite se doter des meilleurs outils possibles pour accompagner les entreprises à faire face à de nouveaux enjeux.

Ainsi :

- renforcer les fonctions de R&D pour intégrer pleinement les économies mondiales de la connaissance et de l'innovation,

- mobiliser les financements nécessaires au développement des activités, maîtriser l'ingénierie financière et juridique,
- accompagner toujours plus les populations dans un processus de formation correspondant aux besoins actuels et futurs,
- intégrer les réseaux d'entreprises internationales par l'exportation des productions rhonalpines et l'accueil de firmes multinationales (centres de production, sièges sociaux régionaux, ...)

Dans ce cadre, le SRDEI de Rhône-Alpes organise son action autour de 2 grands axes stratégiques :

- Le soutien prioritaire, pour l'emploi, au développement et à la consolidation de l'industrie, compte tenu de sa place prépondérante dans l'économie régionale, tout autant que des activités du commerce, des services ou de l'artisanat.
- Une dynamique sociale, solidaire et coopérative avec les territoires et les Rhônalpins.

Pour mettre en œuvre ces lignes de conduite, le SRDEI mobilise différents leviers :

- **des leviers sociaux et humains** pour anticiper et accompagner les mutations du contexte global, renforcer le dialogue social, agir pour l'adaptabilité de la main d'œuvre et pérenniser l'emploi.
- **des leviers sociétaux et territoriaux**, pour mettre en valeur les atouts locaux et coordonner les acteurs économiques régionaux, agir sur le foncier économique, développer l'économie sociale et solidaire, favoriser le développement endogène,
- **des leviers économiques et entrepreneuriaux**, pour accompagner le développement endogène (filières, soutien administratif) et les entreprises dans l'innovation, pérenniser le tissu économique en favorisant les transmissions et reprises.